

L'IMPARTIAL

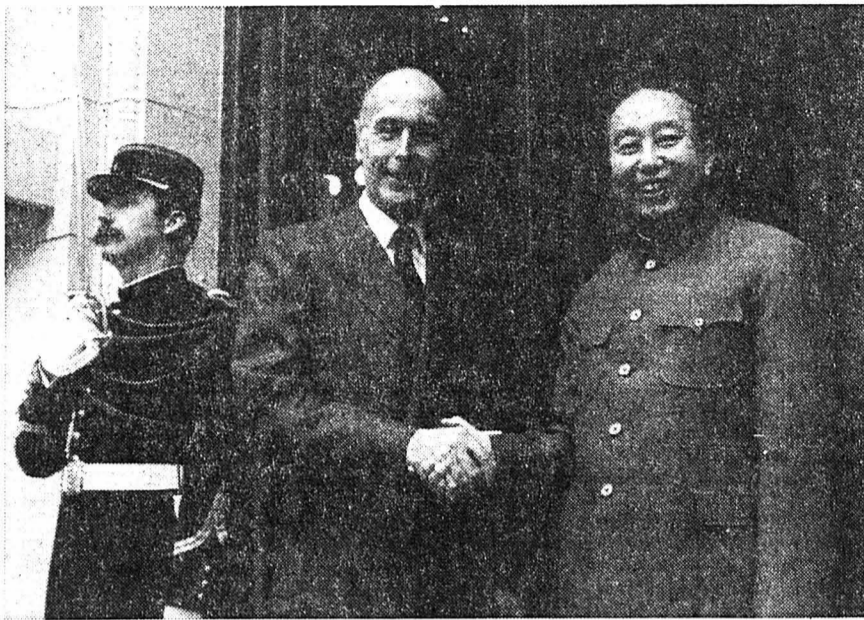
FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

70 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration ☎ (039) 21 11 35
Rédaction

Dans la plus grande simplicité, mais avec tous les honneurs dus à un chef d'Etat M. Hua Guofeng reçu par M. Giscard



Devant le Palais de Marigny, M. Giscard d'Estaing et M. Hua Guofeng se serrent chaleureusement la main. (bélino AP)

C'est la Chine de l'amitié et de l'ouverture à l'Occident qui s'est présentée hier en France, en la personne de son premier ministre M. Hua Guofeng, accueilli à 11 h. 30 à sa descente d'avion à Orly, dans la plus grande simplicité mais avec tous les honneurs dus à un chef d'Etat, par le président Valéry Giscard d'Estaing.

« La mission que je me propose d'accomplir en venant dans cette partie du monde », a-t-il déclaré dans le pavillon d'honneur de l'aéroport, en réponse à l'allocution de bienvenue du chef de l'Etat, « est d'approfondir la connaissance mutuelle, de renforcer l'amitié, d'intensifier la coopération entre la Chine et les pays de cette région, et d'associer les efforts de la Chine à ceux de ces derniers pour le maintien de la paix. »

M. Hua Guofeng a rappelé que la France est le premier pays qu'il visite dans son périple en Europe occidentale, une Europe, a-t-il souligné, qui « joue aujourd'hui un

rôle de poids dans les affaires mondiales ». C'est pourquoi, a indiqué le premier chinois, « consolider et développer nos relations de coopération amicale avec les pays ouest-européens demeure toujours une composante importante de la politique extérieure de notre pays ».

DIMENSION HISTORIQUE

Soulignant la dimension « historique » de cette visite, la première qu'un chef de l'exécutif chinois ait jamais faite dans un pays occidental, le président de la République a voulu y voir l'occasion de franchir une nouvelle étape dans la collaboration et le dialogue entre les deux nations: « La Chine a rejoint la communauté des Etats, où elle occupe désormais la place éminente qui lui revient », a-t-il déclaré.

► Suite en dernière page

Demain : trois pages...

...avec les partis neuchâtelois et leurs candidats aux élections fédérales.

Prix Nobel de physique Trois chercheurs du CERN décrochent la timbale



Les professeurs Sheldon L. Glasow, à gauche, Steven Weinberg, au centre, et Abdus Salam qui se partagent le Prix Nobel de physique. (bélino AP)

Le Prix Nobel de physique et de chimie a couronné hier à Stockholm cinq chercheurs. Les trois physiciens ont fait progresser les recherches dans l'explication des structures de la matière. Les deux chimistes, quant à eux, ont apporté leur

contribution au domaine de la synthèse organique.

Les travaux des trois physiciens, les deux Américains Sheldon L. Glasow et Steven Weinberg, et le Pakistanais Abdus Salam, qui viennent d'être couronnés par le Prix Nobel de physique, ont permis de faire un pas de plus dans l'explication de la structure de la matière.

► Suite en dernière page

Elections partielles en Turquie

Cuisante défaite de M. Ecevit

Le premier ministre turc, M. Bulent Ecevit, a convoqué hier son Cabinet en Conseil extraordinaire à la suite de l'échec de son parti, le Parti républicain du peuple (PRP) aux élections partielles de dimanche.

Le PRP a perdu les cinq sièges de l'Assemblée nationale en jeu, et n'a remporté que 12 des cinquante sièges à pourvoir au Sénat, contre 33 au Parti de la justice dirigé par le ri-

val principal du premier ministre, M. Suleyman Demirel.

Le Parti de la justice de l'ancien premier ministre Suleyman Demirel a remporté 33 sièges de sénateurs, sur les 51 à pourvoir lors du scrutin de dimanche, selon des résultats officiels publiés hier à 7 h. 50 locales.

Le parti de M. Demirel, qui avait participé à ces élections avec 18 sénateurs sortants, remporte ainsi 15 nouveaux sièges.

Le Parti républicain du peuple du premier ministre, M. Bulent Ecevit, qui a obtenu 12 sièges, voit ainsi réduire ses membres au Sénat de 74 à 63 (22 sénateurs sortants).

Selon des résultats encore officiels, la répartition des sièges au Sénat à l'issue du renouvellement du tiers de celui-ci et d'une élection sénatoriale partielle, s'établit comme suit :

Parti républ. du peuple	63 (74)
Parti de la justice	77 (62)
Parti du salut national	7 (6)
Parti de l'Action nationaliste	1 (1)
Parti de la confiance	2 (3)
Indépendants	1 (2)
Contingent présidentiel	14 (14)
Groupe Union nationale	18 (18)
Sénateur de droite	1 (1)

► Suite en dernière page

OPINION

Cocorico trop hâtif

Cocorico! Le président chinois Hua Guofeng a choisi la France comme première étape de son voyage en Europe occidentale.

Eclaboussé par l'éclat des diamants de Bokassa, M. Valéry Giscard d'Estaing ne pouvait rêver d'une meilleure diversion. Car quelle commune mesure y a-t-il entre la bavure centrafricaine et les possibilités quasi illimitées que présente la Chine dans le domaine commercial ?

Les clairons de l'information sonnent donc que le chef du gouvernement de Pékin a fait son premier pas européen au pays de Marianne parce que Paris a été, en 1964, la première des quatre grandes nations du Marché commun à établir des relations diplomatiques avec la République populaire chinoise.

En un mot, il s'agirait d'un témoignage de reconnaissance.

Ne s'agirait-il pas plutôt d'un simple acte de politesse, d'une espèce de conception ecclésiastique de l'étiquette ?

Il nous semble que le point mérite d'être éclairci. Car en faisant de la France un interlocuteur privilégié de la Chine, les mass media d'outre-Jura ont pour dessein principal de faire briller le miroir aux alouettes que constitue l'énorme marché intérieur de la République populaire chinoise. Quand le chômage augmente, quand les commandes diminuent, quand les critiques de l'opposition se font plus âpres, quelle aubaine de parler des mirobolantes commandes que pourra passer Pékin. Même si les promesses qu'on avait agitées jusqu'ici n'ont pas — et de loin! — porté les fruits qu'annonçaient les fleurs.

En fait, il semble y avoir un assez gros malentendu entre Pékin et Paris.

Ce qui intéresse surtout l'équipe de M. Hua Guofeng, c'est l'étrange menuet que la France joue avec l'Union soviétique. Ces pas qui tantôt s'éloignent, tantôt se rapprochent, ces courbettes, puis ces réticences inquiètent tout autant les esprits chinois que beaucoup d'esprits occidentaux. Les louvolements, c'est peut-être exquis comme les mets raffinés,

mais cela reste facilement sur l'estomac. Pékin donc voudrait être rassuré. Il a fort goûté certaines interventions françaises en Afrique, mais les faiblesses de caractère de M. Giscard d'Estaing comme la puissance des forces qui s'opposent à sa politique, ne font-ils pas de la France une branche à moitié sèche de l'Europe ?

Afin que cessent ces valse-hésitations, Pékin serait prêt à faire quelques concessions économiques. Mais sous condition.

Paris, en revanche, se soucie assez peu du régime politique qui règne en Chine. Ce qu'il faut à M. Giscard d'Estaing, c'est l'ouverture d'un très grand marché économique, comme nous l'avons dit. Et c'est là la source du malentendu.

Pragmatiques tous les deux, les présidents français et chinois pourraient, sans doute, parvenir assez rapidement à une entente. Même très chaleureuse dans les mots.

Dans les faits, c'est une autre histoire. Extrêmement flexibles lorsqu'il s'agit de diplomatie, les Chinois n'entendent pas être payés en monnaie de singe. Très conscients des avantages que leur éloignement de l'Union soviétique procure aux Européens, ils désirent en recevoir une contrepartie qui ne soit pas seulement économique.

La question est de savoir si la France peut la leur offrir ?

Déçu M. Hua Guofeng s'efforcera de discerner si l'Allemagne de l'Ouest, la Grande-Bretagne, l'Italie peuvent lui accorder plus.

Dans tout le Marché commun — à défaut de la France — il faut souhaiter ardemment qu'il découvre la force de résistance à la pénétration soviétique qu'il désire. Car si l'Europe occidentale, après les Etats-Unis, devait être, elle aussi, un sujet d'amertume pour les dirigeants de Pékin, un rapprochement sino-russe, avec toutes les destructions d'équilibres qu'il implique, marquerait, sans doute, de façon tangible les répercussions de leur désillusion.

Willy BRANDT



M. Demirel a tenu une conférence de presse à Ankara après sa victoire. (bélino AP)

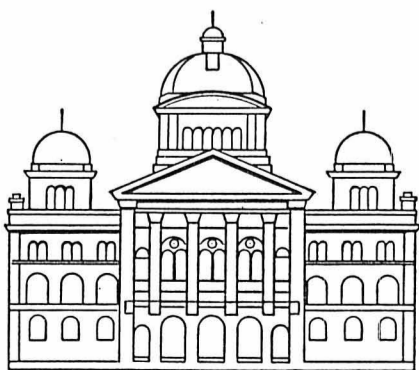
CINQ SIÈGES NEUCHÂTELOIS AU NATIONAL : Grrrrrr...!

La tension monte. L'échéance est proche. Les rires sont plus nerveux. Encore cinq jours et les urnes diront bonjour et au revoir aux 24 candidates et candidats neuchâtelois au Conseil national.

Et quant tout sera terminé, tout va commencer, car c'est dans la perspective des élections communales de 1980 et surtout cantonales de 1981 que beaucoup de choses se jouent au cours de cette édition des fédérales.

Selon qui sera élu ou éjecté, dans les appareils des partis, on se jurera de faire goûter aux autres une solide soupe à la grimace.

Laissons mûrir ces vaines querelles, l'intérêt du canton est ailleurs, mais saluons quand même le courage de ceux et celles qui se battent, coriaces



Elections nationales
des 20 et 21 octobre 79

ou ambitieux, convaincus ou arrivistes, car ils font la santé de notre vie politique.

Et on se bat ferme en pays de Neuchâtel pour le National où notre députation de cinq membres était composée de MM. Moser et Richter (rad), M. Felber et Mme Deneys (soc) et M. Aubert (lib).

— par Gil BAILLOD —

MM. Richter et Aubert quittent la Chambre du peuple. Ils sont en liste pour celle des cantons où siègeait M. Meylan qui se représente.

► Suite en dernière page



UN PACIFISTE RÉSOLU

David Dunant, oncle du célèbre Henry

Genève ne manque pas de personnages singuliers. David Dunant, oncle du fondateur de la Croix-Rouge et fils de négociant, en est un qu'on peut avoir du plaisir à connaître. Né en 1784, mort en 1872, il ne cessera tout au long de sa carrière, de jeter un regard critique sur la société de son temps. Son enfance et son adolescence se déroulent pendant la période révolutionnaire et celle de l'annexion par la France de la vieille République. Son journal manuscrit d'une vingtaine de cahiers évoque certains aspects de la vie genevoise de 1798 à 1803. On y perçoit l'écho des grands événements européens. Surtout, on s'y familiarise avec le quotidien d'une existence ordinaire: relations avec les proches, fréquentation du Collège, assistance au service divin et aux fêtes, promenades. Les spectacles y ont une place d'honneur. Les menus de certains repas y sont notés, de même que les vêtements qu'on se fait tailler chez un artisan pour les grandes occasions. Mais le plus surprenant, c'est de voir l'intérêt constant du rédacteur pour le temps qu'il fait. Chaque jour, il y consacre quelques lignes, et parfois plus d'une page. Le météorologue peut s'extasier. Et le psychologue constater que les

conditions atmosphériques ne sont pas sans influence sur le caractère.

UN BOUQUET D'OUVRAGES INSOLITES

Libraire-éditeur, David Dunant se distingue par quelques publications originales. Ambitieuse, l'idée qu'il a, le premier, d'imprimer les fameuses *Chroniques de Genève* de François Bonivard, le prisonnier de Chillon! Il le fait sur un beau papier de couleur et y ajoute judicieusement quelques variantes, pour prêter à cette publication un tour plus scientifique, mais il se laisse aller aussi, malheureusement, à des commentaires dont un souscripteur relèvera déjà, dans une lettre, le caractère superflu.

Le même défaut se lisait dans l'édition de son premier livre, les *Souvenirs genevois*, dont la visée résolument patriotique était assortie d'erreurs historiques et d'une surabondance de notes assez difficiles à digérer. Aussi son propos de publier un recueil de ce genre chaque année devait-il tourner court.

Plus intéressant, son *Coup d'œil historique sur l'industrie genevoise*, qui paraît quatre ans plus tard, en 1828, dénote toutefois, en même temps qu'un pessimisme excessif quant à la situation économique de Genève, une critique virulente de sa politique industrielle peu progressiste et de ses capitalistes qui investissent plutôt à l'étranger que dans les entreprises indigènes. Ce sont là des vues raisonnables que partagent plus d'un contemporain et qui ne visent à rien d'autre qu'au bien public. Mais la condamnation qu'on y trouve de l'égoïsme et du luxe de certains Genevois, même si elle éveille quelques échos, ne change rien aux faits!

UNE LUTTE PERSÉVÉRANTE EN FAVEUR DE L'HUMANITÉ

David Dunant, dans son dernier chapitre des *Souvenirs genevois*, réclame déjà pour les animaux domestiques une protection légale contre les mauvais traitements. Deux ans plus tard, sous le double motto « Pro Deo et Patria » et « Tu ne tueras point », il écrit une brochure de 112 pages: *Annales du zoophilisme ou Lettres à MM. les Rédacteurs du Journal de Genève sur l'adoucissement du sort des animaux et de l'inviolabilité de la vie humaine*. Ce titre est révélateur. Dunant, dans ses écrits, ne sépare jamais ces deux problèmes. La cruauté envers les animaux, pense-t-il, prépare celle envers les hommes et conduit parfois au crime.

Le propos de l'auteur est clair. Nous sommes en 1826. Il entend donc profiter de la seconde fondation du *Journal de Genève* — il avait existé pendant quelques années à la fin du XVIIIe siècle — pour alerter le public. Car des faits scandaleux se produisent journellement. Les veaux, par exemple, qui entrent dans des chars par la Porte de l'ivoire, y sont horriblement comprimés. Ceux qui sont conduits à pied se voient poursuivis par des chiens, mordus, ensanglantés. Et quand vient le moment de les abattre, on les pend par les chevilles, tête en bas, bien longtemps avant leur tour. De telles pratiques, estime-t-il, doivent être abolies. On n'a pas entendu notre XXe siècle,

on le voit, pour dénoncer le martyre de milliers d'animaux. David Dunant l'a fait avec toute la clarté désirable. Et son intervention, indirectement, a été suivie d'effets. Un arrêté du gouvernement genevois, le 15 mai 1827, a atténué la cruauté des traitements infligés aux bestiaux. Mais on n'est pas allé jusqu'à une loi générale de protection.

L'oncle de Jean-Henry Dunant, fondateur de la Croix-Rouge, milite dès avant la naissance de son illustre neveu pour l'abolition de la peine de mort et pour la sauvegarde de la paix. Grand admirateur du comte Jean-Jacques de Sella, initiateur et président de la *Société de la paix*, il lui rend l'année de sa mort (1839) un vibrant hommage. Un quart de siècle plus tard, il y revient dans un texte non publié qu'il intitule *L'Evangile et l'effusion de sang*. Dénonçant la connivence de l'Eglise avec l'Etat sanguinaire, il montre que le sang ne saurait être versé impunément. Le chrétien, même pour sa propre défense, ou pour la plus sacrée des causes, ne prendra pas les armes. Il acceptera d'être victime — à l'exemple de son Maître — non meurtrier. Le simple colère déjà est condamnée. Cette base posée, Dunant indique quelques moyens de gagner la paix. Etablissement d'une Eglise chrétienne primitive, d'une Société universelle de la paix, d'un Tribunal arbitral suprême... Surtout, les mentalités doivent évoluer vers la tolérance, la proscription des nationalismes et de leurs chants guerriers, l'amour...

Ce beau programme, malheureusement, n'a rien perdu de son actualité. Le neveu a réalisé en partie ce que son oncle réclamait. Mais quand on considère aujourd'hui la situation du monde, on est presque tenté de dire que rien n'a été fait. (sps)

Gabriel MUTZENBERG

Santé

Un phénomène qu'il faut connaître

Un comprimé par jour, semaine après semaine. Une médication souvent indispensable. Mais il arrive, parfois, que l'effet désiré s'atténue avec le temps jusqu'à l'inefficacité préoccupante.

Il y a peu de temps encore, on parlait d'adaptation, de tolérance acquise, sans trop savoir quelle en était la raison. La mesure corrective classique consistait, très logiquement, à augmenter la dose ou à la fractionner en plusieurs prises durant la journée. Avec un résultat généralement peu satisfaisant, il faut bien le dire.

DES ENZYMES

Les recherches approfondies effectuées un peu partout dans le monde ont finalement démontré que cette « adaptation » constituait en réalité un processus de défense de l'organisme vis-à-vis de nombreuses substances. En effet, des enzymes spécifiques, en particulier dans le foie, assurent la dégradation des principes actifs médicamenteux.

ATTENTION!

Les pièges de tous les jours...

Chutes, étouffements, brûlures, empoisonnements, noyades, les circonstances des accidents de notre vie quotidienne et familiale sont aussi nombreuses que diverses. Les principales victimes sont essentiellement les tout-petits, encore inexpérimentés, les enfants et les adolescents intrépides et les personnes âgées aux facultés diminuées.

Un million d'accidents de tous genres se produisent chaque année en Suisse, dont 150.000 dans le ménage. En 1978, 2952 personnes ont perdu la vie accidentellement. 1000 d'entre elles environ sont mortes à la suite d'un accident domestique.

Ces chiffres impressionnants sont relevés par le Centre d'information de l'Association suisse d'assurances, à Lausanne, qui rappelle quelques conseils de prudence pour éviter les accidents les plus courants de la maison et de la rue.

Connaître les risques, les prévoir pour y remédier et préserver la vie de ceux que nous aimons nécessite à la fois réflexion, prudence, vigilance et attention, car la négligence, la nonchalance et l'imprudence sont les causes les plus fréquentes des accidents ménagers.

A LA MAISON

- Supprimez les causes de chutes: tapis glissants, parquets trop cirés, escalade téméraire sur un tabouret, un bord de fenêtre, une baignoire, etc.
- Ne touchez jamais un appareil électrique avec les mains mouillées, que ce soit à la cuisine ou à la salle de

bain (souvenez-vous du décès tragique du chanteur Claude François).

- Surveillez les enfants: éloignez des tout-petits (les pires touche-à-tout) boîtes d'allumettes, produits de nettoyage, médicaments (56 pour cent de tous les cas d'intoxication sont des enfants de 1 à 5 ans; protégez vos fenêtres d'un grillage spécial; ne laissez pas traîner des récipients remplis de liquides bouillants ou des rallonges électriques; n'abandonnez jamais un enfant seul enfermé dans une pièce, etc.
- Gardez votre calme, même quand le téléphone sonne! La précipitation et la nervosité sont les causes de très nombreux accidents.

DANS LA RUE

- Marchez sur les trottoirs ou les accotements. En dehors des agglomérations, sur le côté gauche de la chaussée.
- Respectez la signalisation.
- Evitez de descendre d'un véhicule du côté de la circulation.
- Redoublez de prudence quand il pleut, à la tombée de la nuit. Le soir ou la nuit, portez de préférence des vêtements de couleurs claires.
- Les enfants ne doivent pas jouer sur la chaussée et sur les trottoirs. Apprenez-leur à être prudents avec une trottinette ou une planche à roulette. Une vieille dame renversée peut coûter cher aux parents d'un petit imprudent. (sp)

« Éphéméride »

Mardi 16 octobre 1979, 289e jour de l'année.

FÊTES A SOUHAITER:

Bertrand, Edwige, Marguerite-Marie, Perlette.

PRINCIPAUX ANNIVERSAIRES HISTORIQUES:

1978. — Le cardinal Karol Wojtyła, archevêque de Cracovie, est élu pape par le Conclave et prend le nom de Jean Paul II.

1970. — Anouar El Sadate devient président de la République égyptienne, succédant au colonel Nasser.

1964. — La Chine annonce qu'elle a expérimenté sa première bombe « H ». Harold Wilson, chef du parti travailliste, devient premier ministre britannique.

1962. — Cessez-le-feu au Congo.

1951. — Assassinat d'Ali Khan, chef du gouvernement pakistanais.

1949. — Fin de la guerre civile grecque.

1942. — Ouragan sur le Bengale: 11.000 morts.

1941. — Le gouvernement soviétique se transporte à Kouibychev. Les Allemands occupent Odessa.

1916. — Les alliés occupent Athènes.

1840. — La Nouvelle-Zélande devient colonie britannique.

1815. — Napoléon débarque à Sainte-Hélène.

1793. — Marie-Antoinette monte sur l'échafaud.

ILS SONT NÉS UN 16 OCTOBRE:

Henry Cavendish, physicien et chimiste anglais (1731-1810); David Ben-Gourion, homme politique israélien (1886-1974). (ap)

La perle

Je lis, dans un compte rendu de l'assemblée générale du « Heimatschutz » suisse, que « les ligueurs patrouillaient Bulle et ses environs... »

On trouve aussi, dans les nouvelles internationales, cette même tournure: « Des navires soviétiques patrouillaient l'océan Indien. »

Le verbe « patrouiller » est intransitif. On patrouille (encore que cette image militaire soit un peu forcée) dans Bulle et ses environs. Le Plongeur

Annoncé au TPR

La bonne âme du Se-Tchouan, de Bertholt Brecht

Présentée d'abord à Delémont au début du mois, puis en France et à Bienne, la dernière des créations du Théâtre populaire romand le sera jeudi et vendredi prochains à l'Aula des Forges, à La Chaux-de-Fonds. Nous en avons parlé lors de la « première » delémontaise, en situant l'œuvre et le travail accompli à son propos par le TPR.

Rappelons que, dans cette pièce, trois dieux visitent la terre à la recherche d'une « bonne âme »: chose extrêmement rare. Un pauvre porteur d'eau, qu'ils accostent, essaie de leur trouver un logement, mais se fait éconduire par tous les habitants aisés de la ville. Une seule personne, la prostituée Shen-Té,

accepte de les recevoir. Pour la récompenser, ils lui donnent une somme d'argent qui lui permet d'ouvrir un bureau de tabac. A peine a-t-elle ouvert boutique qu'elle est assaillie par toutes sortes de solliciteurs — méritants ou non — et de parasites, si bien qu'en désespoir de cause, et pour se défendre contre eux, elle est obligée de changer de visage. Elle se fait passer pour un cousin, Shui-Ta. Elle devient ainsi son propre double, cruel, impitoyable, efficace. En amour aussi, Shen-Té est exploitée. Ayant sauvé du suicide un aviateur en chômage, Yang Sun, dont elle est tombée amoureuse, elle découvre que lui aussi se sert d'elle pour parvenir à ses fins... (sp)

Auteurs de chez nous...

« L'Enclave », par Susy Doleyres

Née aux Brenets, où elle a fait ses classes à l'école de la localité avant de suivre les cours supérieurs au Locle, Susy Doleyres, née Sandoz, accompagna ensuite ses parents à Lucerne puis revint en Suisse romande et s'y maria. Elle vit actuellement sur les bords du Léman. Mère de famille, riche d'expériences, elle vient de publier aux éditions de « L'âge d'homme », un roman attachant et plein de fine psychologie. « L'Enclave », c'est une petite pension-clinique des alpes vaudoises, un petit monde refermé sur lui-même, et dans lequel évoluent des personnages à la santé déficiente. Ils de replient un peu sur eux-mêmes, écoutent leur corps, et leur horizon se limite à leur auto-observation. Un petit monde dans lequel naissent des affections et des inimitiés, un petit monde où des visites venues du dehors apportent un peu de perturbation.

Françoise, l'héroïne de l'histoire, voit ses sentiments évoluer, envers les autres pensionnaires d'abord, puis envers

un fiancé lointain, dont elle se détache peu à peu. Dans les limites étroites de la maison de séjour, elle analyse presque inconsciemment ses réactions face à de nouveaux visages...

Tous les personnages de ce récit sont parfaitement typés, de la sœur directrice à la plus ancienne des malades, en passant par le personnel, une femme de chambre un rien méprisante et distante, d'autres plus compréhensives... Tous ces personnages, femmes et hommes, deviennent bien vite familiers au lecteur tant ils sont attachants et ont chacun leur caractère propre et affirmé. On a l'impression de lire le « journal de bord » de cette petite clinique où se jouent des drames légers ou plus graves, tout cela étant conté en un style clair et en petites phrases qui font mouche. Tout cela aussi étant nimbé d'une poésie qui révèle un écrivain sensible et délicat que l'on a plaisir à découvrir ou à redécouvrir. Souhaitons que Susy Doleyres n'en reste pas là! (jcc)

Deux peintres du dimanche



« C'est bien moi », déclara laconiquement le chancelier lorsqu'il vit pour la première fois son portrait. Helmut Schmidt est aussi lié d'amitié avec l'« artiste » (qui pose à côté de son œuvre): Kurt A. Körber. Tous deux sont des peintres amateurs et ils ont la main heureuse dans beaucoup de domaines. Kurt A. Körber est pour sa part industriel, inventeur et mécène. (dad)

LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

Concours de photo du Centre de rencontre: le bain révélateur!
En marge, des mages d'images émergent...



Tout le monde ne trimballe pas le set-complet-réflex-grand-angle - télé-macro-zoom pour « prendre » Lucette à la plage ou grand-papa sous le sapin de Noël ou de pique-nique. Il y a des photographes, amateurs au sens passionnel, qui font chanter la technique, qui mettent un regard dans leur objectif, qui fabriquent des images causantes au-delà de tout bavardage. Bref: qui créent. Seulement, les trois quarts du temps, on ne le sait pas.

Entre autres multiples initiatives, le Centre de rencontre a voulu faire en sorte qu'on le sache. Il a voulu offrir aux photographes amateurs talentueux de la région une occasion de montrer un peu plus largement qu'à un cercle d'amis ce qu'ils font, ce qu'ils « disent ». Et comme pour mieux faire comprendre qu'entre les fabricants d'images et ceux qui les regardent, il y a plus qu'une relation d'esthètes mais un langage proche du quotidien, un

dialogue de bon voisinage, le Centre a lancé un concours de photo à caractère régionaliste affirmé. Les concurrents traitent un thème régional, les spectateurs ont un point d'accrochage supplémentaire; des gens d'ici découvrent des gens d'ici, de part et d'autre d'images d'ici. Ce n'est pas du nombrilisme: on travaille « à grande ouverture » même si l'on se focalise sur des sujets proches!

L'an dernier, sur le thème de la découverte de la ville, le premier concours avait eu un gros succès. Cette année, le Centre a récidivé. Et si les participants furent un peu moins nombreux, la réussite n'est pas moindre. Au contraire. Il semble que déjà, les exigences de qualité exprimées par le premier palmarès aient été interprétées par les candidats comme une condition de participation implicite. En théorie, le concours est ouvert à tout le monde. En pratique, il faut faire du tout beau travail pour prétendre aux places d'honneur. Ce qui ne signifie pas qu'il faille être un technicien super-outillé: le jury traduit nettement sa préférence pour la photo de qualité au niveau du regard que pour celle qui doit l'essentiel de son impact à un déploiement de technique. Le concours est aussi doté d'un prix du public, décerné par l'ensemble des visiteurs d'une pré-exposition des travaux présentés; les jugements de ce « jury » témoignent d'une sensibilité proche de celle du jury « spécialisé ».

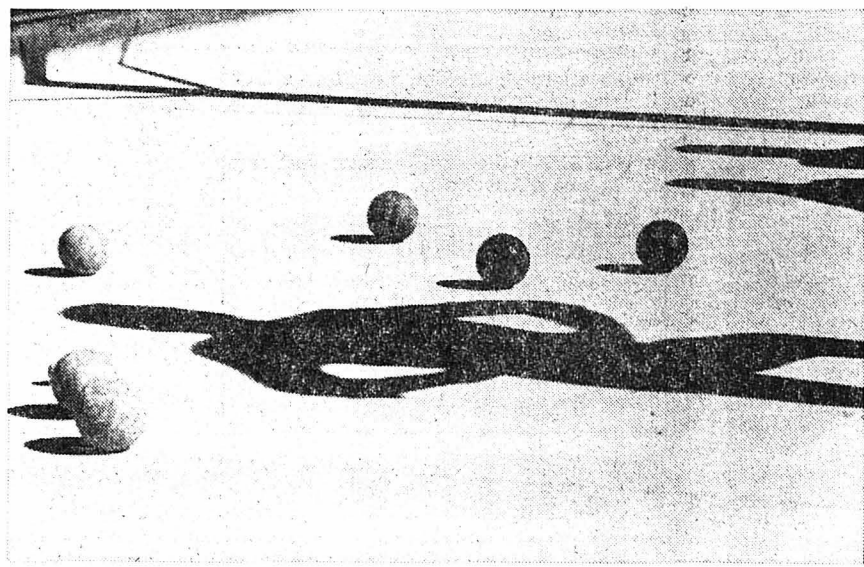
Offrant aux travaux primés sa remarquable petite « galerie » voûtée au sous-sol de ses locaux, le Centre de rencontre permet ainsi à des talents ignorés de se faire connaître, en marge des filières habituelles.

Cette année, le thème du concours était « Notre région aujourd'hui à l'heure des loisirs ». Il a permis à deux photographes de se mettre tout particulièrement en valeur, ou plutôt de confirmer celle qu'ils avaient déjà manifestée précédemment. En catégorie « couleur », Jean-Luc Froidevaux se classe, comme l'an dernier, solidement en tête. En « noir et blanc », confirmation de Roland Chédel, qui cumule le premier prix du jury, le premier prix du public et le deuxième prix « couleur »! Derrière eux, on trouve Nadia Gerber, 2e prix du jury en noir-blanc et 2e prix du public. Les troisièmes prix sont partagés entre M. Bloch et J. Schöni ex-aequo (n-b), P.-A. Digier (coul.) et M. Grünig (public), un 5e prix du jury revenant à G. Lièvre.

Les travaux primés sont encore visibles jusqu'à la fin de cette semaine, tous les soirs de 20 heures à 22 h.30, Serre 12. La dizaine de « séries de trois » exposées sur la blancheur du crêpi de la petite galerie réserve beaucoup de plaisir. La métamorphose du parking en place de jeux admirablement restituée par Froidevaux; les jeux d'ombres ou les « planeries » délicates de Chédel; la matière sensible des jeux de N. Gerber; les trois paradis de Digier; les gosses de J. Schöni; l'ambiance des maquillages de Bloch; les plans contrastés et suggestifs de Grünig; les arabesques de nature de Lièvre - tout cela suscite un seul regret: celui de ne pas voir davantage! Si certains au moins des lauréats tiennent les promesses de leur « échantillon », on se sentirait moins frustré de pouvoir revenir, à l'occasion, dans une galerie qui présenterait plus avant ce que chacun a « dans le ventre » et sur le papier sensible...

MHK

PS: Le vernissage de cette expo a été l'occasion pour le président de la ville, M. M. Payot - qui est aussi le « père » du Centre de rencontre! - de prendre officiellement congé de P.-A. Thiébaud et de le remercier publiquement pour ses années d'activité fructueuse comme animateur du Centre depuis ses débuts. « PAT », comme tout le monde l'appelle, a été, on le sait, nommé à la direction du Home d'enfants de la Sombaille, sur la base des qualités qu'il a manifestées au Centre. Il est remplacé par Hugues Wulser, qui a l'air de ne pas manquer d'atouts non plus!

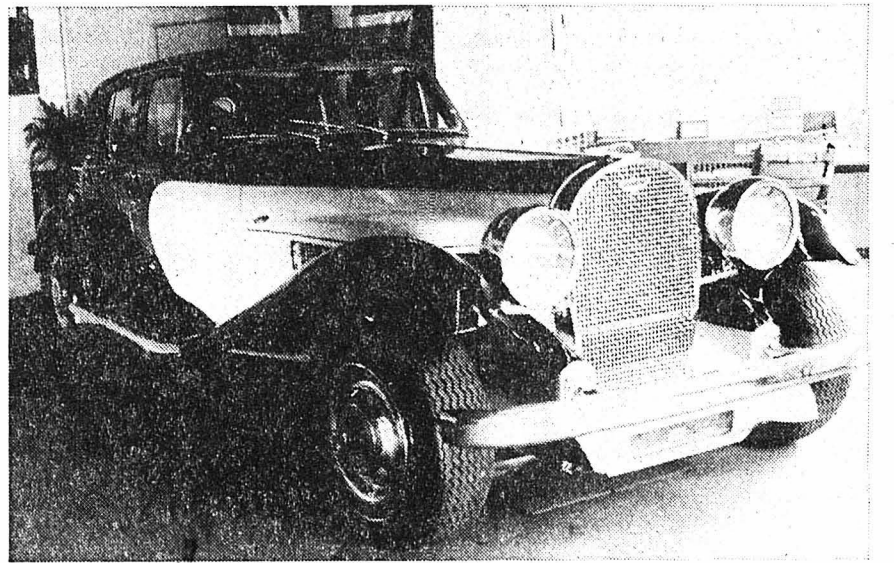


mémento

- Patinoire des Mélézes: 20 h., La Chaux-de-Fonds - Berne.
- Bois du Petit-Château: Parc d'acclimatation, 6 h. 30 à 18 h.
- Vivarium: 14 - 17 h.
- Galerie Cimaise: expos. Roland Tharin, 19-21 h.
- Centre de Rencontre: expos. de photos primées, 16-18, 20-22 h. 30.
- Musée international d'horlogerie: 10 - 12 h., 14 - 17 h.
- Musée des beaux-arts: 10-12, 14-17 h., exp. Mad. Wogg.
- Musée d'histoire naturelle: 14 - 17 h., La forêt tropicale (expos. WWF).
- Galerie Manoir: hommage à Hosiasson, 15-19 h.
- Club 44: expos. Ermanno Leinardi, 18-20 h. 30.
- Biblioth. de la Ville: 9-12, 13.45-20 h.; Expos. Blaise Cendrars, 14-18 h.
- Bibliothèque des Jeunes: 13 h. 30 - 18 h.
- ADC: Informations touristiques (039) 22 48 21, rue Neuve 11.
- Le Scotch: Bar-Dancing.
- Club 55: Dancing, attractions.
- Le Domino: Cabaret-Attractions.
- Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.
- La Boule d'Or: Bar-dancing.
- Service d'aide familiale: tél. 23 88 33, 8-12, 14-16 h.
- Baby-Sitting Croix-Rouge: 7 h. 30 - 11 h. 30, tél. 22 22 89.
- Permanence de jeunes (D.-P. Bourquin 55) 9-21 h., tél. 22 12 73.
- Boutique 3e âge, T.-Allemand 23, lundi au vendredi, 14-17 h.

- Ecole parents: tél. 23 33 57 - 22 12 48.
- Accueil du Soleil 4: 14-18 h.
- SOS alcool: tél. 23 39 22 ou 23 79 87.
- Alcooliques Anonymes AA: tél. (039) 23 75 25.
- Poste de secours Armée du Salut: tél. 22 44 37.
- La Main-Tendue: tél. 143. 20" d'attente.
- Soins à domicile Croix-Rouge: tél. 22 22 89, 7 h. 30 - 11 h. 30, tél. 26 64 41, 13 h. 30 - 14 h. 30.
- Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Pillonel, Serre 61.
- Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignements.
- Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
- Société protectrice des animaux: tél. 23 58 82 et 22 63 43.
- Drop in (Industrie 22): 16-19 h. Tél. 23 52 42 et 31 74 35.
- Service soins à domicile: tél. 23 41 26.
- Planning familial: tél. 23 56 56.
- Consult. conjugales: tél. (038) 24 76 80.
- Police secours: tél. No 117.
- Feu: tél. No 118.
- CINÉMAS
- Corso: 20 h. 30, Les petites fugues.
- Eden: 20 h. 15, Voyage au bout de l'enfer; 18 h. 30, Oh! les petites starlettes.
- Plaza: 20 h. 30, Le temps d'une romance.
- Scala: 20 h. 45, L'associé.

La voiture d'une idole



200.000 francs pour ce « monstre » roulant, cette Panther puisque c'est son nom! Construite il y a trois ans, cette voiture, d'origine canadienne, appartient à l'une des plus grandes vedettes de la chanson, idole des jeunes depuis plus de vingt ans: Johnny Halliday. Elle est actuellement exposée pour quelques jours au garage Béring.

Ce véhicule, d'une longueur de six mètres et d'un poids total de trois tonnes, est équipé d'un moteur Jaguar

douze cylindres représentant au total 26 chevaux. A relever pour la petite histoire que le bouchon du réservoir est entièrement en or massif et que les sièges sont recouverts de peaux de visons. Bref un luxe que seuls quelques privilégiés peuvent s'offrir! (md-photo Impar-Bernard).

état civil

VENDREDI 12 OCTOBRE

Naissances
Faire Cédric, fils de Guy Michel Donat et de Christiane Anne Lise, née Audemars. — Monot Noémie, fille de Roger Roland et de Simone Claire, née Geneux. — Matthey-Claudet, Julien, fils de Pierre Louis et de Suzanne, née Müller.

Promesses de mariage
Masset Jean Paul Louis Alexandre et Gerber Viviane Andrée. — Jean-richard-dit-Bressel Christian Charles et Taddei, Yvonne.

Décès
Schmid Daniel, né le 17 février 1945, époux de Dolorez, née Viana.

LUNDI 15 OCTOBRE

Naissance
Darras Cécile, fille de Pierre Gilbert et de Marie-Thérèse, née Argot.

Promesses de mariage
Ari Valerio et Martinelli Perla Marcella. — Guerre Gilbert Raymond Alfred et Darbre Marianne. — Donzé Gilbert Maurice et Spori Chantal.

Décès
Sandoz, née Simon Marie Agnès, née le 16.3.1887, veuve de Sandoz Emile Alfred. — Crevoisier Charles Jules Alfred, né le 15.5.1905, époux de Alice, née Rottet. — Cattin, née Jean-Cartier Juliette Amanda, née le 12.7.1892, veuve de Cattin Gaston Henri. — Schacher Jean-Pierre, né le 21.12.1932, époux de Claudine Cécile, née Oppliger. — Gerber Walther Edouard, né le 6.11.1905, époux de Frena Charlotte, née Mühlethaler. — Geiser René, né le 31.3.1915, époux de Raymonde Marie Gabrielle, née Mahon.

Libéral? Une profession de foi dont jamais personne n'a eu à rougir

PARTI LIBÉRAL ET PROGRESSISTE NATIONAL

P 22778

Au Conseil national

Robert MOSER

Les radicaux: du cran et du cœur

Parti radical neuchâtelois

P 22587

LA SAGNE

Séance du Conseil général

Le législatif sagnard s'est réuni hier soir en séance ordinaire à l'Hôtel de Commune sous la présidence de M. Jean-Gustave Béguin. Il a accepté les demandes de crédit pour une échelle mécanique et pour la réfection de chemins. Par contre, il a prié le Conseil communal de se livrer à une étude plus approfondie quant à l'achat d'une nouvelle bannière communale qui lui était proposé. Nous reviendrons plus en détail sur cette séance dans une prochaine édition. (cs)

Les crédits de défense nationale, la droite voudrait défendre qu'on en parle à la nation!

Responsable: N. Rousseau

P 22573

avis urgents

Restaurant ÉLITE

Rue de la Serre 45
Tél. (039) 23 94 33

LA CHASSE

Médailles de chevreuil
Médailles de saïga, au feu de bois
Selle de chevreuil
Râble de lièvre
Civet de chevreuil
Brochettes de calle

PATINOIRE DES MÉLEZES

CE SOIR À 20 H.

H.C. La Chaux-de-Fonds

Berne

Match de championnat

P 22480

LE LOCLE • LE LOCLE • Feuille d'avis des Montagnes • LE LOCLE • LE LOCLE

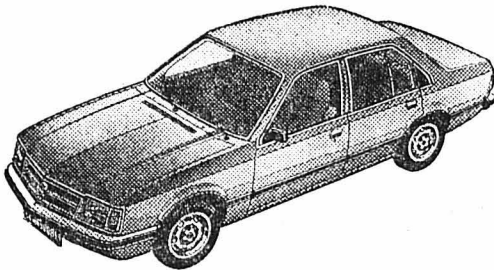
GARAGE DU RALLYE A. DUMONT

DISTRIBUTEUR OPEL - LE LOCLE

Voiture de service à vendre

OPEL MONZA 3 lt.

injection, automatique, radio-cassettes, bleu métal
modèle 1979, 12 000 km.
Tél. (039) 31 33 33



P.S. - Actuellement, prix intéressants sur
OPEL REKORD, COMMODORE, SENATOR
et MONZA
Demandez-nous une offre
Service de vente: P. Demierre

A LOUER au Locle pour le 1er janvier,
Girardet 19, 3e étage,
APPARTEMENT
3 1/2 pièces
en parfait état, cuisine, WC-bain, hall
meublé, balcon, Coditel, cave, cham-
bre-haute. Loyer Fr. 348.—, charges com-
prises. Premier mois gratuit.
Garage disponible Fr. 50.—.
Tél. (039) 31 48 20, heures des repas.



VILLE
DU LOCLE

Election des députés du canton

AU CONSEIL NATIONAL
ET AU CONSEIL DES ETATS
les 20 et 21 octobre 1979

Local de vote: Grande salle de la
Croix-Bleue, France 8

Heures d'ouverture du scrutin:
Samedi 20 octobre de 9 h. à 18 h.
Dimanche 21 octobre de 9 h. à 13
heures.

Vote par anticipation: Les élec-
teurs peuvent exercer leur droit de
vote par anticipation, du mercredi
17 octobre au samedi 20 octobre
1979 à 6 heures:
à l'Hôtel de Ville, Bureau No 16
(rez-de-chaussée) de 8 h. à 12 h. et
de 14 h. à 19 heures.
au Poste de Police, de 19 h. à 8
heures.

Vote des malades: Les infirmes et
les malades incapables de se ren-
dre au scrutin peuvent demander
de faire recueillir leur vote à do-
micile en s'adressant au Secréta-
riat communal jusqu'au vendredi
19 octobre à 17 h. ou au bureau
électoral jusqu'au dimanche 21
octobre à 10 heures (tél. No
31 59 59).

Le Conseil communal

COURS DE PEINTURE SUR BOIS

Conseils pratiques sur le matériel à utiliser, la tech-
nique de la peinture rustique, la préparation de vieux
meubles pour les peindre, etc.

**TOUT EN CONFECTIONNANT
DE JOLIS OBJETS « FLEURIS »**

Groupes de 8-10 pers.; cours de 2 heures un après-
midi et une soirée par semaine; Fr. 6.— par séance
et par personne.

S'adresser à Mlle E. MERLO, Foyer 10, Le Locle,
tél. (039) 31 41 88.

LE CLUB CASSE - NOISETTES

« Mini-Club pour petits
de 3 1/2 ans à 4 1/2 ans »

OUVRE SES PORTES

LE 25 OCTOBRE 1979

Chaque mardi et jeudi après-midi
Quelques places sont encore
disponibles

Renseignements au tél. 039/31 50 50
Centre pédagogique des Billodes
Monts 24-28
2400 LE LOCLE

A louer à Centre-Locle

pour époque à convenir:


APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES + LOGGIA
APPARTEMENT 5 1/2 PIÈCES + 2 LOGGIAS

tout confort, vue magnifique et imprenable, cuisine
agencée, tapis tendus, insonorisation parfaite.

S'adresser à Gérance Centre-Locle, H. Bezzola, Bour-
not 33 (1er étage), Le Locle, tél. (039) 31 65 45.

POTÉE BIOMILL

le nouvel aliment complet
avec viande



le sac de 5 kg. Fr. 10.—
le sac de 10 kg. Fr. 19.— le sac de 20 kg. Fr. 38.—

Dépositaire: F. MOTTIER, Henri-Perret 7,
2400 Le Locle, tél (039) 31 13 16

Dépôt ouvert les lundis et jeudis de 18 h. à 19 h.
Livraisons à domicile sur demande.

ECHANTILLONS gratuits envoyés par poste,
une carte postale suffit.

Documentation à disposition.

AU LOCLE

Institutrice de musique

donne des cours de solfège et de piano
pour débutants.

Téléphoner au (039) 31 13 84 aux heures
des repas.

A louer, tout de suite ou date à convenir
LE LOCLE, av. de l'Hôtel-de-Ville 18,
bel appartement
de 1 pièce, tout confort.
Loyer mensuel: Fr. 177.— + charges.

S'adresser à:
Gérance des immeubles de l'Etat
Seyon 10, 2001 Neuchâtel, tél. 038/22 34 16

A louer, pour le 31 décembre ou date
à convenir
LE LOCLE, rue des Primevères 9
bel appartement
de 4 pièces avec tout le confort, cuisine
agencée.
Loyer mensuel: Fr. 292.— + charges.

S'adresser à:
Gérance des immeubles de l'Etat
Seyon 10, 2001 Neuchâtel, tél. 038/22 34 16

L'ART
DU
MEUBLE

E. ZWAHLEN
(039) 31 38 85

MEUBLES - TAPIS - RIDEAUX
LE LOCLE
Rue de France 4

FABRIQUE CHARLES AERNI S.A. - LE LOCLE
engagerait tout de suite

HORLOGER DÉCOTTEUR

PERSONNEL FÉMININ

Se présenter ou téléphoner au (039) 31 46 83.

Etude Clerc & Dardel, notaires, 2, rue
Pourtalès, 2001 Neuchâtel, tél. (038)
25 14 69

A VENDRE à Peseux, quartier sud, vue
sur la baie d'Auvernier

maison locative ancienne

à rénover, comprenant

- trois appartements de trois chambres
- trois appartements de deux chambres
- un garage.

Chauffage par appartement.

**L'annonce
reflet vivant
du marché
dans votre
journal**



A VENDRE
LE LOCLE

Lotissement « Les Bosses »

villas jumelées

de 6 pièces, surface utile de 157 m²
et 180 m², prix de Fr. 240.000.—
à Fr. 265.000.—, terrain compris.

Descriptif à disposition et pour
tous renseignements, s'adresser à

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaix-de-Fonds
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

SALARIÉS (ES) DES MONTAGNES!

Deux faits récents pour vous montrer comment la droite lutte
contre le chômage et le dépeuplement de nos régions:

CHÔMAGE:

Le syndicaliste Walter RENSCHLER demandait que tout em-
ployeur ait l'obligation de verser des indemnités au travailleur
licencié pour raisons économiques. «Insupportable pour notre
économie», déclara un député libéral. Et la proposition fut
enterrée!

DÉPÉRISSÉMENT DE NOS RÉGIONS:

Pour redresser les déséquilibres régionaux et favoriser l'innova-
tion, la socialiste neuchâteloise Heidi DENEYS demandait la
création d'une banque d'investissements. «Contre la liberté
du commerce et de l'industrie», estimèrent les radicaux. Et la
proposition fut enterrée!

POUR LES SOCIALISTES, LA LIBERTÉ, C'EST AUSSI DE POUVOIR CONTINUER À TRAVAILLER AU PAYS!

Responsable: N. Rousseau



OFFRES D'EMPLOIS



MÉTAUX PRÉCIEUX S.A.

cherche pour son BUREAU TECHNIQUE
DESSINATEUR-CONSTRUCTEUR
pour l'étude de nouveaux équipements ainsi
que pour la transformation et la modification
d'équipements existants.

Notre référence se portera sur un candidat
ayant une bonne formation de base et quelques
années d'expérience.

Prière de faire offres écrites accompagnées des
documents usuels au service du personnel de
MÉTAUX PRÉCIEUX S.A.
Avenue du Vignoble 2, 2000 Neuchâtel
Tél. (038) 21 21 51

PUBLICITÉ ACTIVE, COMMERCE ACCRU!

A vendre, aux Hauts-Geneveys,
dans très belle situation domi-
nante, magnifique vue panorami-
que sur le Val-de-Ruz,

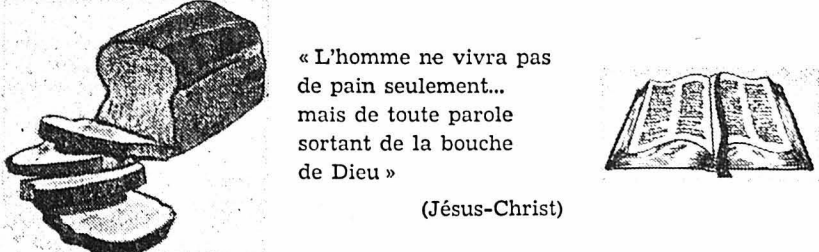
MAISON FAMILIALE

comprenant
1 appartement de 4 1/2 pièces,
1 appartement de 2 1/2 pièces
et 1 studio.
Cuisines agencées, salles de bains.
Nécessaire pour traiter Fr. 50.000.—
et

TERRAIN

de 1200 m² en zone villas.
Fr. 45.000.—.

Fiduciaire Seiler et Mayor S.A.,
Promenade-Noire 10, tél. (038)
24 59 59.



« L'homme ne vivra pas
de pain seulement...
mais de toute parole
sortant de la bouche
de Dieu »

(Jésus-Christ)

Vivre de la parole de Dieu

Vous êtes cordialement invité à assister aux 4 exposés sur ce sujet
présentés par M. J.-J. Dubois de l'Ecole Biblique de Genève
les jeudis 18, 25 octobre et 1er, 8 novembre à 20 heures.

Salle du Musée, rue M.-A.-Calame 6, Le Locle

Entrée libre Action Biblique - Eglise Evang. Libre

Si vous oubliez
de faire
de la
publicité
vos clients
vous
oublieront

Cartes de visite

Imp. Courvoisier SA

avec les socialistes justice et changement



Un dernier regard sur la manifestation

Ainsi que nous l'avons écrit dans notre édition d'hier, le 7e Salon commercial loclois a fermé ses portes dimanche en fin de journée, après avoir accueilli plus de 15.000 visiteurs.

Certains commerçants se remirent immédiatement à l'ouvrage mais d'une autre manière que les 10 jours précédents, en procédant déjà au démontage de leur stand.

SACOL 79 n'est plus qu'un souvenir, que beaucoup n'oublieront toutefois pas de sitôt.

Hier soir, le vaste garage souterrain était en voie de reprendre son aspect habituel afin de retrouver sa destination première: soit abriter plus de 80 voitures.

Exposants, ouvriers, responsables du montage des stands s'affairaient à faire place nette.

Dimanche soir toutefois, les commerçants se sont accordé un instant de répit en prenant part à un repas de clôture agrémenté musicalement par le trio René Dessibourg.

Dans une ambiance très chaleureuse et extrêmement sympathique chacun donna libre cours à sa bonne humeur.

« L'ancêtre » du Salon commercial loclois, M. Williams Huguenin prit d'abord la parole pour féliciter et remer-

cialier les commerçants. Se réjouissant du succès enregistré par cette manifestation cette année, il releva que le Salon de 1981 serait sans doute une exposition ouverte bien davantage encore sur la région. « Je vous souhaite d'ores et déjà plein succès, car je ne serai plus membre du Comité d'organisation ».

Dans la salle où éclatait la joie, le président Edouard Picard s'adressa également aux personnes présentes en souhaitant à tous de passer une dernière soirée dans la détente et la bonne humeur.

LE «BOUM» DE LA DERNIÈRE SOIRÉE

Les propos prémonitoires de M. Picard ne tardèrent pas à se vérifier car la bonne humeur fut véritablement de la partie. Avec spontanéité et en toute simplicité, plusieurs musiciens régionaux, tels que «Milo» Bessire, William Huguenin, se mirent au piano pour permettre à l'orchestre de se reposer. Jocelyne, la formidable animatrice de la soirée régionale de samedi dernier était bien sûr au rendez-vous. Sur des airs populaires interprétés par René Dessibourg et son équipe, elle chanta avec l'enthousiasme et le talent qu'on lui connaît.

Les frères Eric et Gilbert Schwab, respectivement à la batterie et à l'accordéon, accompagnés par le fils de M. Dessibourg, à la guitare basse, offrirent à un public insatiable d'excellents moments de jazz.

Le président Picard n'hésita pas à prendre lui-même le micro afin d'entraîner la salle, dans laquelle avaient pris place environ 200 commerçants, à entonner d'un seul chœur diverses rengaines populaires.

SACOL 79 se voulait un pôle d'animation et d'attraction. Il y est aisément parvenu. La dernière soirée l'a prouvé une fois de plus. Elle a effectivement permis de cultiver l'animation et l'amitié entre ceux qui croient fermement à l'avenir de leur ville et de leur région.

De telles occasions, au reste, fort rares, permettent en effet de resserrer les liens de solidarité indispensables entre ceux qui composent pour une bonne part l'ossature de notre région. (jcp)



Le dernier Salon où l'on cause de... William Huguenin, même au piano, puisqu'il a annoncé son intention de se retirer du comité d'organisation: photo de gauche. A droite, Jocelyne accompagnée par René Dessibourg.



Les frères Eric et Gilbert Schwab, accompagnés du fils de René Dessibourg, ont offert au public d'excellent moments de jazz. (photos Impar-Perrin)

Au Club des loisirs

Une activité généreuse assurée de la continuité

Ainsi que nous l'avons signalé récemment, le comité du Club des loisirs a subi quelques modifications, notamment à la présidence, celle-ci ayant été confiée à M. André Tinguely. Ce dernier succède à M. Jean Simon, nommé président d'honneur, qui durant trois ans, s'est acquitté de sa tâche avec un admirable dévouement. Et pour être précis, mentionnons que M. Pierre Jaquet, contrairement à notre précédente information, ne s'occupe pas des visites aux malades, mais de l'organisation des voyages en groupe, des courses et des visites d'entreprises.

Quant aux autres fonctions du comité, elles sont réparties de la manière suivante: M. Henri Eisenring, vice-président; Mme Erika Bovay, caissière; Mlle Léone Baumgartner, vice-caissière; Mme Yvonne Simon, secrétaire; Mmes Germaine Piaget, Léone Baumgartner, Jeanne Hug et M. André Piaget sont chargés des visites aux malades; quant à Mme Henri Hentzi et à MM. André Calame, Ricardo Ghilmetti, Charles Inderwildi, Arthur Martile et Hans Peter, en tant qu'assesseurs, ils appartiennent au comité également, auquel ils apportent leur précieuse collaboration.

Bien structuré et faisant preuve, de surcroît, de beaucoup de dynamisme, le comité du Club des loisirs s'est mis immédiatement à l'ouvrage pour offrir à ses membres des manifestations dont le programme alléchant, en un premier temps, va s'échelonner jusqu'au 8 décembre 1979.

Après un match aux cartes qui a connu jeudi dernier un beau succès, « Le chat qui vient de l'espace », film de Walt Disney, sera projeté sur l'écran du Casino le jeudi 18 octobre, précédant de peu la vente annuelle qui déroulera ses fastes le samedi 27 octobre, au Cercle ouvrier. « Appenzel et ses coutumes »

sont au programme de la séance hebdomadaire du 8 novembre, avec les diapositives et les commentaires de Mme M. Bourquin, suivie le 15 novembre, au Cercle ouvrier, de la première rencontre de la saison qui se déroulera « Au coin du feu », avec la collaboration de MM. Paul Brasey et Pierre Biedermann.

Le jeu de loto fixé au 22 novembre à la Salle Dixi, puis la projection du film « Le Soudan inconnu », agrémentée d'une conférence de M. Pierre Dubois, de Genève, marqueront la fin d'une première série de manifestations, avant la fête de fin d'année qui aura lieu le samedi 8 décembre à la Salle de paroisse et au Casino. Le programme, une fois de plus, en est alléchant et d'année en année, les membres du Club des loisirs s'en réjouissent, comme ils attendent avec impatience la distribution des fameux cabas de Noël.

Et dans « L'Heure paisible », ce bulletin des aînés très largement distribué dans la population locloise, nous apprenons que la bibliothèque connaît toujours un vif succès et qu'elle est sans cesse complétée par de généreuses donations.

On y rappelle enfin tous les services mis à la disposition des personnes du troisième âge, s'agissant notamment des infirmières visitantes, de l'aide familiale, des repas à domicile et du Conseil loclois pour le 3e âge, dont la permanence, au No 36 de la rue du Marais, est ouverte le lundi matin. (m)

mémo

Le Locle

Grand-Cachot-de-Vent: 14 h. 30-17 h. 30, traditions artisanales du Chili.
Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30-18 h.
Bibliothèque de la Ville: 14 h. 30-18 h. 30.
Pharmacie d'office: Mariotti jusqu'à 21 h. Ensuite le No 117 renseignera.
Permanence dentaire: No 117 renseignera.
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.
Planning familial: tél. 23 56 56.
Consult. conjugales: (038) 24 76 80.
Service aide-familiale: tél. 31 41 44 (heures repas) ou 31 49 70.

A la veille d'une SEMAINE MUSICALE aux Ponts-de-Martel

Les Ponts-de-Martel, 1280 habitants. OCTOBRE 1978: sept concerts réunis en une SEMAINE MUSICALE avaient attiré 1820 auditeurs, soit une moyenne de 260 personnes par manifestation. Chaque soir, un cinquième de la population du lieu participait à la fête musicale.

Un tel bilan démontre que la culture ne peut demeurer l'apanage des seules grandes agglomérations. La musique en particulier contient une force spirituelle qui est à même de combler les besoins de chacun.

Oui, la SEMAINE MUSICALE des Ponts-de-Martel répond à un besoin; c'est pourquoi l'édition 1978 ne pouvait rester unique, il fallait d'autres millésimes.

OCTOBRE 1979: une nouvelle édition, plus grande (huit manifestations), dont la qualité et la diversité ne le cèdent en rien à celles de l'année précédente, soyez-en assurés.

LE PROGRAMME

Fidèles à une orientation esthétique originale, les manifestations artistiques de la prochaine SEMAINE MUSICALE tiennent compte de la plupart des disciplines de la musique classique et de l'art populaire. Mieux, les deux genres se côtoient, s'unissent dans le but de populariser la musique classique et de « classer » la musique populaire.

A l'exception du Spectacle du dimanche soir 21, tous les concerts se dérouleront au Temple des Ponts-de-Martel.

— Samedi 20 octobre à 20 h.15, le Choeur des XVI de Fribourg donnera l'envoi de cette deuxième SEMAINE MUSICALE. Fondé en 1973 par André Ducret, cet ensemble a obtenu successivement en 1976 la mention « excellent avec distinction » aux 13èmes Rencontres chorales internationales de Montreux et un deuxième prix au XXIVe Concours polyphonique international d'Arezzo (Italie). En 1978, il se voit attribuer le premier prix et le prix du public aux Rencontres internationales de Tours en France. Des tournées de concerts en Italie, en Hongrie, en France ont fait de cette formation mixte composée d'une trentaine de choristes un des meilleurs ensemble vocaux du pays.

Au programme, des oeuvres religieuses et profanes de la Renaissance à Aujourd'hui.

— Dimanche 21 octobre, Hélène Jaquet organiste et Patrick Lehmann trompettiste animeront la partie musicale du Culte du matin.

— L'après-midi à 15 heures, un concert sera offert par la Stadtharmonie de Laufon. Classée en division « Excellence » de la Société fédérale de musique, cette Société s'est vue attribuer les plus hautes récompenses lors de ses prestations à de nombreux concours cantonaux et fédéraux. Ses succès à l'étranger, notamment en Angleterre, en Allemagne, en Autriche sont prestigieux. Le programme annoncé par cette harmonie placée sous la di-



Le Choeur des XVI de Fribourg, sous la direction d'André Ducret.

rection de Pius Kissling, est de grande qualité et réjouira tous les amateurs de musique.

— Le dimanche toujours, à la Salle de Paroisse à 20 h.15, on entendra Roger Cunéo, chanteur, et Sylviane Baillif, pianiste. Ces deux artistes se proposent de faire revivre les plus belles chansons que Joseph Kosma a mis en musique sur les textes de Jacques Prévert: un récital d'une haute tenue poétique.

Ce même spectacle sera présenté durant la journée de lundi aux enfants des écoles des Ponts-de-Martel.

— Lundi 22 octobre, toujours à 20 h.15, des oeuvres de compositeurs suisses — Norbert Moret, H.-U. Lehmann, E. de Ceuninck, Ernst Widmer, Jost Meier — seront exécutées par les Solistes de la Société d'Orchestre de Bienne: une soirée originale animée par Charles Dobler, pianiste, Mathias Freund, violoniste, Martin Speth, violoncelliste, Emile de Ceuninck, percussionniste et Jörg Capirone, clarinetiste.

— La « Soirée Jeunesse », le mercredi 24 octobre à 20 h.15, sera consacrée à de jeunes virtuoses: François Nadler, piano, Pierre-André Tailleur, clarinette, Cédric Stauffer qui à l'accordéon vient de remporter récemment le deuxième Prix du Trophée mondial à Torremolinos (Espagne); quant à Grégoire de Ceuninck, flûte de pan, il fera revivre quelques airs du folklore roumain.

— L'excellent Orchestre de chambre de Neuchâtel, un des meilleurs ensembles suisses du genre, sous la direction

de son chef titulaire Ettore Brero, se produira le jeudi 25 octobre à 20 h.15. Au programme: Albinoni, Pachelbel (Canon), J.-S. Bach (deux préludes), Vivaldi et Rossini.

— Lieder et piano, tel est le titre de la soirée du vendredi 26 octobre. Lise Rapin, soprano, Claudine Perret, alto, Ginette Vogt-Landry et Frédy Landry, piano, présenteront une soirée romantique. Des oeuvres de Schumann, Brahms et Dvorak.

— Enfin, dernière manifestation de cette SEMAINE MUSICALE: grand concert donné par les Sociétés musicales des Ponts-de-Martel le samedi 27 octobre, avec la participation de la Fanfare de la Croix-Bleue, le chœur d'hommes « L'Echo de la Montagne », le club d'accordéons « Victoria » et la Société de musique « Sainte Cécile ».

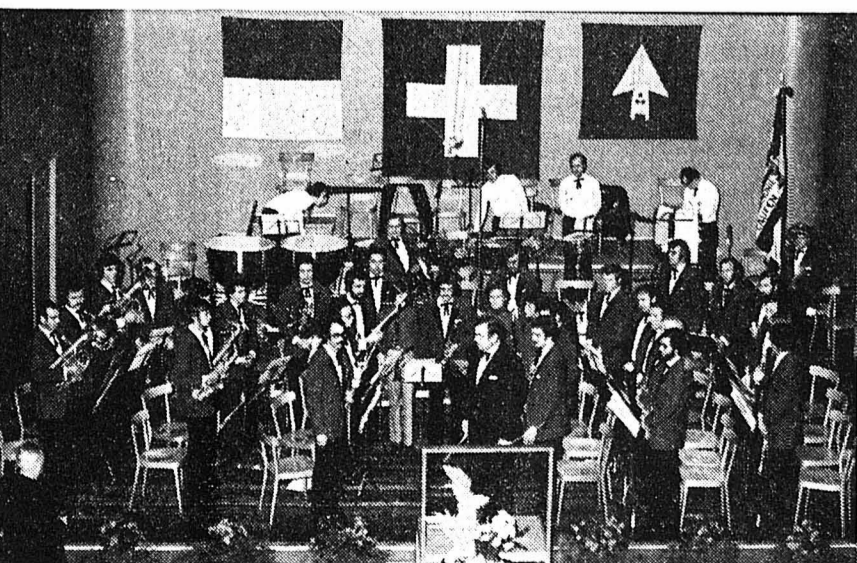
On le voit, un programme riche et varié une nouvelle fois, bien fait pour satisfaire tous les goûts et... toutes les bourses, le prix des cartes d'entrée étant particulièrement bas alors que les abonnements permettent de bénéficier de conditions plus favorables encore. D'ores et déjà, la location est ouverte à la Pharmacie des Ponts-de-Martel.

E. de C.

Entre Monts et Communal

Nomination

Dans une de ses dernières séances, le Conseil communal de la ville du Locle a ratifié la nomination de Mlle Béatrice Hasler au poste d'employée au secrétariat des Ecoles secondaires et supérieure de commerce.



La Stadtharmonie de Laufon qui se produira le dimanche après-midi.

Ceux qui vous promettent la lune y sont.

Au Conseil des Etats: Yann Richter

Les radicaux: du cran et du cœur

Parti radical-démocratique

Une entente durable

Depuis longtemps nos partis œuvraient dans le même sens, mais séparément.

Désormais, c'est dans l'union qu'ils poursuivent leurs objectifs de sauvegarde des libertés individuelles.

Tous les partisans de l'esprit libéral se réjouiront de ce rapprochement.

PARTI PROGRESSISTE NATIONAL - PARTI LIBÉRAL
La Chaux-de-Fonds

**Libre et responsable,
je vote
libéral-ppn**

Patinage artistique

SAISON 1979 - 1980

Cours d'initiation GRATUIT

pendant les vacances scolaires.
Renseignements et inscriptions cours collectif, les lundis, mardis et vendredis, de 16 h. à 18 h., à la patinoire.

C. P. La Chaux-de-Fonds

A vendre à Saint-Imier

villa

de 3 appartements :

2 x 6 pièces
1 x 3 pièces
confort et agencement. Situation ensoleillée. Contenance 2000 m². Prix très avantageux.

A la même adresse

terrain à bâtir

18.000 m² de beau terrain, bien exposé.

Renseignements et visites: Agence immobilière Gges Rottigni, Malle-ray, tél. (032) 92 13 49.

À LOUER pour le 31 octobre 1979

ou date à convenir

BEL APPARTEMENT ensoleillé

de 4 pièces avec confort, sur la Place du Marché.
Convient également pour bureaux, cabinet médical, étude d'avocat.

Tél. (039) 23 23 01 aux heures de bureau.



Place Hôtel-de-Ville 5
La Chaux-de-Fonds

vous offre :
des viscoses, polyester, lainages, de
Fr. 2.- à 5.- / m

et un choix d'automne formidable !
Succursales : Lausanne, Martigny, Payerne, Yverdon, Morges, Bulle.



A LOUER

À RENAN
pour date à convenir

JOLI APPARTEMENT

complètement rénové, 3 pièces, salle de bain, chauffage central général, machine à laver dans la maison, près de la gare, loyer de Fr. 250.- + Fr. 95.- d'acompte de charges.

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

A vendre à La Chaux-de-Fonds

boutique-parfumerie

avec magnifique agencement.

- un magasin de vente
- un bureau-arrière
- un sous-sol
- un WC + dégagement.

Reprise tout de suite ou à convenir. Ce commerce est situé sur l'artère la plus fréquentée de la ville.

Pour tout renseignements:

PROCOM NEUCHÂTEL SA
Promotion commerciale
et immobilière
Seyon 10 - Tél. 039 24 27 77
2000 Neuchâtel

AUX ROCHETTES

Cuisses de granaules

Téléphone (039) 22 33 12

À LOUER immédiatement ou pour date à convenir

bel appartement

de 3 1/2 pièces avec confort et service de conciergerie. Quartier Bois-Noir.

Tél. (039) 23 23 01 aux heures de bureau.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 50 ct. le mot (minimum 10 mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

A vendre

CUISINIÈRE À GAZ, 4 feux, porte vitrée. Superbe occasion. Tél. (039) 31 63 25.

4 PNEUS d'hiver Uniroyal 155 SR 13 Radial, bon état. Tél. (039) 26 89 09.

AQUARIUM 160 litres, 100 x 40 x 40 cm., complet, avec table, au prix de Fr. 300.-. Tél. (039) 23 94 92 dès 19 heures.

Demandes à acheter

ACCORDEON chromatique. Tél. (039) 23 71 28.

DEMAIN SOIR, 20 h. 30

Salle de Musique

LA CHAUX-DE-FONDS

Location: Tabatière du Théâtre Léopold-Robert, tél. (039) 22 53 53

APRÈS SON TRIOMPHE À L'OLYMPIA DE PARIS
la grande vedette dans SON NOUVEAU RÉCITAL

MARIE-PAULE BELLE

A LOUER
pour le 1er novembre 1979
Rue du Parc 77

appartement de 4 pièces

cuisine, vestibule, 1 WC, 1 cave, 1 chambre-haute, 1 bûcher, chauffage par calorifère à mazout.

S'adresser à Fiduciaire KUBLER & HUOT, Av. Léopold-Robert 50, tél. (039) 23 23 15.



Cherchons à louer ou à acheter

FERME OU CHALET

dans le Jura neuchâtelois.

Ecrire sous chiffre AD 23022 au bureau de L'Impartial.

Mercredi 17 octobre et jeudi 18 octobre à 20 heures

Yves Perrier

parlera à la Communauté Evangélique Rocher 14.

Thème: Le vrai disciple.

Invitation à tous - Entrée libre.

OFFRES D'EMPLOIS

Jeune dame cherche travail à temps partiel (3-4 heures par jour) comme

AIDE de bureau

Ecrire sous chiffre GP 23253 au bureau de L'Impartial.

Important commerce de gros, La Chaux-de-Fonds, engagerait

jeune employée de bureau

ayant habitude d'un travail précis et goût des responsabilités.
Travail varié - Place stable.

Faire offres sous chiffre RF 23298 au bureau de L'Impartial.

IMPORTANTE PARFUMERIE DE LA VILLE

cherche

vendeuse en parfumerie

expérimentée, ayant le sens des responsabilités et aimant le contact avec la clientèle.

Age souhaité: 25-30 ans.

Ecrire sous chiffre PA 23264 au bureau de L'Impartial.

Seules les offres manuscrites seront prises en considération.

Imprimerie Courvoisier S.A.

DÉPARTEMENT HÉLIO
LA CHAUX-DE-FONDS

cherche
pour entrée immédiate ou date à convenir

OUVRIERS

consciencieux, pour des travaux soignés, dans son département « impression ».

Se présenter rue Jardinière 149 a.

Bulletin de souscription

Veillez me considérer comme nouvel abonné de **L'IMPARTIAL** dès le : _____ je paierai par 3 - 6 - 12 mois *

Nom et prénom : _____

Domicile : _____

No - Localité : _____

Signature : _____

Prix d'abonnement:

3 mois : Fr. 32.- ; 6 mois : Fr. 61.- ; annuellement : Fr. 115.-

* biffer ce qui ne convient pas.

Compte de chèques postaux 23 - 325, La Chaux-de-Fonds

Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement.

A retourner à « L'Impartial » - 2301 La Chaux-de-Fonds.

URGENT - Restaurant de La Chaux-de-Fonds cherche

ORCHESTRE

2 ou 3 musiciens pour Sylvestre et Nouvel-An.

Tél. (039) 22 50 41.

DEMANDES D'EMPLOIS

vendeuse qualifiée

cherche changement de situation, branche ménage.

Tél. (038) 24 38 20 dès 19 h. 30.

Chef carrossier

expérimenté, cherche changement de situation. Ecrire sous chiffre GT 23297 au bureau de L'Impartial.

RETRAITÉ AI

chauffeur de métier

cherche quelques heures par semaine.

Tél. (039) 23 47 57, heures des repas.

FAISEUR D'ÉTAMPES

qualifié, sachant prendre ses responsabilités, cherche changement de situation. Ecrire sous chiffre RF 23137 au bureau de L'Impartial.

Nous engageons des

caissiers - caissières

de langue maternelle française, titulaires d'un CFC, avec expérience bancaire et ayant de bonnes connaissances d'allemand et d'anglais.

Toutefois, si votre formation n'est pas complète et que, cependant, ce poste et ses responsabilités vous intéressent, nous organiserons un cours spécial qui vous permettra d'acquérir les compétences nécessaires.

Nationalité suisse demandée.

Veillez vous renseigner auprès de notre service du personnel (22 22 06) ou envoyer directement vos offres de services avec curriculum vitae, références et prétentions de salaire au

CRÉDIT SUISSE - GENÈVE
Bureau du personnel
2, place Bel-Air - 1211 Genève
Tél. (022) 22 21 11




CREDIT SUISSE
CS

des patinoire mélèzes

CE SOIR, à 20 h. BERNE

Francis GRÄNICHER
Agent principal
HELVETIA ACCIDENTS
vous conseille
pour toutes vos assurances !
Av. Léopold-Robert 107

 **Charles BERSET**
Gérant d'immeubles
Achats - Vente - Expertises
Rue Jardinière 87

Garage KUHFUSS
Pneus, géométrie 
La Chaux-de-Fonds
Willy Freiburghaus succ.
Collège 5, tél. 039/23 23 21

cfz Carrosserie du Sentier
J.-L. Zosso
Réparations - Transformations
Peintures au four catalyseur
Ronde 21 a, ☎ 039 / 23 93 33

BIERI & GRISONI
GÉNIE CIVIL - BÉTON ARMÉ
Tél. (039) 26 02 02

V.A.C.
René Junod S. A.
Radio - TV - Meubles - Tapis, etc.
115, Av. L.-Robert
La Chaux-de-Fonds

DISCOUNT DU MARCHÉ
Votre magasin préféré !
Tout l'électro-ménager
à prix écrasés !
FORNACHON & Cie
Marché 6 Tél. (039) 22 23 26

ICI
votre annonce
serait lue

 **Mercedes Garage**
P. Ruckstuhl SA
F.-Courvoisier 54
Tél. (039) 23 52 22

 **Oberli** MATRE OPTICIEN
Votre opticien entre
la Channe et la Fleur
15, avenue
Léopold-Robert
Coll. J.-L. Gonzalès

G. ZUCCOLOTTO
Pour toutes vos
installations :
courant fort,
faible et téléphone
La Chaux de Fonds
Tél. 039/23 66 33

 **SPORTS**
Tout pour le hockey



Deux c'est assez...

Après un excellent début de championnat à Langnau. Le HC Chaux-de-Fonds s'est laissé surprendre par Davos avant de s'incliner samedi dernier à Kloten. Ce soir, le SC Berne est l'invité des Mélèzes. Les Chaux-de-Fonniers doivent avant tout reprendre confiance et essayer de l'emporter sur une équipe bernoise qui n'est plus ce qu'elle était il y a deux ou trois saisons. Il faudra bien sûr se méfier sérieusement de Martel et du Finlandais Mononen qui sont actuellement les joueurs les mieux en forme du club de l'Allmend. Mais rien n'est impossible et la victoire est peut-être à la portée des hommes de Tremblay si ces derniers se montrent disciplinés et si la défense ne commet pas d'erreur.

LA CHAUX-DE-FONDS	BERNE
Entraîneur: Tremblay	Entraîneur: Unsinn
Schlaefli	Jaeggi
Girard	Hoffmann
Sgualdo	Bhend
Gobat	Leuenberger
Locher	Zahnd
Piller	Fuhrer
Gosselin	Wist
Dubois	Holzer
Flotiront	Widmer
Hanseler	Wyss
Neininger	Mononen
Mayor	Martel
Houriet	Dellsperger
Von Gunten	Weber
Valenti	Meuwly
Amez-Droz	Lappert
Bauer	

Lors du match du 6 octobre contre le CP Davos, c'est grâce à la fidélité et à l'aide de leurs 925 membres, que le président du PUCK-CLUB HCC, Monsieur Philippe Grand a eu le plaisir de remettre à Monsieur André Ryser, secrétaire technique du HCC, un chèque de Fr. 5000.-, représentant les bénéfices de la saison 1978/79. Rappelons que ce montant, additionné à celui déjà offert au HC Juniors, représente Fr. 10 000.-, somme acquise grâce à l'appui de ses supporters que le PUCK-CLUB remercie vivement. Il compte donc cette saison encore sur la fidélité de ses membres ainsi que sur celle des amis de ceux-ci.

Carte No 50 gagne un bon d'une valeur de Fr. 50.- valable auprès de Calame-Sports, rue Neuve 3.
Carte No 201 gagne un billet d'entrée pour le match du 20 octobre: La Chaux-de-Fonds—Arosa.
(A retirer au Puck-Club)

CARROSSERIE - GARAGE DE LA RUCHE F. Haag
Réparations de toutes marques
Traitement antirouille DINITROL
Ruche 20 Tél. (039) 23 21 35

NOUVEAU GREY FLANNEL
Eau de toilette - After shave **GEOFFREY BEENE**
 **BOUTIQUE BARBIZOU - PARFUMERIE DUMONT**
Avenue Léopold-Robert 53

Exposition permanente

TOYOTA
Vous pouvez nous faire confiance.

 **Léo Eichmann**
Léopold-Robert 72
Tél. (039) 23 79 49

Serre 28
PARADIS des PAPIERS PEINTS
et de la PEINTURE
Eugenio BEFFA

 **LEU**
Machines de bureau
La Chaux-de-Fonds

ENTRESOLSA
LE PAILLASON
Passage du Centre 3

OUEST-LUMIÈRE
MONTANDON & Cie
ÉLECTRICITÉ et TÉLÉPHONE
☎ (039) 22 31 31

Chaussures ville et sport
 **J. KURTH S.A.**
Place du Marché
Rue Neuve 4

Prochain match
aux Mélèzes
samedi 20 octobre
AROSA

 **Winkler et Grossniklaus**
AUTO-ÉLECTRICITÉ
☎ (039) 23 43 23

DÉCORATION
TAPIS - RIDEAUX
MEUBLES MÉTROPOLE
Av. Léopold-Robert 100
☎ 039 / 23 43 65

Elections nationales: combat triangulaire

Pour les électeurs de la République et Canton du Jura, les élections fédérales constituent une première. Une première parce que jusqu'ici ces élections avaient pour cadre l'ensemble du Canton de Berne, qui constituait le cercle électoral au sein duquel les Jurassiens se débattaient — généralement avec succès — pour s'assurer une représentation. Pour les députés au Conseil des Etats, c'est la première fois que les Jurassiens participeront à leur élection: dans le canton de Berne, ils étaient désignés par le Parlement. Quant aux deux représentants du canton du Jura, ils avaient été désignés l'an dernier par élection tacite. Pour l'élection de deux conseillers nationaux et des deux conseillers aux Etats jurassiens, trois blocs sont en présence: le parti démocrate-chrétien, le parti libéral-radical et une liste unique de la gauche jurassienne.

Les Jurassiens disposaient jusqu'ici de 31 suffrages pour l'élection du Conseil national, dans le cadre du canton de Berne. Jusqu'en 1975, le Jura était représenté sous la coupole fédérale par quatre députés: le démocrate-chrétien Jean Wilhelm (autonomiste), le libéral-radical Simon Kohler (qui n'a jamais pris position dans la Question jurassienne), le socialiste Pierre Gassmann (autonomiste) et l'agrarier Paul Gehler (UDC, antiséparatiste). Lors des élections fédérales de 1975, le siège de Simon Kohler passa au Jura-Sud. Les trois autres conseillers nationaux domiciliés sur le territoire de la République et Canton du Jura furent réélus. Mais, M. Paul Gehler démissionna en cours de législature et fut remplacé par son fils, M. Jean-Paul Gehler, de Reconville. Quant à Pierre Gassmann, il fut élu tacitement en compagnie du démocrate-chrétien Roger Schaffter, l'autonomie dernier, au Conseil des Etats. Il fut remplacé au Conseil national par un socialiste autonomiste de Moutier, M. Jean-Claude Crovisier. Il ne reste donc qu'un conseiller national sortant dans le canton du Jura, pour deux sièges, soit M. Jean Wilhelm, pdc, qui siège au Conseil national depuis 1959. Pour le Conseil des Etats, les deux titulaires nommés l'automne dernier — le pdc Schaffter et le socialiste Gass-

mann, se représentent. Voilà la situation sur le plan des hommes.

TROIS BLOCS EN PRÉSENCE

Sur le plan des partis, trois blocs sont en lice. Le pdc (32 pour cent de l'électorat) entend conserver de haute lutte un siège dans chacune des Chambres fédérales. Au côté de Jean Wilhelm, il présente la candidature de Pierre Paupe, directeur de l'Assurance immobilière du nouveau canton et secrétaire général du parti. M. Paupe avait obtenu un brillant résultat lors des élections au Gouvernement jurassien, mais sa candidature avait été retirée en vue du deuxième tour au profit d'une cohésion autonomiste. Pour le Conseil des Etats, le pdc présente la candidature de M. Martin Oeuve, député-maire de Chevenez, aux côtés de M. Roger Schaffter, chef historique du RJ qui vient de se bruyeler publiquement avec Roland Béguelin. Les deux titulaires du pdc ont de fortes chances d'être reconduits dans leurs fonctions si le pdc obtient ses deux sièges. Ce qui n'est pas certain au départ. Les Jurassiens sont habitués à voter pour des hommes qui se sont illustrés dans la défense du Jura. A ce titre, la gauche joue habilement. Parti socialiste (18 pour cent de l'électorat) et parti chrétien-social indépendant (14 pour cent) présentent une liste commune intitulée « Unité jurassienne et populaire » et comportant les noms de M. Pierre Gassmann, conseiller aux Etats sortant et Gabriel Roy, l'adjoint de Roland Béguelin au secrétaire du RJ. La gauche présente les deux mêmes candidats pour le Conseil national et le Conseil des Etats. Le pdc soutient cette liste qui rassemble donc toutes les forces de gauche (35 pour cent de l'électorat environ). Comme les deux candidats ont en outre conclu un accord de désistement réciproque, la gauche devrait logiquement emporter un siège dans chacune des deux Chambres fédérales.

Reste le parti libéral-radical qui, avec le soutien de l'udc, représente 27 pour cent de l'électorat et présente deux candidats au Conseil des Etats (MM. David Stucki et Jean-Claude Schaller, députés) et six au Conseil na-

tionnel (deux candidats par district). La multiplication des listes régionales permettra peut-être au pdc de gagner des suffrages. Pour le reste, l'obtention ou non d'un siège dépendra en grande partie de la discipline de vote des électeurs démocrates-chrétiens et de la gauche. Le panachage entre listes pdc et listes de gauche, pourrait faire le jeu des libéraux-radicaux qui jouent une carte importante avec cette élection. Exclue l'an dernier du Gouvernement jurassien par une coalition pdc-ps-psi et parti radical réformiste (ce dernier ne présente pas de candidats aux élections fédérales), un succès libéral-radical aurait un grand retentissement dans le Jura. Il faut prévoir d'ailleurs que le Rassemblement jurassien — malgré les divergences qui opposent Roland Béguelin aux trois députés fédéraux autonomistes sortants — prendra position pour soutenir les listes pdc et celles de la gauche dans le seul but de barrer la route au parti libéral-radical. (j)

SAULCY

Le curé Robert Migy fête ses 25 ans de sacerdoce

Nous apprenons avec plaisir que le curé Robert Migy, qui administre les paroisses catholiques de Lajoux et Saulcy vient d'être fêté pour ses 25 ans de sacerdoce. Il y a en effet 25 ans qu'il a célébré sa première messe à Boécourt. L'abbé Migy est curé de Lajoux-Saulcy depuis quatre ans. Natif de Montavon, il a commencé son ministère de prêtre à St-Ursanne, puis à St-Nicolas à Delémont et il fut ensuite directeur du vicariat français de Berne avant d'être appelé pour remplacer les curés Girardin et Cuenat. (kr)

Carnet de deuil

LAJOUX. — M. Elie Saucy est décédé à l'âge de 78 ans. Père de cinq enfants, il fut pendant une douzaine d'années membre du Conseil communal de son village et un membre dévoué de la fanfare locale. (kr)

Vers un service de tutelle en Ajoie

Lors de son assemblée annuelle l'Association des maires d'Ajoie, siégeant sous la présidence de M. Pierre Henzelin, a accepté le principe de la création d'un service de tutelle et de curatelle en Ajoie et compétence a été donnée au comité pour étudier le projet. (kr)

RÉCLÈRE

Assemblée communale inachevée

Présidée par le maire M. Roger Jolissaint, l'Assemblée communale de la commune de Réclère en Haute-Ajoie a été marquée par un incident. Le procès-verbal de la dernière assemblée n'a pas été accepté tel que rédigé par la secrétaire communale, à la suite d'une erreur relative à une vente de terrain. Sur ce, un membre du Conseil communal et la secrétaire communale ont quitté la salle. Il y eut par la suite de nombreuses discussions et finalement l'assemblée fut levée avant qu'il soit statué sur les autres objets de l'ordre du jour. (kr)

Chronique horlogère

Inquiétude chez les boitiers

Quatre entreprises demandent assistance

Quatre grandes entreprises jurassiennes de la boîte de montres, qui occupent plus de 1200 personnes, se sont adressées au Département de l'économie publique de la République et Canton du Jura pour lui demander son assistance. Les fabricants se plaignent de la concurrence des Asiatiques, de la politique des prix des petites entreprises de la branche, ainsi que de l'attitude des grands groupes horlogers suisses et notamment de la concurrence qu'elles exercent par le biais de leurs industries établies à l'étranger. Ils invitent le Département cantonal à organiser une réunion avec eux et les syndicats pour discuter notamment des mesures qu'ils seront contraints de prendre (chômage partiel et licenciements) pour sauver le plus grand nombre de places de travail.

Le service de presse du canton du Jura confirme que le Département de l'économie publique a reçu une lettre de ces quatre entreprises, qui ont été invitées à une rencontre prochaine pour discuter des problèmes qui se posent à elles.

RÉACTION SYNDICALE

Pour sa part, la FTMH fait part de sa consternation dans un communiqué. Cette lettre laisse apparaître une nouvelle orientation des employeurs qui « préfèrent maintenant s'en référer directement à l'Etat plutôt qu'à d'engager une discussion avec la FTMH qui, dans le Jura, regroupe plus de 5000 travailleurs ». La FTMH a demandé des explications aux employeurs ainsi qu'au Département cantonal de l'économie publique. (ats)

memento

- La Main-Tendue (pour le Jura): tél. 143.
- SAIGNELÉGIÉ**
Police cantonale: tél. 51 11 07.
Préfecture: tél. 51 11 81.
Hôpital, maternité et serv. ambulance: tél. 51 13 01.
Médecins: Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Bourquin, Les Breuleux, tél. 54 17 54.
Pharmacie Fleury, Saignelégier, tél. (039) 51 12 03.
Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.
Service du feu: No 118.
Aide familiale: tél. 51 11 04.
Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.

PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS

40 enseignants canadiens au Louverain

Quarante enseignants canadiens, travaillant actuellement en République fédérale d'Allemagne, viennent de passer un week-end au Louverain, dans le cadre des cours et séminaires organisés par le Centre pour perfectionnement des professeurs de l'enseignement secondaire (CPS). Les 40 enseignants, par le biais de films, exposés et discussions se sont initiés aux particularités géographiques, historiques, politiques, etc., de la Suisse.

Ils ont manifesté un grand intérêt à ainsi mieux découvrir un pays dont plusieurs n'avaient qu'une vague idée. Les animateurs de ce séminaire s'estiment satisfaits des

différents contacts qui se sont noués au cours de ces deux journées d'étude, d'échanges et de visites.

Au chapitre des visites, à noter que la découverte des automates Jaquet-Droz, au Musée des beaux-arts, à Neuchâtel, a été pour les Canadiens une véritable révélation.

Les trois exposés présentés au cours de la journée de samedi avaient comme auteurs: Mme Verena Müller (du Centre de perfectionnement), qui a parlé des institutions politiques suisses, M. François Matthey (professeur à l'Université de Neuchâtel) qui a développé les thèmes de la culture, de la littérature et de l'histoire, principalement en Suisse

romande, et M. Fritz Egger (directeur du Centre de perfectionnement), qui a disserté sur les systèmes éducatifs.

Rappelons enfin que le Centre suisse pour le perfectionnement des professeurs de l'enseignement secondaire est une institution de la conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique, subventionnée par la Confédération. Créé en 1969, son siège est à Lucerne. Le centre a pour mission principale de développer et d'organiser la formation continue des professeurs de l'enseignement secondaire. (pab)

CORCELLES

Voiture sur le toit

Dimanche à 21 h. 10, un automobiliste de Zollikofen, M. S. B., circulait sur la route principale de Rochefort à Corcelles. Arrivé au lieu-dit Cudret, dans un virage à gauche, sur la route détournée, il perdit le contrôle de sa machine qui sortit de la route sur la gauche, revint sur sa droite et se retourna sur le toit. Dégâts matériels.

Sur le bureau du Conseil d'Etat

► Suite de la page 7

Octroi du droit de vote à 18 ans et information

Lors des dernières votations cantonales des 8 et 9 septembre 1979, moins de 10% de l'électorat neuchâtelois s'est déplacé jusqu'aux urnes.

Nous sommes persuadés que beaucoup de gens ignoraient les dates et les sujets du scrutin (droit de vote dès 18 ans en particulier).

Nous connaissons les méthodes publicitaires et persuasives du Conseil d'Etat lorsqu'il s'agit de « faire passer » les demandes de crédits routiers, en ce qui nous concerne, nous n'en demanderons pas tant. Cependant le Conseil d'Etat ne pense-t-il pas qu'il serait judicieux à l'avenir que la population neuchâteloise soit informée officiellement par l'Etat lors de toute votation cantonale? (Envoi de dépliant, de même qu'il est fait par la Confédération lors des votations fédérales par exemple).

Question J.-L. Virgilio (soc)

Publicité pour le gaz naturel

En août 1979, l'Association suisse de l'industrie gazière a fait parvenir aux députés du canton de Neuchâtel

et probablement à ceux de tous les cantons et à plusieurs autres personnalités, une brochure intitulée « Fenêtre ouverte sur le gaz naturel » ainsi qu'un « Agenda de l'An 2000 ».

En septembre 1979, il s'est agi d'un pavé de grès et en octobre d'un morceau de charbon.

Cette campagne, inutile à cette échelle est certainement très coûteuse notamment par les frais d'emballage et de port qu'elle implique et est bien entendu supportée par les utilisateurs du gaz naturel.

Le Conseil d'Etat peut-il intervenir auprès de cette Association afin de faire cesser ces envois dans le canton de Neuchâtel.

Question J.-M. Monsch (soc).

Horaires des CFF

On a pu constater, ces dernières années, une détérioration plutôt qu'une amélioration des horaires CFF sur les lignes qui desservent notre région, particulièrement le Haut du canton. D'autre part, on nous annonce de nouvelles perturbations dues à l'ouverture de la ligne de raccordement à l'aéroport de Zurich-Kloten ainsi que la mise en service, en 1981, de la liaison Olten-Rothrist. On nous dit aussi que la nouvelle conception du trafic voyageurs (NTCV) sera mise en application lors du changement d'horaire d'été 1982.

Le Conseil d'Etat peut-il nous renseigner sur les dispositions qu'il a prises pour que les intérêts de notre canton soient défendus efficacement et que nous n'assions pas, dans le domaine ferroviaire, au même phénomène de délaissement de notre région que dans le domaine routier?

Sommés-nous en possession d'un organisme structuré qui puisse agir en coopération directe avec les CFF et suffisamment puissant pour faire valoir notre point de vue en la matière? Question Ch.-A. Perret (lib)

VAL-DE-TRAVERS

Pour l'octroi de concessions pour installateurs-électriciens

La réglementation communale sera revue à Travers

Sollicité depuis plusieurs années par des privés, détenteurs de la maîtrise fédérale désirant obtenir l'autorisation de procéder aux installations électriques intérieures à Travers, le Conseil communal du lieu avait en principe toujours refusé de telles requêtes. Il estime maintenant que le monopole absolu est contraire à la liberté du commerce et de l'industrie.

Devant l'importance du problème, l'exécutif a jugé utile de connaître un avis de droit, en vue de déterminer dans quelle mesure le monopole pourrait être conservé. Considérant les divers aspects de l'affaire et les derniers arrêts du Tribunal fédéral, il a été décidé de revoir la réglementation communale, en limitant cependant le nombre des concessions. La notion du besoin entrera donc en ligne de compte et le ou les bénéficiaires auront l'obligation de collaborer, si nécessaire, à l'entretien des installations extérieures.

Pendant une période déterminée, ils devront garantir le bon fonctionnement des installations qui leur auront été confiées.

Les membres du Conseil général auront en conséquence à se prononcer le 22 octobre prochain sur la modification de l'article premier du règlement du service électrique, lequel accordera de-

sormais la compétence au Conseil communal, pour établir et signer toute convention appelée à régir les rapports avec le concessionnaire. Il en ira de même en ce qui concerne la résiliation.

(ad)

Augmentation de la taxe des chiens

Au vu de la modification de la loi cantonale, autorisant de porter la taxe de chien à 60 fr. au maximum et considérant que de nombreuses communes ont adapté la taxe en question, le Conseil communal de Travers à son tour, propose au législatif la modification de l'article 112 du règlement de police, en fixant la taxe pour les chiens du village à 60 fr., contre 30 fr. précédemment. Pour les environs et la montagne, elle est réduite à 20 fr., mais pour le premier animal seulement. La taxe en question comprend les frais d'enregistrement, de marque au collier ainsi que la redevance à verser au canton, pour la tenue du fichier et le maintien d'une fourrière.

Si le Conseil général, lors de sa prochaine séance, suit aux propositions de l'exécutif, la nouvelle taxe sera perçue dès le 1er janvier 1980. (ad)

memento

Neuchâtel

Jazzland: Earle Ronald Warren.
Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures, Favez, avenue Premier-Mars.
Ensuite, tél. 25 10 17.
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 - 61 31 81.
La Main-Tendue: tél. 143.

CINÉMAS

Apollo: 15 h., 20 h. 30, Les guerriers de la nuit; 17 h. 45, L'argent de la vieille.
Arcades: 20 h. 30, I love you - Je t'aime.
Bio: 18 h., 20 h. 45, Le tambour.
Palace: 15 h., 18 h. 45, 20 h. 45, Clair de femme.
Rex: 20 h. 45, La secte de Marrakech (brigade mondaine).
Studio: 18 h. 45, Il pleut sur Santiago; 21 h., Les visiteurs d'un autre monde.

Val-de-Ruz

Pharmacie de service: dès 18 h. 30, Marti, Cernier, tél. 53 21 72 et 53 30 30.

Main-Tendue: tél. 143.
Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44.
Aide familiale: tél. 53 10 03.
Ambulance: tél. 53 21 33.
Soins à domicile: lundi, mercredi, vendredi, 17 h. 30 - 18 h. 30. Tél. 53 15 31.

Val-de-Travers

Môtiers: Château, exposition de photos, vitraux, dessins, peintures, 10-23 h. Fleurier, salle Fleurisia, expo. collective 15 h. - 18 h. et 19 h. - 21 h. 30. Couvet, cinéma Colisée: 20 h. 15, Hair. Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28. SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81.
La Main-Tendue: tél. 143, 20" d'attente. Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81. Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.
Fleurier infirmière visit.: tél. 61 38 48. Police cantonale: tél. 61 14 23. Police (cas urgents): tél. 117. Police du feu: tél. 118. Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17. Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

MOCO S.A.
CERNIER - Tél. (038) 53 32 22
derrière le Marché Diga
le GROSSISTE qui vend
directement au public
... aux prix de fabrique!
MEUBLES RUSTIQUES
espagnols et de styles
Exposition sur 2500 m²
Facilités de paiements
Lundi FERMÉ - ☐
P 22306

Liste des matchs au loto du 17 octobre - 16 décembre 79

LA CHAUX-DE-FONDS

1. Mercredi	17 octobre	Cercle Français	Ancien Stand
2. Jeudi	18 octobre	H.-C. Les Joux-Derrières	Ancien Stand
3. Vendredi	19 octobre	Cercle de l'Ancienne	Cercle Ancienne
4. Samedi	20 octobre	Accordéonistes La Ruche	Cercle Catholique
5. Dimanche	21 octobre	F.C. Etoile	Ancien Stand
6. Vendredi	26 octobre	Ass. Suisse des Invalides	Ancien Stand
7. Samedi	27 octobre	Groupement des Juniors	Ancien Stand
8. Dimanche	28 octobre	Accordéonistes Patria	Cercle Catholique
9. Vendredi	2 novembre	S.F.G. l'Ancienne	Cercle Ancienne
10. Samedi	3 novembre	Mouv. Pop. des Familles	Cercle Catholique
11. Dimanche	4 novembre	Cercle Italien	Cercle Catholique
12. Mercredi	7 novembre	Musique Persévérante	Maison du Peuple
13. Jeudi	8 novembre	F.C. La Chaux-de-Fonds	Ancien Stand
14. Vendredi	9 novembre	Cercle des Armes-Réunies	Ancien Stand
15. Dimanche	11 novembre	S.O.G. Satus	Ancien Stand
16. Jeudi	15 novembre	Chorale de Police	Cercle Catholique
17. Vendredi	16 novembre	Amis de la Nature	Maison du Peuple
18. Samedi	17 novembre	Cercle Espagnol	Ancien Stand
19. Dimanche	18 novembre	Judo-Club	Cercle Catholique
20. Jeudi	22 novembre	Club du Berger allemand	Maison du Peuple
21. Vendredi	23 novembre	Cercle Portugais	Cercle Catholique
22. Samedi	24 novembre	Musique de la Croix-Bleue	Croix-Bleue
23. Dimanche	25 novembre	Cercle du Billard	Cercle du Billard
24. Jeudi	29 novembre	Ski-Club	Ancien Stand
25. Vendredi	30 novembre	Cercle de l'Ancienne	Cercle Ancienne
26. Dimanche	2 décembre	F.C. Superga	Maison du Peuple
27. Jeudi	6 décembre	Société des Chasseurs	Ancien Stand
28. Vendredi	7 décembre	Cercle Catholique	Cercle Catholique
29. Samedi	8 décembre	Société Employés de Commerce	Ancien Stand
30. Dimanche	9 décembre	Colonia Libera Italiana	Cercle Catholique
31. Vendredi	14 décembre	Société d'Aviculture	Cercle Catholique
32. Samedi	15 décembre	Accordéon. Edelweiss/Chaux-de-Fonds	Ancien Stand
33. Dimanche	16 décembre	Société Gymnastique Hommes	Ancien Stand

CONSERVEZ CETTE ANNONCE!

LAITERIE
MAURICE GOGNIAT
Paix 82 - Tél. 039/22 31 14
SPÉCIALISTE
EN FONDUE!



Chaque année mieux coté

Depuis 1927 et toujours à votre service!
BOULANGERIE-PÂTISSERIE
A. HOCHULI
Pl. Hôtel-de-Ville 1 a
Tél. (039) 22 27 39
La Chaux-de-Fonds



Tout à prix Discount
P. Lisenlié
Serre 90
☎ (039) 23 00 55
Le Prix Le Meilleur
c'est chez Pierrot qu'il se trouve
Livraison - Garantie
Service - Mise en service
Location - Vente

CENTRAL CASH
Marché de gros alimentaire
Av. Léopold-Robert 157 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 31 64

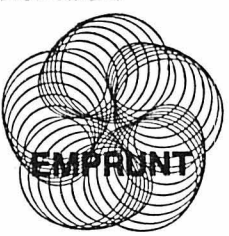
Comme par le passé... BOEUF toujours extra tendre!
SAUCISSES et SAUCISSONS médaille d'or
Spécialité: Grillade de campagne
BOUCHERIE OBERLI
G. Monney, succ.
Paix 84 - Tél. 039/22 22 28

l'ancien stand c'est aussi un restaurant
MIDI et SOIR RESTAURATION CHAUDE
MENU DU JOUR Fr. 8.- servi sur plat
Organisation de vos RÉCEPTIONS - REPAS COCKTAILS à domicile
P. Tampon-Lajarriette



HERTIG VINS
Pour vos matchs au loto
Commerce 89
Tél. (039) 22 10 44

HOCHREUTINER & ROBERT SA
40, rue de la Serre
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 10 74
FONDERIE
d'or, d'argent et platine
Achat de vieille bijouterie et récupération de tous déchets contenant des métaux précieux



Société de Banque Suisse
Schweizerischer Bankverein
Società di Banca Svizzera
Swiss Bank Corporation

4%
Emprunt 1979-91 de fr. 100 000 000
Financement de ses opérations à long terme

100%
Prix d'émission

Délai de souscription du 16 au 22 octobre 1979, à midi

No de valeur: 89 866

Modalités de l'emprunt
Durée: 12 ans au maximum
Titres: obligations au porteur de fr. 5000 et fr. 100 000
Libération: 5 novembre 1979
Coupons: coupons annuels au 5 novembre
Cotation: aux bourses de Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Neuchâtel, St-Gall et Zurich

Le prospectus d'émission complet paraîtra le 16 octobre 1979 dans les journaux suivants: «Basler Zeitung», «Journal de Genève», «Gazette de Lausanne», «Nouvelle Revue de Lausanne» et «Neue Zürcher Zeitung». Il ne sera pas imprimé de prospectus séparés. Des bulletins de souscription avec les modalités essentielles seront remis par tous les sièges, succursales et agences en Suisse.

Société de Banque Suisse

Section de La Chaux-de-Fonds
SERVICE DE SOINS A DOMICILE Tél. (039) 22 22 89
Appartements à louer
A LOUER appartement, 3 pièces, tout confort. Pour date à convenir. Tél. (039) 23 83 28.

ÉLECTIONS FÉDÉRALES
Pour vivre mieux et autrement.
Ça vaut la peine
L'entente entre le PSN et le POP pour l'élection au Conseil national permet d'envisager qu'un troisième siège soit gagné par la gauche et que soit mieux défendu à Berne le peuple neuchâtelois.
A part celles des abstentionnistes, il n'y aura pas à gauche de voix perdues.
Il faut donc aller voter et donner votre appui à l'union des forces de gauche.
ET CHOISISSEZ LES LISTES GRISSES DU POP, car c'est le parti:
- de l'union des forces populaires,
- de l'opposition la plus résolue à la politique des partis bourgeois,
- de la défense des travailleurs efficace - irremplaçable - nécessaire.

POP
listes grises:
No. 4 Conseil National, No. 14 Conseil des Etats
LORSQUE LES TRAVAILLEURS S'ABSTIENNENT, LES PATRONS SE FROTTENT LES MAINS!
LE MOMENT EST VENU D'INVERSER LES RÔLES! TRAVAILLEURS, TRAVAILLEUSES, ALLEZ VOTER pour les candidats SYNDIQUÉS!
Jeunes de 18 à 20 ans, utilisez votre nouveau droit: ÉLISEZ LES CONSEILLERS AUX ÉTATS
Cartel syndical cantonal neuchâtelois et Union Ouvrière de La Chaux-de-Fonds
Signés: CSCN: R. Jeanneret - U.O.: R. Huguenin

SATEM
Produits pétroliers
● Mazout de chauffage
● Carburants
● Lubrifiants
● Produits techniques pour la route
● Bitumes
● Goudrons
● Département technique et révision de citerne
SATEM SA
Dépôt Chaux-de-Fonds
Tél. 039/239090

PLEIN CENTRE
A louer pour tout de suite ou pour date à convenir:
locaux commerciaux d'une surface de 680 m2 environ
conviendraient comme bureaux ou industrie non bruyante.
Pour tout renseignement, s'adresser à:
Winterthur-Assurances
Agence générale de La Chaux-de-Fonds
Monsieur Noël Frochaux
Tél. (039) 23 23 45
ou à
Winterthur-Assurances
Winterthur
Service immobilier
Tél. (052) 85 11 11 int. 2411

JURA BERNOIS • JURA BERNOIS • JURA BERNOIS

Inauguration de la caisse de l'Etat du Jura bernois

Cinq fonctionnaires pour 28.539 contribuables

« Aujourd'hui, j'ai l'honneur d'inaugurer officiellement la Caisse de l'Etat à Courtelary dans ses nouveaux locaux. Certes une Caisse de l'Etat existait déjà à Courtelary, or grâce à la compréhension de la Députation du Jura bernois et de Bienne Romande, il a été possible de fusionner la Caisse de l'Etat à Montier avec celle de Courtelary pour en faire la Caisse de l'Etat du Jura bernois. De ce fait, son importance en a été doublée. Il était donc justifié de mettre à sa disposition de nouveaux locaux et de l'équiper de nouveaux moyens d'information. »

Ces propos ont été tenus par M. Werner Martignoni, directeur des Finances du canton de Berne, lors de l'inauguration de la Caisse de l'Etat du Jura bernois à Courtelary dans un bâtiment sis en face de la Préfecture du district.

Un autre conseiller d'Etat, M. Henri-Louis Favre de Reconville, participait à cette manifestation tout comme de nombreuses personnalités politiques des trois districts francophones dont notamment M. André Ory, président de la Fédération des communes du Jura bernois.

La caisse de l'Etat du Jura bernois sera dirigée par M. P. Guerne de Tavanne, assisté de M. Schupbach de Courtelary et de trois autres collaborateurs. Les comptes de 28.539 contribuables seront supervisés par ces cinq personnes grâce à des moyens modernes (petit ordinateur, terminal, microfilm, etc.).

Chef du Contrôle cantonal des finances, M. Konrad Bronnimann, souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes pour cette inauguration. Dans son exposé, il rappelle les tâches d'une caisse de l'Etat. « Selon le décret du 4 novembre 1975 sur l'organisation de la direction des finances, la centrale d'encaissement des impôts et les caisses de l'Etat des arrondissements respectifs sont chargés d'encaisser les créances dont elles sont débitées, en particulier les impôts directs. Les caisses de l'Etat représentent l'Etat dans la procédure de poursuites et de faillites. »

Cinq personnes assureront le bon fonctionnement de la caisse de l'Etat du Jura bernois, M. P. Guerne de Tavanne en sera le chef. Il sera assisté de M. Schupbach, adjoint, de Courtelary. M. P. Godat de Saint-Imier, sera chargé du service du guichet et de la surveillance des extances du district de Courtelary. M. Christe de Moutier surveillera celles du district de Moutier et du service des téléphones. Enfin, M. Chapuis de Moutier s'occupera des arrerages du district de La Neuveville ainsi que de l'encaissement des amendes et frais judiciaires pour tout le Jura bernois.

UNE TACHE INDISPENSABLE ET IMPORTANTE

Dans son allocution, prononcée après la visite des locaux, M. Werner Martignoni rappela que le canton et le Jura bernois s'étaient fermement attelés à la réorganisation des institutions depuis le vote fixant les limites du canton de Berne dans ses nouvelles frontières.

Par la suite l'orateur se pencha plus spécifiquement sur le travail de la nouvelle caisse de l'Etat du Jura bernois. « Je sais que la mission de la caisse de l'Etat n'est pas vue d'un oeil très sympathique par la population. Une grande part de son activité consiste à encaisser les impôts, amendes et autres

créances dues à l'Etat et aux communes, ce qui touche la partie corporelle la plus sensible, le porte-monnaie. N'oublions cependant pas que la population bénéficie à nouveau de cet argent, par le biais des diverses prestations publiques. (...) »

La caisse de l'Etat accomplit ainsi pour tous une tâche indispensable et importante au service de tous les citoyens. Ne rencontrant pas toujours la compréhension nécessaire dans ses tâches de perception, sa mission de service de renseignements et des conseils prend toute son importance. Elle ne peut donc limiter les relations de l'Etat avec les citoyens à des factures et formules bureaucratiques, mais doit au contraire soigner les contacts humains. »

DES CHIFFRES ÉTONNANTS

Depuis plus de quarante ans au service de l'Etat de Berne, M. Pierre Guerne, chef de la caisse de l'Etat du Jura bernois, donna des précisions sur le fonctionnement de cette institution.

« La centralisation de la caisse de l'Etat de Courtelary, contrairement à ce que pensent maints citoyens, n'est pas le fruit de la partition du Jura. En effet, en prévision de la perception des impôts par tranches, toutes les recettes du canton qui avaient leur siège dans chacun des 30 districts, devaient être centralisées au siège de l'arrondissement de taxation dont elles dépendaient. (...) »

Le personnel supervise donc les comptes de 28.539 contribuables recensés dans le Jura bernois et débiteurs en impôts d'état, d'une somme de 55 millions de francs en chiffre rond. Sur ce nombre, seuls 3023 cas d'arrerages nous ont été remis en juin dernier, par le service électronique. C'est dire par là, à l'étonnement de bien des contribuables, que le 89 pour cent des citoyens paient comptant leurs impôts à l'échéance des tranches et que seul le 11 pour cent des contribuables occupent notre temps à leur accorder des facilités de paiement. Dans bien des cas hélas, nous nous voyons dans l'obligation, bien malgré nous, de recourir aux poursuites. En effet, au cours de l'année dernière, 2021 commandements de payer ont été notifiés, 1623 saisies opérées et 370 réquisitions de vente requises. Le déplacement de nombreux contribuables a occasionné 562 recherches de domiciles. »

UNE NOUVELLE ÉTAPE

Enfin, M. André Ory, président de la Fédération des communes du Jura bernois, s'adressa à l'assistance pour signaler que la FJB et avec elle la commune de Courtelary se déclaraient satisfaits de cette inauguration.

« La manifestation d'aujourd'hui marque une nouvelle étape sur la voie, déjà longue, de la réorganisation du canton de Berne dans ses nouvelles frontières. Il y a quelques mois, l'autorité de taxation s'installait à Moutier. C'est maintenant la caisse de l'Etat qui prend ses quartiers à Courtelary. Ainsi pas à pas, sans accroc et sans à-coups, l'administration s'adapte à la nouvelle situation créée par la sécession des districts du nord. »

Pour terminer, le président de la FJB expliqua que son association contribuera activement au soutien de l'économie du Jura bernois mais demanda néanmoins l'aide du canton et de la Confédération.

« C'est ainsi qu'au cours des prochains mois, la FJB examinera les me-

asures de coordination et de rationalisation à envisager dans le domaine des investissements publics, notamment au niveau communal. Parallèlement, pour assurer l'indispensable collaboration avec le secteur privé, elle préparera la mise en place d'une chambre d'économie publique, dont les statuts existent du reste déjà sous forme de projet. Le Jura bernois compte sur l'aide du canton et de la Confédération. Il en a besoin pour surmonter les difficultés actuelles. Mais il peut aussi compter sur l'esprit d'initiative de la FJB ainsi que je viens de le laisser entendre. Certes, ce n'est pas encore demain que la caisse de l'Etat, succursale de Courtelary, aura besoin de coffres aussi larges et aussi profondes que ceux de Wall Street ou de la Bahnhofstrasse de Zurich. Mais je me plais à espérer que les recettes de la caisse de l'Etat dans notre région suivront une courbe ascendante, régulière et sans à-coups: si elle fait de bonnes affaires, ce sera le signe que nous aussi, contribuables du Jura bernois, allons vers des jours plus prospères... »

Laurent GUYOT

Nouvelle nonagénaire

Il est, dans nos communes, certaines coutumes fort sympathiques, notamment celle consistant à fêter de façon toute particulière les nouveaux nonagénaires. C'est ainsi que Mme Léon Liengme a reçu une délégation du Conseil municipal venue lui apporter ses vœux accompagnés d'une gentille attention, cependant que la Fanfare municipale lui offrait une petite sérénade.

Mme Liengme coule des jours paisibles dans sa propriété, sise à Courtelary. Elle jouit encore d'une bonne santé, mis à part les quelques handicaps liés à son âge. En 1909, elle avait épousé M. Léon Liengme, ancien préfet du district, décédé en 1956. (at)

• TRAMELAN • TRAMELAN •

Tennis de table

Challenge du 800e anniversaire très disputé

La deuxième édition du challenge du 800e anniversaire de Tramelan de tennis de table a connu comme sa première édition un beau succès. Une quarantaine de sportifs en individuels et une dizaine d'équipes inscrites pour le double, cela démontre bien l'intérêt manifesté par les Tramelots à cette occasion.

Ce tournoi était ouvert à tous les habitants domiciliés dans la Commune de Tramelan, (écoliers exclus) et sa formule en fait un tournoi très intéressant. En effet, si des licenciés peuvent prendre part à cette compétition il est à remarquer que le règlement les pénalise d'un certain handicap afin de donner les mêmes chances à un non-licencié. Un licencié en D1 par exemple part avec 6 points de retard sur son adversaire.

Les rencontres furent à l'évidence disputées et de nombreux prix ainsi que deux magnifiques challenges récompensaient les meilleurs.

LES ROLES INVERSÉS

Alors que pour la première édition l'on trouvait comme vainqueurs, en simple Eric Schafroth et en double Eric Tellenbach, cette année les rôles ont été inversés et Eric Tellenbach est sorti grand vainqueur de cette journée en battant son rival Jean-Michel Christen qui donna une excellente réplique à celui qui il y a quelques années, représentait Tramelan aux finales suisses. Rappelons qu'Eric Tellenbach n'a pas perdu une seule rencontre de cette journée.

En double, la paire Eric Schafroth-Francois Houllmann a laissée une très forte impression face aux jeunes Yvon Jeanbourquin-Denis Boegli. L'expérience a prévalu sur la jeunesse qui pourtant disputait une finale remarquable. Notons aussi la

SAINT-IMIER • SAINT-IMIER

Pour faire face aux difficultés économiques

Fluckiger et Fils diversifie sa fabrication

Dans de récentes éditions, nous avons relevé que la fabrique de cadrans Fluckiger et Fils SA connaissait des difficultés (chômage pour certains secteurs) avant de grimper la pente grâce à un portefeuille de commandes mieux garni. Désireux de ne pas subir constamment les aléas du marché horloger, Fluckiger et Fils SA cherchait des solutions pour diversifier sa production. Les études ou projets sont devenus réalité puisque, hier matin, la direction de l'entreprise imérienne informait les cadres, les membres de la Commission du personnel ainsi que les employés et ouvriers que deux secteurs différents de diversification étaient en voie de réalisation et leur implantation décidée. Le secteur électronique commercialisera et développera un moteur à commande numérique. Le secteur de matricage à chaud de précision (nouvelle technique) permettra la fabrication de petites et moyennes pièces destinées à l'industrie en général.

Fondée en 1860 par M. Zéline Jacot, l'entreprise Fluckiger et Fils SA s'est développée pour devenir la plus grande fabrique de cadrans de Suisse. Spécialisée dans la fabrication du cadran de qualité, la direction entend bien poursuivre cette politique du beau et du soigné qui consiste à fournir à l'industrie horlogère un produit de haute gamme qui fait sa renommée. Placée devant les incertitudes de la conjoncture et l'alimentation irrégulière de la fabrication, la direction a introduit, depuis fort longtemps déjà, des articles de diversification dans sa gamme de produits. La politique générale de l'entreprise est clairement définie :

— développer la fabrication du cadran suisse de qualité,
— continuer à diversifier sa production.

Les deux objectifs à atteindre ont pour buts, dans le cadre de la région, le développement de l'entreprise, le maintien et la création de nouveaux postes de travail.

DEUX NOUVEAUX SECTEURS

Dans cette optique, la direction a annoncé sa décision de créer deux secteurs différents de diversifications soit un secteur électronique et un secteur de matricage à chaud de précision.

Le secteur électronique commercialisera et développera, sur les marchés suisses et étrangers, un moteur à commande numérique. Le système, composé d'un moteur à courant continu, d'un codeur de position et d'un asservissement électronique, remplace le moteur pas à pas en apportant les améliorations suivantes :

— nombre de pas indépendant de la construction du moteur,
— puissance constante en fonction de la vitesse,
— marche synchrone ou mise en mémoire d'une position à atteindre, d'où une simplification du software de l'ordinateur.

Son application est prévue dans l'entraînement de machines-outils, les axes électroniques, les moteurs contrôlés en fréquence, etc.

Pour le matricage à chaud de précision, disons d'emblée qu'il ne s'agit pas de la frappe à chaud usuelle dont la technique est connue. Il s'agit, au contraire, d'une nouvelle activité qui fait appel à des techniques de frappe très souples, à des mises au point de chauffage très précises, à la fabrication d'outillage de frappe de très haute précision et à l'utilisation de métaux spéciaux pouvant être chauffés et frappés dans les conditions voulues. Cette technique de matricage à chaud pourra dès lors s'appliquer à la fabrication de petites et moyennes pièces destinées à l'industrie en général. Les pièces ainsi obtenues sont d'une grande précision, d'une meilleure fiabilité et d'un prix de revient moins élevé. Ces deux projets sont en voie de réalisation. Leur implantation est décidée et les études marchées opérées laissent présager des perspectives réjouissantes pour Fluckiger et Fils SA. (lg)

DISTRICT DE COURTELARY

Echos du Conseil municipal de Sonceboz-Sombeval

Dans sa dernière séance, sous la présidence de M. Jean-Jacques Monnin, maire, le Conseil municipal a traité entre autres les points suivants:

Jubilé. — Mme Jeanne Monachon a fêté le 8 octobre ses 90 ans. Au nom du Conseil municipal et de toute la population de Sonceboz-Sombeval, MM. Monnin et Broggi lui ont rendu visite pour les félicitations en lui souhaitant les meilleurs vœux avec une gentille attention.

Travaux publics. — Plusieurs séances ont eu lieu concernant le remaniement parcellaire de la rue du Soleil. Les démarches ont avancé et une proposition définitive sera certainement à l'ordre du jour de la prochaine assemblée municipale.

Les CFF entreprendront des travaux durant les nuits du 11 au 13 octobre. Une autorisation a été délivrée par la Direction des travaux publics pour reconstruire les berges de la Suze près des vannes de Sombeval. Les travaux par enrochement seront effectués par la maison Pro Routes.

Ecole. — La nouvelle citerne est posée et le chauffage fonctionne. Par la même occasion, quelques canalisations doivent être changées. Pour remettre la place endommagée en état, le goudronnage est prévu au printemps.

Assemblées. — La 116e assemblée de la Société des juristes bernois se tiendra à Sonceboz le samedi 20 octobre à l'Hôtel de la Couronne. Le Conseil sera représenté par MM. J.-J. Monnin, maire; J. Bernhard, vice-maire et Ch. Broggi, conseiller.

L'assemblée des Communes du canton de Berne, à laquelle participeront MM. E. Harnisch et E. Zürcher se tiendra le 9 novembre à l'Hôtel National à Berne.

VILLERET

Bureau de vote

Le bureau de vote en vue des élections au Conseil national et au Conseil des Etats a été constitué comme suit:

Président: M. W. Tramaux. Membres: Mmes I. Affolter, Ch. Baumgartner, L. Jacquiéry et E. Gorgé, MM. J.-C. Bader, C. Bourquin, C. Chappatte, B. Chofflon et D. Schindler.

Le bureau sera ouvert vendredi, 19 octobre de 17 à 19 h., le samedi 20, de 11 h. à midi et le dimanche, 21 octobre de 10 h. à midi. (mb)

Voir autres informations jurassiennes en page 26

• MOUTIER •

Inauguration de l'Ecole d'infirmières-assistantes du Jura bernois

Hier après-midi s'est déroulée à Moutier en présence de nombreux invités et de plusieurs personnalités, dont MM. Meyer, conseiller d'Etat Bernois, Loetscher, conseiller national, Sommer, représentant de la République et canton du Jura et Mme Streckeisen, représentant la Croix-Rouge, l'inauguration de l'Ecole d'infirmières-assistantes du Jura bernois. Nous y reviendrons.

Le budget 1980 au prochain Conseil de ville

Le Conseil de ville tiendra une de ses dernières séances de l'année lundi 29 octobre prochain et devra se prononcer, entre autres, sur le budget 1980 qui reste calculé avec une quotité inchangée de 2,5 et un déficit de 104.700 fr. (kr)

Nouveau médecin

C'est avec plaisir que nous apprenons que M. François Chappuis, fils de M. et Mme Marcel Chappuis-Candolfi vient d'obtenir son diplôme final de médecin. Agé de 25 ans seulement M. Chappuis travaille actuellement à l'hôpital cantonal de Genève et il est un ancien élève des écoles de Moutier. (kr)



De belles rencontres suivies avec attention.

sympathique participation du député Lucien Buhler.

RESULTATS: Simple: 1. Eric Tellenbach; 2. Jean-Michel Chris-

ten; 3. Jocelyn Bottinelli; 4. Gérard Paratte; 5 ex. Denis Boegli et Pierre Chopard.

Doubles: 1. Eric Schafroth-Francois Houllmann; 2. Yvon Jeanbourquin-Denis Boegli; 3. Thierry Vuilleumier-Jocelyn Bottinelli. (texte et photo vu)

Rentrée des classes

Après trois semaines de vacances les écoliers de Tramelan et des Reussilles ont repris le chemin de l'école pour une nouvelle période de neuf semaines. Les élèves de l'Ecole primaire de Tramelan, des Reussilles, des écoles enfantines ont repris l'école hier matin aux heures habituelles alors que la reprise des cours de l'Ecole commerciale et professionnelle est fixée à mercredi 17 octobre. (comm-vu)

avis urgent

ÉLECTIONS AU CONSEIL NATIONAL

21 octobre 1979

Pour un avenir meilleur

Votez U D C

« Liste No 2 »

Les candidats:

J.-P. GEHLER (ancien)
W. BARFUSS
J.-J. MONNIN
J.-M. SCHMIDT
H. GOBAT
P.-H. CHATELAIN

Contre les abus
du pouvoir
économique
votiez
socialiste!

Parti socialiste du Jura bernois
M. André Ory P 22099

SALLE DE L'ANCIEN-STAND
La Chaux-de-Fonds

Mercredi 17 octobre 1979
à 20 heures

Grand loto

du Groupement des Sociétés françaises
de La Chaux-de-Fonds

avec le maximum de marchandises autorisés.

Abonnements Fr. 14.— pour toute la durée du match, soit 40 tours.

Pas de tours hors abonnement.

Super lots: 7 cartons, avec pendules neuchâtelaises dont une de marque Zénith, super corbeilles garnies et une fondue bourguignonne complète, etc.



Nous offrons à repourvoir un poste de

MENUISIER

pour notre service d'entretien.

Nous offrons :

- Un poste indépendant
- Emploi stable
- Ambiance de travail agréable
- Horaires variables

Date d'entrée :

Janvier 1980 ou à convenir.

Nous prions les personnes intéressées de prendre contact téléphoniquement avec notre service du personnel afin de fixer un rendez-vous pour un premier entretien.

JEAN SINGER & CIE S. A., Fabrique de cadrans, rue des Crétets 32, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 42 06.

LA CHAUX-DE-FONDS, av. L.-Robert

COUPLE EST CHERCHÉ

POUR LE SERVICE DE CONCIERGERIE d'un immeuble de 27 appartements.

— logement de 4 1/2 pièces, tout confort, mis à disposition.

S'adresser à :

Gérance des immeubles de l'Etat
Seyon 10, 2001 Neuchâtel, tél. 038/22 34 16

VALAIS
Val d'Herens

Quelques logements en chalets à louer pour vacances de ski. Prix raisonnables. Noël 2 sem. Tél. (021) 22 23 43

Logement City S.A.

Préparant une importante exposition consacrée à :

Léopold Robert

pour 1982, nous offrons la possibilité à tous les propriétaires d'œuvres de ce peintre ainsi que de son frère AURELE ROBERT (dessins, huiles) de les leur vendre au prix maximum. Paiement comptant également.

A cette occasion un important catalogue sera édité. Offres à : Galerie ARTS ANCIENS, Pierre-Yves GABUS, 2022 Bevaix, tél. (038) 46 13 53.

SOS DETTES

Vous qui avez des problèmes. Intervention rapide et efficace. GESTIFIN S.A. 021/932445 1083 Mézières

RETRAITÉ

cherche 2 à 3 heures par jour, travaux légers.

Ecrire sous chiffre LD 23277 au bureau de L'Impartial.

Pour vivre mieux et autrement.

Liberté et démocratie

Le passage de la société capitaliste à une société socialiste ne se conçoit, pour le POP, qu'accompagné d'un développement général de la démocratie.

Le POP revendique le droit au travail, à la formation, au logement. Le droit de contrôle et d'intervention des travailleurs dans l'entreprise, celui à la pluralité et à la liberté de l'information, le droit des femmes à l'égalité complète et effective dans tous les domaines.

Le POP s'élève contre tous les interdits professionnels. Les citoyens doivent être protégés, par une législation adéquate, contre le stockage des renseignements, leur utilisation abusive et leur divulgation.

Il nous semble décisif de reconquérir les formes communautaires où l'on puisse créer des rapports humains, en plus de l'accession généralisée à la formation et à la culture.

(Extraits de la brochure du POP: Pour vivre mieux et autrement.)



listes grises: No. 4 Conseil National, No. 14 Conseil des Etats

Responsable: G. Berger.

regardez à deux sous près

achetez tout au prix Placette

79709

Manteau nylon matelassé
capuchon amovible
polyamide
coloris mode
Gr. 116 59.90
Gr. 128-140 65.—
Gr. 152-176 69.90

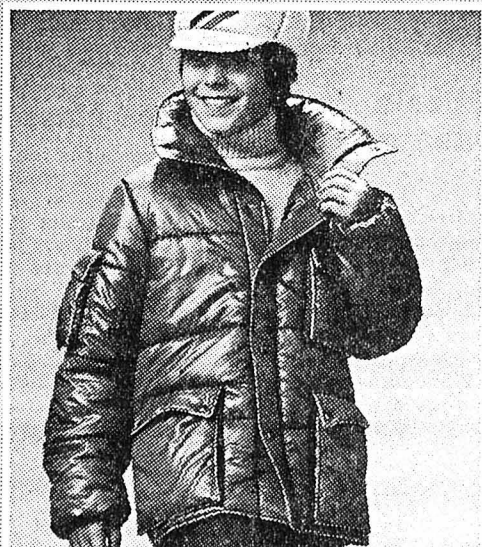
59.90



Notre garantie: satisfait ou remboursé!



Manteau bébé, velours coté double borg, pur coton divers coloris, Gr. 80-92 39.90



Veste à capuchon, 4 poches nylon, coloris mode Gr. 116-176 69.90-79.90



GALERIES

No 1 dans le Jura

von **gunten**
maitre opticien diplômé fédéral
Av. L.-Robert 23
Tél. (039) 22 38 03

Timbres - poste

A. von der Weid expert officiel conseils, estimation, achat, expertises. 10, rue Petitot

Tél. (022) 21 66 01
1204 Genève

TAXIS EXPRES

Place de la Gare - Tél. (039) 23 44 23

RENÉ AMEZ-DROZ

100 PAPIER SUISSE RECYCLE

CHERCHONS

gérant-restaurateur

pour restaurant, CLUB PRIVÉ — Doit savoir cuisiner à la carte et pour banquets — Expérience de la restauration désirée.

Entrée: date à convenir.

Faire offres avec photo et documents usuels sous chiffre 28-21617 à PUBLICITAS, Treille 9, 2001 Neuchâtel.

PHARMACIE DE LA VILLE

cherche pour le 1er décembre ou date à convenir

COMMISSIONNAIRE-MAGASINIER

avec, de préférence, permis de conduire.

Retraité désirant s'occuper à temps partiel accepté.

Ecrire sous chiffre RF 22962 au bureau de L'Impartial.

AMANN & CIE S. A.
Importation de vins en gros
2002 Neuchâtel

désire engager un

COMPTABLE

Nous demandons :

Diplôme d'une école de commerce ou équivalent. Formation de comptable avec quelques années de pratique. Bilingue Français-allemand.

Activité :

Tenue de la comptabilité des créanciers et relations avec les fournisseurs étrangers. Supervision de la comptabilité débiteurs-clients. Tenue de la comptabilité financière en étroite collaboration avec le chef comptable. Tenue de la comptabilité de la caisse de retraite. Relations avec nos sociétés étrangères France/RFA.

Nous offrons :

Formation par nos soins sur notre système comptable et développement prochain sur électronique. Poste stable et d'avenir avec activités diverses dans équipe jeune et dynamique. Caisse de retraite et avantages sociaux légaux.

Faire offres manuscrites à la Direction de AMANN & CIE S. A., Crêt-Taconnet 16, 2002 Neuchâtel.

DENNER

Actions à partir du 16.10.79



DENNER Bière blonde

bouteille 1/2 litre

~~1.55~~ **1.40**
(+ (+ dépôt -.30))



de nos caves

Jumilla Villamar

Denominacion de origen protegida
complet et harmonieux

1 litre ~~2.60~~ **2.10**
(+ (+ dépôt -.40))

Hit DENNER Préférence «one size»



taille unique
collants

**3 paires
seulement
3.20**



Fido pour chiens

- choisir Fido c'est prouver
à son chien qu'il est aimé

400 g ~~1.25~~ **1.-**
(100 g -.25)

Fido pour chats

- petites bouchées pour
garder les chats en bonne
santé

400 g ~~1.25~~ **1.-**
(100 g -.25)



Prussiens

spécialité feuilletée

180 g ~~1.35~~ **1.20**
(100 g -.67)



Oulevay Duchesse

des languettes
aux amandes
fourrées d'une
délicieuse crème
Gianduja

100 g ~~2.25~~ **1.80**

express liquide



détergent fin
pour le lavabo
et la machine
à laver

1000 g ~~3.35~~ **2.65**



OFFRE SPÉCIALE

Emballage économique

comprenant:

- 1 bloc quadrillé Ft A4
- 1 bloc quadrillé Ft A5
- 2 blocs quadrillés Ft A6

Fr. 3.90

Reymond

2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 82 82
Rue de la Serre 66, Avenue L.-Robert 33

2400 Le Loele, tél. 039/31 33 22
Rue Daniel-JeanRichard 13

JE CHERCHE

courtepointière

qualifiée, pour travail soigné.
Entrée à convenir.

Faire offre à CARLO BIERI, rue du Parc
92-94, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039)
22 49 17.

Nous cherchons à louer ou à acheter une

maison familiale

située dans la périphérie de La Chaux-de-Fonds ou
de Neuchâtel, avec:

- Grand séjour - salle à manger (cheminée si possible)
- 4 chambres à coucher
- 2 salles de bain
- garage
- libre dès début 1980

Tél. (039) 25 11 01, interne 20, entre 13 et 16 heures.

Nous cherchons pour tout de suite
ou pour date à convenir

garçon de cuisine

Horaire et congés réguliers.

S'adresser au RESTAURANT-BAR
BEL-ÉTAGE, Av. Léopold-Robert
45, tél. (039) 23 93 66, La Chaux-de-
Fonds.

«L'AMOUR DE DIEU AU LESOTHO»

Présentation audio-visuelle
par Mmes E. Frutschi et Jaquet, missionnaires.

CHAPELLE DES BULLES
Samedi 20 octobre à 20 h. 15

- Chœur -

dans le cadre du thé-vente de la paroisse réformée.
de 14 à 23 heures sans interruption.



Françoise Vuilleumier

Souvent on entend dire qu'il est de bon ton pour un parti politique
d'avoir sur ses listes de candidats un petit tiers de femmes « pour la
figuration ».

Que penser de cette opinion ?

Elle est fautive. Les femmes ne doivent pas être mises sur une liste
uniquement pour la figuration mais pour participer activement, non
seulement à des problèmes mineurs, rôle qu'on leur réserve dans
certains partis malheureusement mais, au contraire, je pense qu'elles
sont parfaitement capables de participer à tous les domaines de la
politique et, quant à moi, j'ai trouvé cette
conception au sein de l'Alliance des Indépen-
dants qui ne fait pas de discrimination.

Souvent on entend dire que la femme qui
fait de la politique a tendance à se polariser
sur des problèmes « féminins ».

Que penser de cette opinion ?

Elle est juste. En l'état actuel des choses, c'est
inévitables, car beaucoup de revendications
légitimes traînent dans les tiroirs et comme
l'a dit l'écrivain Charles Guillaume Etienne,
qui fut aussi député: « On n'est jamais si bien



Claude Robert

INFORMATION de l'équipe des candidats Indépendants

Les femmes et la vie politique

servi que par soi-même». Il faut bien que les quelques femmes élues
se préoccupent en priorité de ces problèmes.

Souvent on entend dire, la femme n'a pas le temps de faire de la
politique.

Que penser de cette opinion ?

Elle est juste. La femme fait souvent double journée et, entre son mé-
tier et son ménage, il n'y a guère de place pour d'autres activités.

Alors, que faire ?

Il n'y a pas de solution miracle mais je pense que les femmes tiennent
leur sort entre leurs mains et c'est à l'occasion
d'élections qu'elles doivent choisir celles qui
les défendront. Je suis intimement persuadée
que la revalorisation du rôle de la femme dans
notre société apportera des solutions à ce
problème et je lutterai pour cela à Berne.

Votez pour un parti réputé pour son attitude
favorable aux femmes.

Votez Indépendant.

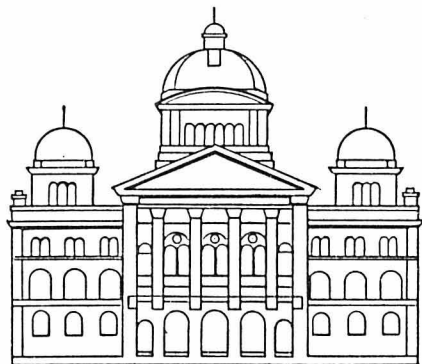
Pour l'équipe des candidats
de l'Alliance des Indépendants:
Françoise Vuilleumier



Georges Montandon

Imp. 16.10.79

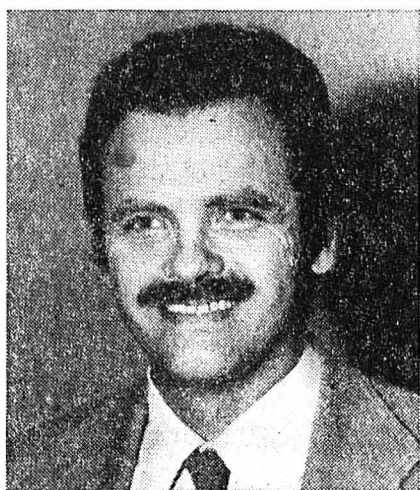
DI-42161079



Elections fédérales: 20-21 octobre 1979

Candidats du canton du Jura au Conseil national

Parti libéral-radical



GEORGES RAIS

Année de naissance: 1939. Domicile: Delémont. Marié, trois enfants.
 Directeur du Foyer jurassien jurassien d'éducation à Delémont.
 Président du Conseil de Bourgeoisie de Delémont, député au Parlement jurassien.
 Loisirs: membre du comité de l'Association d'économie forestière régionale, membre du comité du CCRD (Centre culturel régional Delémont), président de la Commission du brevet d'enseignement primaire, secrétaire SFG.



WILLY LINDER

Année de naissance: 1938. Domicile: Delémont. Marié, 3 filles.
 Agent général d'assurances, ancien instituteur à Movelier.
 Président du PLRJ du district de Delémont, ancien président du PLR de la ville de Delémont, ancien conseiller de ville, député au Parlement.
 Loisirs: Président de l'Association cantonale des chasseurs, directeur de la fanfare de Movelier, sonneur au groupe des Trompes St-Hubert.



ALPHONSE FROIDEVAUX

Année de naissance: 1941. Domicile: Le Noirmont. Marié, Trois enfants.
 Caissier Banque Cantonale du Jura, responsable de l'Agence du Noirmont.
 Membre du Parti libéral radical jurassien, député-suppléant au Parlement jurassien, membre de diverse commissions, communale, cantonale.
 Loisirs: Gymnastique et pêche.



JOSEPH BIETRY

Année de naissance: 1927. Domicile: Les Enfers. Marié, 1 enfant.
 Assistant social.
 Ancien député au Grand Conseil bernois, ancien député à l'Assemblée constituante, ancien vice-préfet des Franches-Montagnes, député au Parlement jurassien.
 Loisirs: Numismate.



JEAN-PIERRE DIETLIN

Année de naissance: 1938. Domicile: Porrentruy. Marié, trois enfants.
 Notaire, ancien vice-président de la Fédération des notaires de Suisse.
 Député, ancien député à l'Assemblée constituante, secrétaire général du Parti libéral-radical jurassien.
 Loisirs: Lecture, musique et... politique.



PIERRE ETIQUE

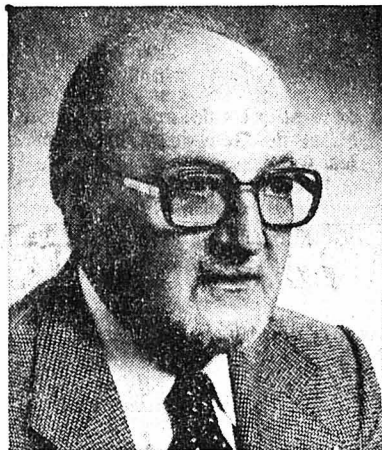
Année de naissance: 1945. Domicile: Bressaucourt. Marié, deux enfants.
 Directeur de l'Ecole professionnelle commerciale de Porrentruy.
 Ancien député au Grand Conseil bernois, ancien député à la Constituante, ancien député au Parlement.
 Loisirs: Président de la Fédération des fanfares libérales d'Ajoie.

Unité jurassienne et populaire

Pierre Gassmann, PS, conseiller aux Etats sortant, et Gabriel Roy, PCSI, se présentent tous les deux sur la même liste tant pour le National que les Etats, avec accord de désistement réciproque.

Les trois listes plr sont apparentées, les listes de Delémont et des Franches-Montagnes sont sous-apparentées.

Candidats au Conseil des Etats



**ROGER SCHAFFTER
DÉMOCRATE CHRÉTIEN**

Année de naissance: 1917. Domicile: Delémont. Marié, trois enfants.
 Licencié ès lettres.
 Délégué du gouvernement jurassien à la coopération, membre de l'Association suisse des journalistes.
 Vice-président du Rassemblement jurassien. Député à l'Assemblée constituante jurassienne (1976-1977). Député au Parlement de la République et Canton du Jura (1978). Député au Conseil des Etats (pdc) dès novembre 1978. Membre de la Commission fédérale de la science et de la recherche.
 Loisirs: lecture, bridge, cuisine.



**MARTIN OEUVRAY
DÉMOCRATE CHRÉTIEN**

Année de naissance: 1934. Domicile: Chevenez. Marié, cinq enfants.
 Agriculteur.
 Ancien député à la Constituante, député au Parlement jurassien. Président du groupe parlementaire pdc. Maire. Président de l'Ajef (Assoc. jurassienne d'économie forestière. Président de la Fête des Paysans jurassiens. Membre de plusieurs comités ou commissions régionales.
 Loisirs: sont consacrés à la famille, aux rencontres avec des amis, supporter du FC Chevenez et d'autres sociétés du village.



**PIERRE GASSMANN
SOCIALISTE**

Année de naissance: 1932. Domicile: Delémont. Marié, deux filles.
 Maître professionnel à l'Ecole professionnelle et artisanale de Delémont.
 Après avoir représenté pendant dix ans le Jura au Grand Conseil bernois, Pierre Gassmann a été élu au Conseil national en 1971. Depuis décembre 1978, Pierre Gassmann représente le nouveau canton au Conseil des Etats. Se présente également au Conseil national.
 Loisirs: marche à pied et cueillette des champignons.

Parti démocrate chrétien



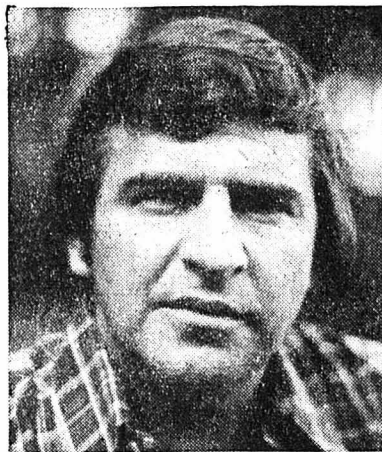
PIERRE PAUPE

Année de naissance: 1937. Domicile: Saignelégier. Marié, deux enfants.
 Directeur de l'Assurance immobilière de la République et Canton du Jura.
 Secrétaire général du Parti démocrate-chrétien du Jura, président du Conseil d'administration de l'Hôpital-Hospice de Saignelégier, président de la Commission des Ecoles normales du Jura, ancien député à l'Assemblée constituante et au Parlement jurassien et ancien maire de Montfaucon, président du Marché-Concours national de chevaux de Saignelégier.
 Loisirs: L'histoire jurassienne, la marche et le vélo.



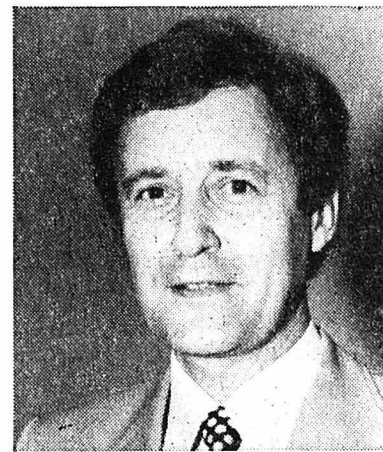
JEAN WILHELM

Année de naissance: 1929. Domicile: Porrentruy. Marié, deux enfants.
 Journaliste. Ancien rédacteur en chef du « Pays ».
 Conseiller national depuis 1959, membre de plusieurs commissions, premier Jurassien à représenter la Suisse au Conseil de l'Europe à Strasbourg où il est déjà rapporteur pour les questions spatiales, vice-président de la Commission des migrations et membre de la Sous-commission politique du Proche-Orient.
 Loisirs: Lecture, marche, bicyclette.



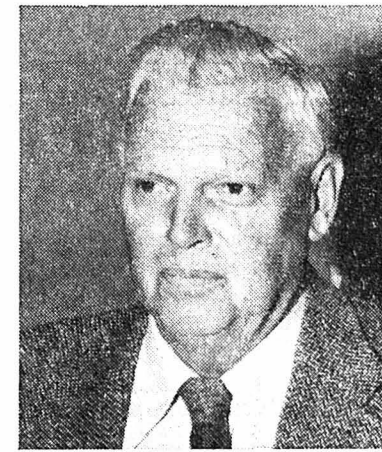
**GABRIEL ROY
CHRÉTIEN SOCIAL IND.**

Année de naissance: 1940. Domicile: Delémont. Marié, trois enfants.
 Secrétaire général adjoint du Rassemblement jurassien.
 Ancien vice-président de l'Assemblée constituante jurassienne; député au Parlement de la République et Canton du Jura; conseiller de ville; membre du Bureau exécutif du Rassemblement jurassien. Se présente également au Conseil national.
 Loisirs: N'en a pas eu depuis 1974 (ou plutôt n'a pas eu le temps d'en avoir).



**JEAN-CLAUDE SCHALLER
LIBÉRAL-RADICAL**

Année de naissance: 1936. Domicile: Courroux. Marié, deux enfants.
 Maître au Collège de Delémont.
 Député au Parlement jurassien. Ancien député à la Constituante. Président du Parti libéral-radical jurassien. Ancien président du PLR de la ville et du district de Delémont. Ancien secrétaire du Conseil sacolaire de Delémont.
 Loisirs: Musique.



**DAVID STUCKI
LIBÉRAL-RADICAL**

Année de naissance: 1916. Domicile: Porrentruy. Marié, quatre enfants.
 Gynécologue FMH
 Médecin-chef de l'Hôpital de Porrentruy. Président de la Commission médicale de l'Hôpital de Porrentruy.
 Député au Parlement jurassien. Ancien membre et président du Conseil de ville de Porrentruy. Ancien député à la Constituante. Ancien président du PLR de la ville de Porrentruy.
 Loisirs: Voyages et sports.

La Commission de gestion du National s'adresse au Conseil fédéral « Renforcez votre surveillance sur la SSR! »

La surveillance exercée par la Confédération sur la Société suisse de radio-diffusion et de télévision (SSR) est insuffisante, du moins dans le domaine de l'exploitation et des finances. L'autorité de surveillance, soit le Département fédéral des transports et communications, n'a ni les connaissances techniques nécessaires ni la fermeté qui s'impose pour tenir tête à la SSR. Deux fonctionnaires occupés même pas par cette tâche à mi-temps, c'est tout à fait insuffisant. Tel est le verdict rendu par la Commission de gestion du Conseil national, sur la base d'une enquête menée par un groupe protection de la vie privée (Cincera n'est pas dans tous les coins d'ombre) ont constitué des sujets intéressants certes, mais qui n'ont pas soulevé les groupes de travail a été rendu public hier, officiellement.

La Commission de gestion reproche au département de M. Willi Ritschard de ne pas avoir imposé une meilleure transparence dans la planification d'entreprise et le budget de la SSR, de ne pas s'être inquiété des différences entre le statut du personnel de la SSR et celui de la Confédération, d'avoir approuvé la création du Fonds de construction, qui fait que, depuis 1965, la SSR perçoit des taxes de réception plus élevées que l'exigerait son exploitation; auditeurs et téléspectateurs ont dû ainsi supporter des dépenses d'investissement dont profiteront seulement les concessionnaires de demain.

« PERSONNEL TROP BIEN PAYÉ »

La commission adresse au Conseil fédéral une série de recommandations :

Le Service de la radio et de la télévision au sein du département de M. Ritschard doit être renforcé par un ex-

pert en matière financière et par un comité consultatif de l'administration comprenant au moins un représentant du Contrôle fédéral des finances et un représentant de l'Office fédéral du personnel.

De notre rédacteur parlementaire à Berne : Denis BARRELET

Il faudra dire et répéter à la SSR que l'augmentation des taxes de 15 pour cent consentie à partir du 1er octobre ne l'a été qu'à certaines conditions (amélioration de la transparence et des programmes).

La SSR a promis de mettre au point vers la fin de l'année prochaine une planification d'entreprise. Il faudra veiller à ce qu'elle ne tarde pas trop. Il faudra l'amener aussi à renforcer la surveillance financière exercée par ses

propres organes (celle-ci est assurée presque exclusivement par le chef des vérificateurs de comptes de la SSR, aujourd'hui).

La SSR doit être invitée à respecter en principe la réglementation fédérale sur les traitements et le personnel. Certes, les réalisateurs de programmes ne peuvent être comparés à aucun fonctionnaire fédéral et des dérogations devront être faites. Mais, dans le personnel administratif surtout, rien n'empêche de calquer la classification de fonction et les augmentations de salaires sur celles de la Confédération. Aujourd'hui au chapitre des allocations surtout, le personnel de la SSR est trop avantagé. Les revendications des syndicats devront être communiquées pour avis à l'autorité de surveillance au début des négociations.

Le Fonds de construction doit être dissous, une fois exécuté le programme de construction. Le règlement sur les amortissements doit d'ores et déjà être modifié en conséquence.

Il faut examiner si la manière dont la SSR et les PTT se répartissent le travail pour l'équipement des studios est encore judicieuse.

ET LES PROGRAMMES ?

Ces recommandations, on peut le constater, portent sur la gestion de la SSR et non sur la manière dont celle-ci conçoit ses programmes. C'est que la Commission de gestion et son groupe de travail n'entendent pas remettre en cause la liberté de la SSR dans la réa-

lisation des programmes. Liberté reconnue dans la concession que lui a accordée le Conseil fédéral.

Mais le mutisme du rapport publié hier n'est quand même pas complet, en ce qui concerne les programmes. D'abord, le Conseil fédéral et son Département des transports et communications sont invités à faire pression sur la SSR pour qu'elle renforce les attributions de son organisation institutionnelle, principalement qu'elle étende la surveillance exercée sur les programmes par les sociétés régionales.

D'autre part, si le rapport approuve la récente création d'une Commission consultative de plainte, il exprime le vœu que l'on puisse instituer dès que possible, sur la base du futur article constitutionnel sur la radio et la télévision, une autorité de recours indépendante pour les questions relatives aux programmes.

UN DÉLAI TRÈS PRÉCIS

Pour que toutes ces recommandations ne restent pas lettre morte, la Commission de gestion fixe au Conseil fédéral un délai. « Jusqu'à la mi-mars 1980, lui dit-elle, présentez-nous un rapport sur les mesures que vous aurez prises en application des présentes recommandations ».

Hier matin, avant de rencontrer la presse, le président Schaffer, entouré de MM. Paul Zbinden (pcc, FR) et Fernand Corbat (rad., GE), s'est entretenu durant deux heures avec le conseiller fédéral Ritschard. « Entretien ouvert, constructif et fructueux », a commenté M. Schaffer. M. Ritschard se serait déclaré prêt à accepter ces recommandations. « Il ne s'agissait pas pour nous de tirer à boulets rouges sur le Département des transports et communications, a tenu à préciser M. Schaffer, mais au contraire de renforcer la position de celui-ci à l'égard de la SSR ».

Escroquerie à l'assurance ?

Un médecin lausannois devant la justice

Accusé d'avoir majoré ou modifié de nombreuses fiches comptables, souvent plusieurs mois, voire un an après leur établissement, en vue de la facturation, un médecin lausannois, le Dr J. P., 68 ans, spécialiste en oto-rhino-laryngologie, comparait depuis hier, et pour trois jours, devant le Tribunal correctionnel de Lausanne. Il est inculpé d'escroquerie à l'assurance par métier et de faux dans les titres pour des agissements commis depuis plusieurs années, mais surtout dès 1974, à Lausanne et accessoirement à Leysin. Ces agissements, aux dires de l'accusation, auraient causé aux caisses d'assurance-maladie un préjudice de plusieurs milliers de francs par an.

L'accusation est soutenue par M. Willy Heim, procureur général du canton de Vaud. La Fédération vaudoise des caisses maladie est représentée par son secrétaire, M. Daniel Schmutz. Elle s'est portée partie civile et est assistée de Me Jacques Morier-Genoud. Plusieurs médecins sont cités comme témoins.

Les opérations fictives de l'accusé devaient, explique-t-il, lui apporter une compensation notamment pour les rendez-vous manqués de ses patients. Depuis le début de l'enquête, une partie des sommes indûment perçues au détriment des assurances a été remboursée.

Diplômé en 1936, le Dr P. jouit d'une excellente réputation sur les plans professionnel et humain. Il avait une situation financière parfaitement saine et même confortable. Le procureur ne comprend pas pourquoi il s'est cru obligé de « corriger » les 9 dixièmes de ses fiches comptables. Il ne s'explique pas non plus pourquoi l'accusé a cru devoir, des mois après une consultation, faire passer celle-ci de « normale » à « urgente » dans le libellé destiné à la tarification des honoraires, et cela dans toute une série de cas.

Le procureur a rappelé que, dans leur ensemble, les traitements ambulatoires ont coûté, en une seule année (1977), 207 millions de francs aux caisses maladie dans le canton de Vaud. (ats)

En pays vaudois

Chômage en hausse

L'Office du travail du canton de Vaud a enregistré à la fin de septembre 651 chômeurs complets et 1361 chômeurs partiels. Par rapport au mois précédent, il y a augmentation dans les deux catégories, de 24 et de 863. Par rapport à l'année précédente, les chômeurs complets ont diminué d'un dixième, mais les chômeurs partiels ont quintuplé. Les chômeurs complets sont dénombrés surtout à Lausanne (301) et dans les bureaux et le commerce (224), les chômeurs partiels principalement à Sainte-Croix (625) et Yverdon (405), et plus particulièrement dans la métallurgie, les machines et l'horlogerie (1255). (ats)

Coup de fouet

Ce rapport de la Commission de gestion du National ? Un résultat de la tempête qui avait éclaté l'automne dernier. Un Conseil national furieux avait donné l'ordre au gouvernement de refuser à la SSR l'augmentation des taxes qu'elle réclamait. La réaction était en fait un mélange d'indignation honorée devant un certain désordre apparu dans les comptes de la SSR et de ressentiment contre la tendance prétendument gauchiste de la TV, le tout secoué par la main invisible d'habiles commerçants rêvant de faire sauter le monopole de la SSR pour se précipiter sur le juteux marché de la radio et de la TV commerciales.

Les choses sont rentrées dans l'ordre. Depuis le 1er octobre, nous payons des taxes plus élevées. La SSR est contente. Mais il y a des résidus. Le rapport publié hier, élaboré après six séances de travail et une dizaine d'auditions, en est un. Il reflète l'avis unanime de la Commission de gestion.

Une commission qui prône ni plus ni moins la rupture avec la pratique suivie jusqu'ici en matière de surveillance. Depuis quarante ans, on estimait à Berne, tant au Département des transports et communications qu'à la Direction générale de la SSR, que la surveillance de la Confédération ne devait porter que sur le respect de la concession et qu'elle n'incluait pas un contrôle de l'opportunité des mesures prises par la SSR, Société privée indépendante de la Confédération. On estimait qu'en fixant le montant des taxes, le Conseil fédéral avait un moyen assez fort pour amener la SSR à se gérer convenablement, sans faire grand bruit. Dans les affaires de personnel, l'adoption du barème des traitements par le département était jugée amplement suffisante.

Cette retenue, le département se l'imposait aussi et surtout par égard pour la liberté des programmes.

Aujourd'hui, la Commission de gestion veut qu'on en finisse avec ces égards. Au département, elle reproche d'avoir été basse. Elle veut faire de lui une instance qui impressionne la SSR. Et pour lui donner d'emblée du mordant, elle fait claquer son fouet.

Est-ce une bonne chose ? C'est vrai que la SSR, avec ses quelque 3200 employés, est devenue un colosse. C'est vrai aussi qu'elle jouit d'un monopole et que l'auditeur et le téléspectateur doivent être protégés contre des prix surfaits. Que l'on veuille mieux outiller le Département des transports et communications pour le contrôle financier, il n'y a rien à redire. Mais la commission va plus loin. Elle voudrait que l'autorité de surveillance impose à la SSR ses vues en matière de gestion et de politique du personnel. Ses quelques recommandations n'ont certes rien d'excessif. Mais sur cette lancée, on peut aller très loin. Une fois que le pli sera pris, qui empêchera le Parlement de s'intéresser à d'autres aspects internes de la SSR, de formuler d'autres recommandations plus détaillées ?

La liberté dont jouit la SSR actuellement en matière de gestion a un avantage difficilement saisissable à l'œil nu. Elle engendre la liberté là où il ne s'agit plus de sous, mais d'idées. Il existe de subtiles interactions qu'il ne faut pas ignorer. La SSR transformée en régie fédérale, avec toutes les garanties de liberté que vous graverez à son fronton, hérissera immanquablement de la grisaille administrative.

Dans son rapport, la Commission de gestion s'offusque que le directeur général de la SSR ne prenne pas au tragique tous les toussements du Palais fédéral. Un directeur docile pour une radio et une TV dociles - serait-ce de cela que la Commission de gestion rêve inconsciemment ?

A un mois de l'adoption par le Conseil fédéral d'une nouvelle concession pour la SSR, ce rapport n'a rien de vraiment très rassurant. M. Ritschard et ses collègues feraient bien de ne pas trop oublier les forces qui, le 26 septembre 1976, firent trébucher l'article constitutionnel sur la radio et la télévision. Elles furent d'essence libérale.

Denis BARRELET

Genève: le financier Cornfeld acquitté

A Genève, l'acquiescement de Bernard Cornfeld a été annoncé par le président du jury. Il a été décidé « à la majorité » (formule usuelle), même lorsque la décision est unanime.

Le président du tribunal, M. Pierre Fournier, a ensuite fait une déclaration, disant que la constitution de partie civile était « choquante et abusive », et qu'elle n'avait eu pour but que d'obtenir un avantage pécuniaire auquel elle n'avait pas droit. En conséquence, il a condamné solidairement toutes les parties civiles à un émoulement de 30.000 francs (frais de justice qui, en fait, seront supportés par Cornfeld en vertu d'un arrangement antérieur).

role pour déclarer : « J'ai hésité énormément avant de quitter la Californie pour venir à mon procès. Non pas parce que j'ai le moindre doute quant à mon innocence, mais parce que je me souvenais de mon arrivée à Genève en 1973, convaincu qu'on ne pouvait rien me reprocher, et ayant quand même été arrêté et détenu pendant 11 mois. En principe, a poursuivi le fondateur d'IOS, on n'est coupable qu'après avoir été condamné. Mais la réalité est différente. Après 11 mois de détention, vous êtes considéré comme coupable. De nombreux journaux aux Etats-Unis, ont parlé de moi en disant « l'escroc bien connu », ou encore « un des grands escrocs de ce siècle ». C'est ce qui m'a décidé à venir pour être enfin jugé innocent et pouvoir ainsi retrouver mon honneur ».

Mes Dominique Poncet et Marc Bonnant, ses avocats, avaient auparavant plaidé pendant plus de trois heures l'innocence de leur client. Les éléments constitutifs du crime d'escroquerie qui lui est reproché ne sont pas réunis, ont-ils soutenu. Les avocats ont précisé qu'en cas d'acquiescement Bernard Cornfeld s'est engagé à prendre les frais de justice à sa charge et à ne pas demander de dommages et intérêts ni à l'Etat de Genève ni aux parties civiles. (ats)

D'un bout à l'autre du pays

Entre Bad Ragaz et Landquart

TERRIBLE COLLISION: 4 MORTS

Un grave accident a eu lieu dimanche en fin d'après-midi sur la route cantonale entre Bad Ragaz et Landquart (SG). A la hauteur de Sarelli, une jeep occupée par six personnes est entrée en collision frontale avec une voiture dans laquelle se trouvaient quatre Espagnols. Il pleuvait alors assez fortement. Selon les indications de la police saint-galloise le choc a provoqué la mort de MM. Christian Goetz et Franz Dietrich, tous deux âgés de 55 ans et de Zizers (GR) ainsi que celle de deux des Espagnols, MM. José Sanchez-Berbel, 26 ans, de Coire, et Eugenio Segura-Haro, 53 ans, de Bad Ragaz. Six autres personnes ont été grièvement blessées et ont dû être transportées dans les hôpitaux de Walenstadt et de Coire.

TRAFIC PERTURBÉ AU SIMPLON

Le trafic, tant routier que ferroviaire, a été perturbé hier entre le Valais et l'Italie à la suite des intempéries. Il a plu à verses durant une grande partie de la nuit. De ce fait, la route du Simplon n'est praticable que jusqu'à Domodossola. Le trafic ferroviaire a été interrompu sur la ligne du Simplon durant une grande partie de la matinée d'hier, à la suite d'éboulements survenus sur le versant italien, mais il a repris au début de l'après-midi.

VIOLENT CHOC A OLLON

Une violente collision s'est produite dimanche peu avant minuit sur la route Bex-Aigle, au lieu dit « La Distillerie », commune d'Ollon (VD). Une automobile vaudoise qui roulait en direction d'Aigle a dévié à gauche sur un tronçon rectiligne et a heurté une voiture italienne, qui a été touchée par un véhicule valaisan. Mme Ginette Junod, 39 ans, domiciliée à Aigle, passagère de la voiture vaudoise, a été mortellement blessée. Les conducteurs vaudois et italiens ont été hospitalisés.

POURSUITE NOCTURNE A GENÈVE

Quatre hommes ont attaqué dans la nuit de dimanche à lundi le tenancier d'un établissement du quai du Mont-Blanc à Genève. Surpris par la police, trois d'entre-eux ont été arrêtés. Leur victime est légèrement blessée à la tête.

Le tenancier avait fermé son établissement à 2 h. 30 environ. Il se rendit ensuite dans son automobile,

garée dans le square du Mont-Blanc. C'est alors qu'il fut interpellé par un homme, qui, arme au poing, le fit prendre place dans une autre voiture où se trouvaient trois individus. Sous la menace, ils se firent remettre la clé du coffre-fort de l'établissement, qu'ils ne purent toutefois pas ouvrir. Ils revinrent bredouille vers l'auto et voyant à ce moment surgir une voiture de la police, prirent la fuite avec leur victime. Au cours de la poursuite, l'auto des bandits a heurté d'autres véhicules à la rue de Lausanne et s'est immobilisée. Plusieurs voitures de police furent rapidement sur les lieux et une fusillade s'est engagée. Finalement, trois malfaiteurs furent arrêtés, un seul court encore. L'otage, libéré, n'a pas grand mal (les hommes lui avaient frappé la tête contre le montant de l'auto).

UNE OCTOGÉNAIRE VALAISANNE TUÉE PAR LE TRAIN

Il a été possible dans la journée d'hier d'identifier une personne victime dans la soirée de dimanche d'un accident survenu entre Martigny et Sion, non loin de Riddes, sur la ligne internationale du Simplon. En effet, une inconnue avait été happée par le Trans-Europe-Express et tuée sur le coup. Le chef de district des CFF et la police cantonale furent alertés. La victime est une octogénaire de Chamosen, Mme Berthe Ducrey-Desfayes. Elle se trouvait de nuit sur les voies lorsque le train Paris-Milan survint. La malheureuse fut atrocement mutilée après avoir été projetée à plusieurs dizaines de mètres. (ats)

Pulls

Lamine

la grande nouveauté

La laine la plus douce du monde. Le velouté du cashmere, la tendresse des coloris écossais.

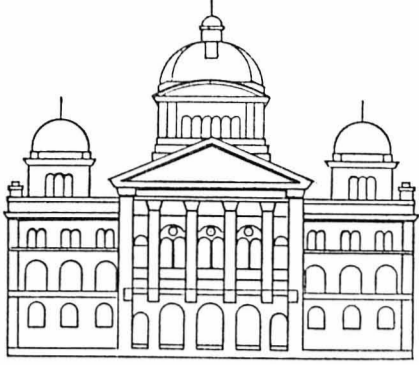
col boule	75.-
col roulé	59.-
décolleté pointe	59.-
décolleté ras du cou	59.-

la maison du tricot

La Chaux-de-Fonds
53, avenue Léopold Robert
22 26 73

Lausanne Genève Neuchâtel Fribourg
La Chaux-de-Fonds

P 7501



Elections fédérales:
20-21 octobre 1979

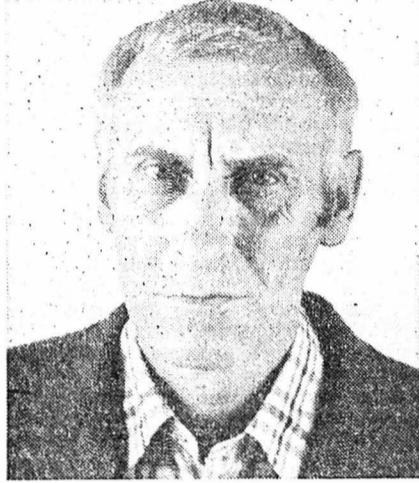
Candidats du Jura

Entente jurassienne



JEAN-JACQUES GIAUQUE

Année de naissance: 1953. Domicile: Sonceboz-Sombeval. Célibataire. Employé CFF.



PAUL AFFOLTER

Année de naissance: 1923. Domicile: Moutier. Marié, trois enfants. Ouvrier d'usine.



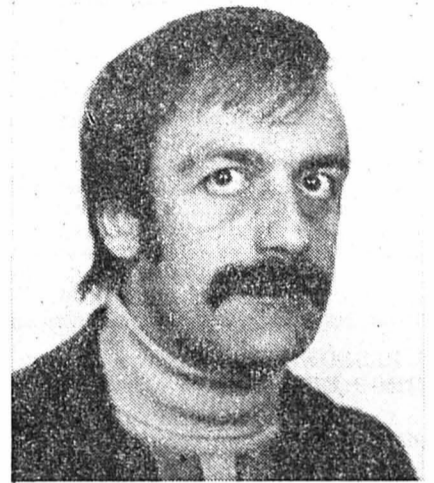
JEAN-PIERRE AELLEN

Année de naissance: 1945. Domicile: Tavannes. Marié, un enfant. Instituteur.



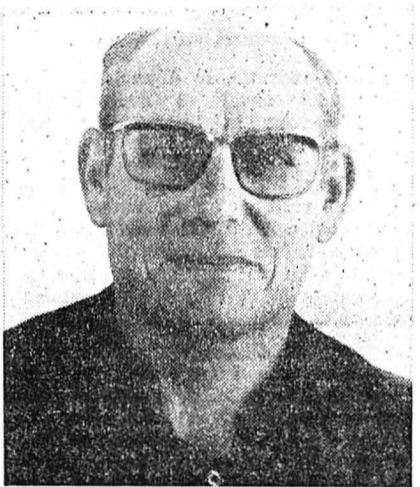
JEAN-CLAUDE CREVOISIER

Année de naissance: 1938. Domicile: Moutier. Marié, deux enfants. Ingénieur en génie civil EPFZ-SIAJ, directeur du Service d'urbanisme et des Travaux publics de la Ville de Moutier.



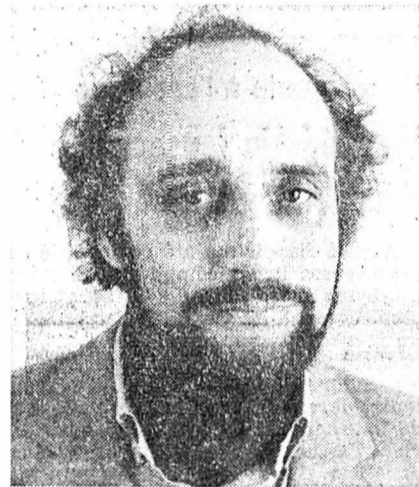
JACQUES STEINER

Année de naissance: 1946. Domicile: Tavannes. Marié, deux enfants. Mécanicien CFF.



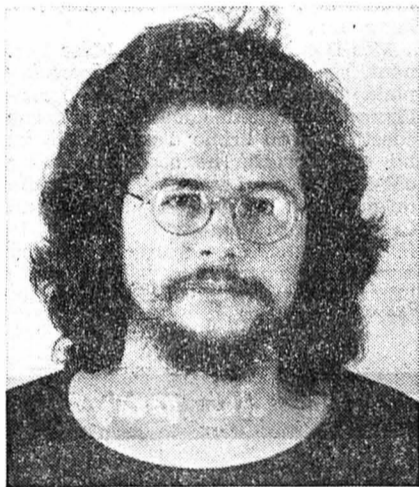
ROGER SIEGRIST

Année de naissance: 1931. Domicile: Corgémont. Père de quatre enfants. Mécanicien.



JEAN-PIERRE ROHRBACH

Année de naissance: 1941. Domicile: Moutier. Marié, trois enfants. Ingénieur d'exploitation ETS actuellement occupé comme artisan-serrurier.



CHRISTIAN MERKELBACH

Année de naissance: 1953. Domicile: Corgémont. Marié, deux enfants. Maître secondaire.



GILBERT LIENGME

Année de naissance: 1913. Domicile: La Neuveville. Veuf, deux enfants. Retraité mécanicien faiseur d'étampes.



JACQUES HENNET

Année de naissance: 1944. Domicile: Bévillard. Père de deux enfants. Dessinateur de machines.



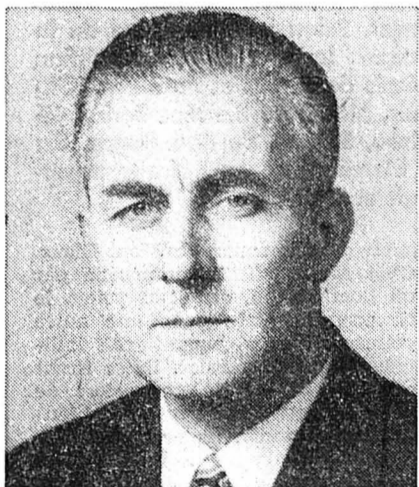
JEANNINE JAQUET

Année de naissance: 1946. Domicile: Moutier. Mariée, trois enfants. Apprentissage de photographe, actuellement mère de famille.



DANIEL EGLOFF

Année de naissance: 1947. Domicile: Malleray. Célibataire. Instituteur, spécialisé dans l'enseignement des travaux manuels.



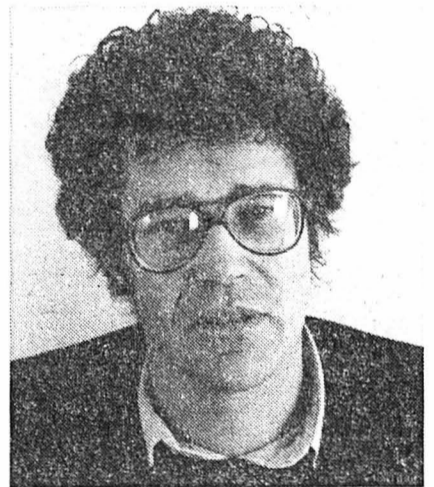
ALBERT DOBLER

Année de naissance: 1925. Domicile: Malleray. Marié, un enfant. Empl. CFF, 34 ans de service, adjoint du chef de gare.



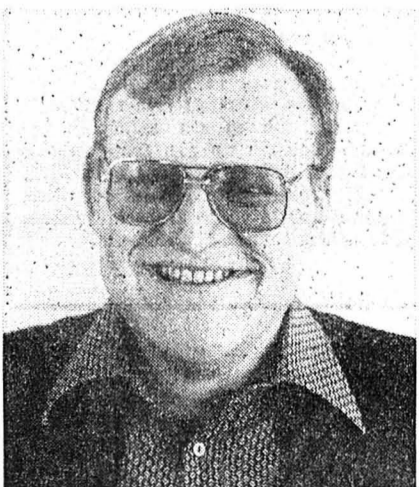
SYLVAIN AFFOLTER

Année de naissance: 1953. Domicile: Tavannes. Célibataire. Maître secondaire.



FRANÇOIS BOILLAT

Année de naissance: 1943. Domicile: Moutier. Marié, deux enfants. Avocat.



PIERRE-ALAIN DROZ

Année de naissance: 1948. Domicile: Moutier. Marié, deux enfants. Economiste lic.



SERGE ZUBER

Année de naissance: 1933. Domicile: Moutier. Marié, un enfant. Employé technique.



BERNARD ADATTE

Année de naissance: 1936. Domicile: St-Imier. Marié, deux enfants. Chef de terminaison électronique.



JEAN-CLAUDE ZWAHLEN

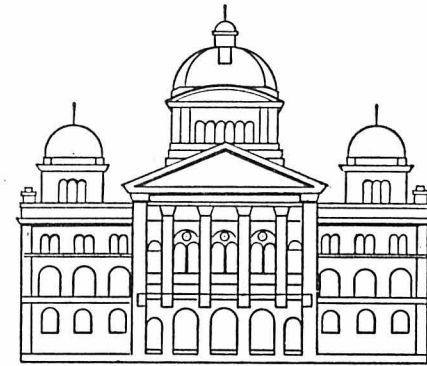
Année de naissance: 1943. Domicile: Bévillard. Marié, un enfant. Empl. de commerce.



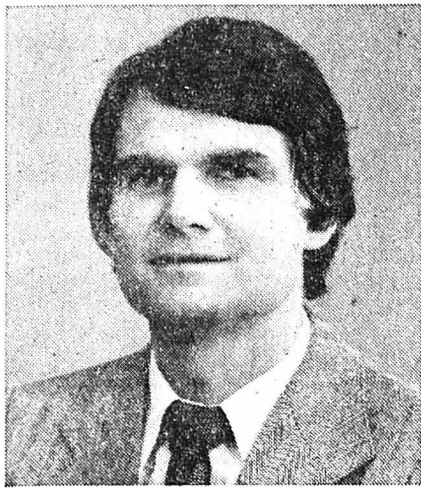
MAX ROBERT

Année de naissance: 1908. Domicile: Moutier. Marié, trois enfants. Ancien imprimeur (conservateur du Musée jurassien des beaux-arts).

bernois au Conseil national



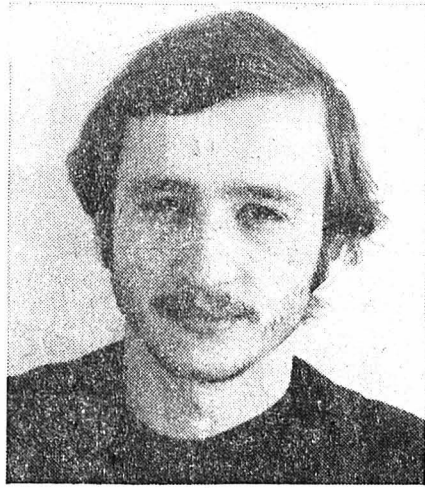
Entente jurassienne



JACQUES HIRT
Année de naissance: 1937. Domicile: La Neuveville. Marié, un enfant. Directeur du Collège secondaire.



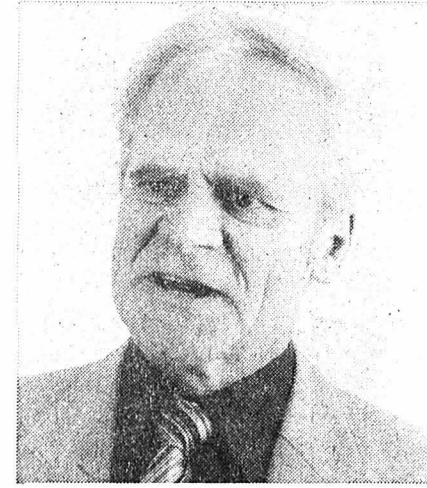
CLOTILDE RIBORDY
Année de naissance: 1912. Domicile: Moutier. Mariée, cinq enfants. Mère de famille.



PHILIPPE JOLIDON
Année de naissance: 1955. Domicile: Crémines. Technicien en mécanique.



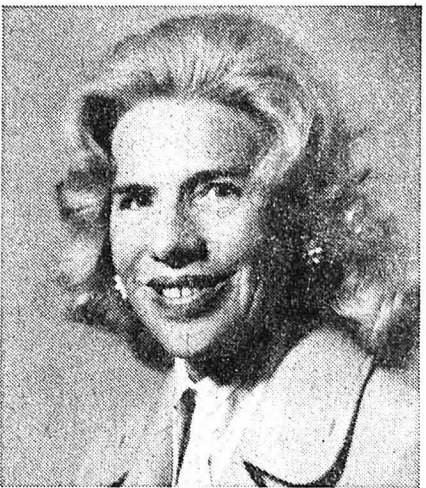
VIVIANE BOURQUIN
Année de naissance: 1946. Domicile: Reconvilier. Mère de famille.



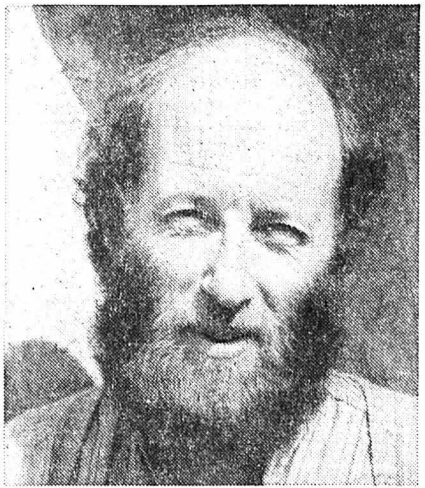
MAX WINISTOERFER
Année de naissance: 1922. Domicile: Moutier. Marié, cinq enfants. Empl. de bureau.



ANTONIO ERBA
Année de naissance: 1914. Domicile: Grandval. Marié, quatre enfants. Retraité.

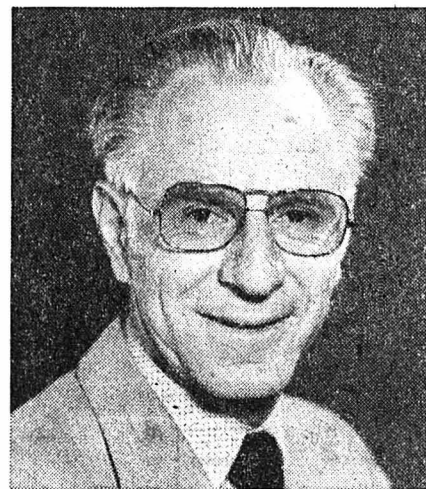


DORETTE LADOR
Année de naissance: 1918. Domicile: La Neuveville. Mariée, deux enfants. Juriste, conseiller juridique en diverses matières.



DAVID GIGON
Année de naissance: 1933. Domicile: Corgémont. Père de cinq enfants. Pasteur.

Parti socialiste



FRANCIS LOETSCHER
Année de naissance: 1932. Domicile: Saint-Imier. Marié, trois enfants. Maître de classe spéciale.

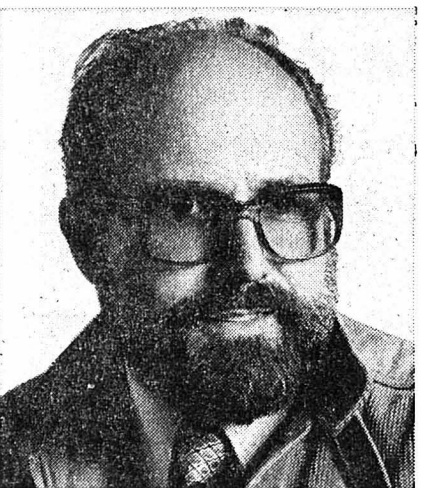
Parti évangélique



WALTER OPLIGER
Année de naissance: 1922. Domicile: Bévillard. Directeur administratif de la Société suisse pour la protection du milieu vital.

Manquent dans nos pages: Charles Heyer, 1927, jardinier, Perrefitte, Union démocratique fédérale. Gilles Sautebin, 1956, employé de commerce, Bévillard, Entente jurassienne. Les photos de ces deux candidats ne nous sont pas parvenues.

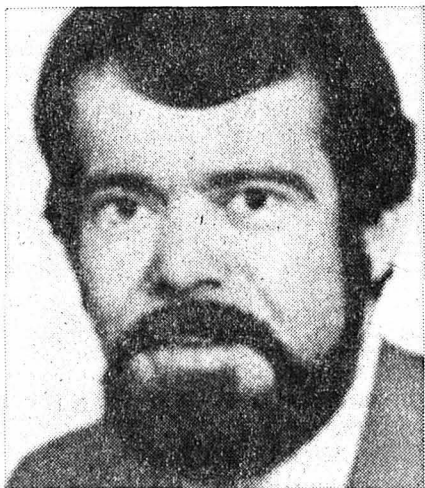
Union démocratique du centre



JEAN BACHMANN
Année de naissance: 1934. Domicile: Sonviller. Marié, quatre enfants. Professeur ETS à l'Ecole d'ingénieur de St-Imier.



PHILIPPE CHATELAIN
Année de naissance: 1939. Domicile: Mont-Tramelan. Marié, quatre enfants. Maître-agriculteur.



JEAN-MARIE SCHMIDT
Année de naissance: 1938. Domicile: Moutier. Opérateur-lynotypiste.



HENRI GOBAT
Année de naissance: 1934. Domicile: Court. Marié, trois enfants. Chef d'entreprise, profession: maréchal-forgeron.



JEAN-JACQUES MONNIN
Année de naissance: 1915. Domicile: Sonceboz. Marié, trois enfants. Fabricant d'horlogerie.

Parti radical



WILLY BARFUSS
Année de naissance: 1920. Domicile: La Neuveville. Marié, cinq enfants. Directeur et fondateur de la Société Sutramed S.à.r.l. à La Neuveville.



JEAN-PAUL GEHLER
Année de naissance: 1951. Domicile: Reconvilier. Célibataire. Juriste, conseiller juridique de quelques sociétés.



ALBERT GIAUQUE
Année de naissance: 1925. Domicile: Prêles. Marié, trois enfants. Entrepreneur.



GENEVIÈVE AUBRY
Année de naissance: 1928. Domicile: Tavannes. Mariée, trois enfants. Journaliste parlementaire.



MARC-ANDRÉ HOUMARD
Année de naissance: 1928. Domicile: Malleray. Marié, deux enfants. Ing. ind. du bois, chargé de cours à l'Ecole suisse du bois à Bienne.

Mazda 323.

Tout pour plaire



Mazda 323 GL 1300 cm³,
60 ch DIN (44 kW)
9800.-

Le plaisir de conduire.

La Mazda 323 vous offre une foule d'avantages qui rendent la conduite agréable, sûre et économique. Ce n'est pas sans raison qu'elle est la 1300 avec hayon la plus vendue en Suisse.

L'agrément d'un confort sans compromis.

Une exceptionnelle largeur intérieure de 131 cm et un équipement complet comprenant, par exemple, le siège du conducteur réglable aussi en hauteur, des essuie-glace intermittents, une commande électrique d'ouverture à distance du hayon, des sièges arrière rabattables séparément. Rien ne manque pour que tous les passagers se sentent vraiment à l'aise dans la Mazda 323.

D'excellentes qualités routières pour une conduite plus détendue.

La Mazda 323 bénéficie d'une excellente tenue de route. La Revue Automobile a relevé son comportement routier sans problème. De plus, sa direction et sa boîte de vitesses en font un modèle de maniabilité.

Economie et sécurité: deux bonnes raisons d'être satisfait.

La construction particulièrement robuste de la Mazda 323 est un gage de sécurité et d'économie. Rien ne vient troubler votre plaisir. Les frais d'entretien sont réduits au minimum. La consommation modeste d'essence de 8,3 l/100 km (DIN) est un avantage supplémentaire.

Mazda 323 SP: tous les attraits d'une sportive.



La Mazda 323 existe aussi en version SP (noir ou gris métallisé): un moteur encore plus puissant de 1415 cm³ développant 70 ch DIN (52 kW). Elle est livrée en série avec un équipement sportif: boîte à 5 vitesses, sièges baquet, compte tours, volant spécial, jantes larges de 5 pouces, etc.

Accordez-vous ce plaisir: essayez une Mazda 323.

Un choix unique de 9 Mazda 323, dont les prix ne sont pas le moindre avantage, vous permettra à coup sûr de trouver le modèle qui correspond exactement à votre style de vie. Mazda 323: elles ont vraiment tout pour plaire.

Mazda 323: un choix unique de 9 modèles.

323 1300	323 1300 GLS, 3 portes, 5 vitesses	323 1300 Station-Wagon GL, 3 portes	323 1400 SP 5 vitesses
8900.-	*10 600.-	10 200.-	11 400.-
323 1300 GL	323 1300 GLS, 5 portes, 4 vitesses	323 1300 Station-Wagon GLS, 5 portes	Avec transmission automatique
9800.-	**10 800.-	11 300.-	*11 200.- **11 700.-

Importateur: Blanc & Paiche SA, 1217 Meyrin/GE

MAZDA 323

offre plus pour moins.

La Chaux-de-Fonds Garage de l'Avenir, rue du Progrès 90-92, 039 2218 01

Garage des Stades, Charrières 85, 039 23 68 13

Hauterive-Neuchâtel Garage M. Schenker + Cie., 038 3313 45 St-Martin Garage Michel Javet, 038 53 27 07

Buttes J.-M. Vaucher, 038 61 25 22

CSW1 Univas

B148d3

IN Avec l'Alliance des Indépendants, réalisons enfin des idées neuves, pour l'équilibre de notre société!



Un foie, deux reins, trois raisons de boire... **CONTREX**

EAU MINÉRALE NATURELLE SULFATÉE CALCIQUE

DIABÉTIQUES, adhérez à l'ASSOCIATION NEUCHÂTELOISE DU DIABÈTE

Case postale 894 — 2301 La Chaux-de-Fonds

Prolongation de l'action "Portes ouvertes chez tous les agents Renault" jusqu'au 20 octobre 1979.

Gagnez une Renault 5-5 portes modèle 1980.

Renault-la meilleure solution

79.1.226.2.26.4F

AMÉLIORONS LES RENTES A.V.S. ET INVALIDITÉ TOUT RETRAITÉ, TOUT INVALIDE

AURAIT UNE RENTE ÉGALE À CELLE DE SES CONCITOYENS,
MÊME LES PLUS PRIVILÉGIÉS, QUELLES QUE SOIENT LES COTISATIONS
PAYÉES SUR SON SALAIRE.

UN POUR TOUS, TOUS POUR UN! SOYONS CONSÉQUENTS.

VOTEZ P.O.P. DR JEAN-PIERRE DUBOIS

OFFRES D'EMPLOIS

JUVET INTÉRIEUR

PIERRE AUBRY

cherche pour entrée immédiate ou pour date à con-
venir,

tapissier-décorateur

connaissant le garnissage de meubles, ainsi que la
pose de rideaux, tentures et tapis. Permis de conduire
souhaité.

Téléphoner au (039) 22 27 26 pour prendre rendez-
vous.

METREUR

pour travaux du bâtiment (maçon-
Logement à disposition.

nerie, génie civil, plâtrerie-peintu-
re), serait engagé tout de suite ou
pour date à convenir.

Débutant serait éventuellement
accepté.
Faire offres avec curriculum vitae
et prétentions à l'entreprise

**comipa
mobile sa**

2024 SAINT-AUBIN
Tél. (038) 55 27 27

**Distribution gratuite de pommes,
demain mercredi, à Migros.
Croquez
la pomme!**

Une saine tentation (à partir de demain, le 17.10.):		
Cartons, poids net 15 kg	1er choix	2e choix
Golden Delicious	le kg 1.-	le kg -.70
Pommes cloches	le kg 1.-	le kg -.70
Jonathan	le kg 1.-	
Boscoop	le kg 1.-	
Idared	le kg -.96	

Un automne comme celui-là, on n'en
revera pas de sitôt. Une telle
abondance de pommes non plus.

Demain mercredi 17 octobre, Migros
offrira à chacun une pomme gratuite.
Mordez-y à belles dents. Elles ont du
goût et sont bien juteuses. Un rendez-
vous à ne pas manquer!

MIGROS

Prix. Qualité. Choix.

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

La Goule - Le Noirmont: record pour Waremburg

C'est par un temps idéal d'automne que la 7e course de côte pédestre s'est disputée. Parfaitement organisée par le Ski-Club Le Noirmont, cette course a rencontré un beau succès avec la participation de 126 sportifs qui tous aiment à se rencontrer et à courir dans le meilleur esprit.



Waremburg mène devant Jacot.

36'08 décrochait un nouveau record dans la course La Goule - Le Noirmont.

Résultats

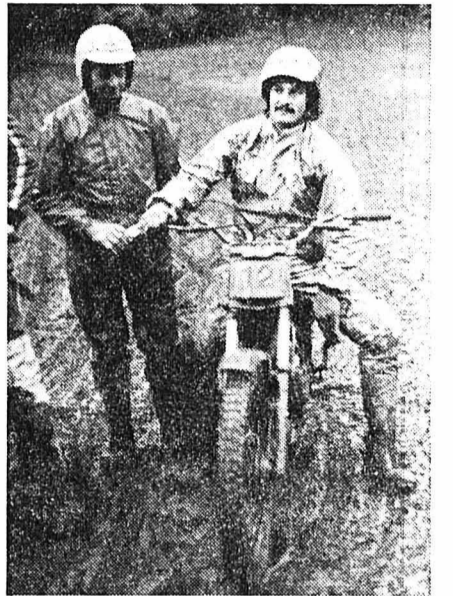
Catégories écolières III: 1. Murielle Macquat, Moutier, 6'30. — Ecoliers III: 1. Jean-Pierre Oberli, Epauvillers, 6'14. — Ecolières II: 1. Murielle Ross, GSA, 7'54. — Ecoliers II: 1. Pierre-André Baume, Les Breuleux, 6'54. — Ecolières I: 1. Marielle Eray, GSA, 9'35. — Ecoliers I: 1. Christian Marchon, Saignelégier, 8'36.

Lutte serrée à la dernière manche du championnat national de trial, à Tramelan

Le Moto-Sport Tramelan n'a vraiment pas de chance. En effet il lui appartenait de mettre sur pied son traditionnel trial dont une manche compte pour le championnat suisse. Si les conditions atmosphériques ont été catastrophiques il faut aussi dire que l'organisation d'une dernière manche du championnat suisse n'est pas des plus faciles.

Catégorie seniors: 1. L. Rudolf Wyss, Steffisbourg, (Bultaco); 2. Peter Laderach, Helgisried, (Montesa); 3. Max Burki, Berne, (Montesa); 4. Jean-Jacques Quartenoud, St-Aubin, (Montesa).

Catégorie débutants A: 1. Beat Staempfli, Bâle, (Montesa); 2. Thomas Margueron, Villars, (Montesa). — Débutants B: 1. Damien Mabut, Genève, (Montesa); 2. Christian Schaller, Bévillard, (Montesa); 3. Frédy Zenkluser, Brigue, (Bultaco). (texte et photos vu)



Le Loclois Daniel Hadorn en discussion avec le commissaire de la FMS, Bernard Fleury.

Dès le départ à l'usine électrique de La Goule, le rythme imposé par les favoris jusqu'au passage du tunnel forma un peloton effilé. Chaque coureur cherchant son rythme personnel, l'attaque de la côte ne se fit pas attendre. Résolument parti en avant André Waremburg prenait de l'avance dans les premiers lacets, il était suivi par Francis Jacot, l'écart se creusa entre les deux coureurs jusqu'à deux cents mètres.

temps d'hésitation, Jacob en deuxième position rattrapait son retard et en arrivant à hauteur de Waremburg, il lui tapa sur l'épaule et les deux hommes firent un bon bout de chemin ensemble. Ils étaient suivis à 250 m. par Joseph Willemin et Roland Mercier. Se sentant mieux à l'aise dans sa course, Waremburg, reprit peu à peu son élan, augmenta sa foulée et distança Jacob pour lui prendre à l'arrivée l'1'95. Malgré sa difficulté survenue au beau milieu de la course, Waremburg avec

Lutte

Domination soviétique aux championnats du monde

Les championnats du monde de Sambo qui se sont terminés à Madrid, ont été dominés par les Soviétiques qui ont remporté neuf des douze médailles d'or en jeu. Les trois autres ont été réparties entre la Mongolie (deux) et l'Espagne (une). Résultats:

Catégorie 52 kg.: 1. Juri Kruglov (URSS); 2. Guerogui Yssev (Bul); 3. Kisaky Saitoh (Jap). — Cat. 62 kg.: 1. Eugueni Jesin (URSS); 2. Jansrane (Mon); 3. Valentin Minev (Bul). — Cat. 74 kg.: 1. Nikolai Baranov (URSS); 2. Daveladay (Mon); 3. Ysuyuki (Jap). — Cat. 90 kg.: 1. Aleksabdr Pushinta (URSS); 2. Tsendavouch (Mon); 3. Guerguei Tchervenok (Bul). — Cat. 100 kg.: 1. Vladimir Shkalov (URSS); 2. Dimitar Zaprianov (Bul); 3. Carl Damb Man (EU).

Football: coup d'œil hors de nos frontières

Luciano Castellini, le gardien de Napoli, a battu le record de Dino Zoff au cours de la cinquième journée du championnat d'Italie de première division: il est resté imbattu pendant 669 minutes. Le but qu'il a encaissé au stade San Siro, à la 61e minute du match Internazionale - Napoli, fut marqué par Altobelli, a mis un terme à sa série et il a du même coup provoqué la première défaite de la saison de l'équipe napolitaine.

L'Internazionale se retrouve du coup avec deux longueurs d'avance sur ses

Italie: série terminée pour Castellini

principaux rivaux, Torino et l'AC Milan, qui ont tous deux concédé le match nul, comme la Juventus d'ailleurs.

Éliminé de la Coupe d'Europe des champions par le FC Porto, l'AC Milan avait bien réagi la semaine dernière en battant la Juventus après onze années d'insuccès. Cette fois, à Perugia, Bigon et ses coéquipiers, tout en se comportant fort bien, n'ont pas réussi à s'attribuer la totalité de l'enjeu. Il est vrai que jouer à Perugia n'est jamais facile puisque l'équipe de Ilario Castagner, vaincue la saison dernière, n'a pas encore été battue cette saison. C'est Paolo Rossi qui a marqué le but de Perugia, ce qui lui permet de garder le contact, au classement des buteurs, avec Giordano (Lazio).

Pour les clubs turinois, la journée n'a pas été particulièrement bénéfique. Au Stade olympique, Torino a obtenu un point contre l'AS Roma en repondant par Patrizio Sala à un but marqué par Bruno Conti. La Juventus, devant son

public, n'a pas fait mieux face à l'Udinese, néo-promue en première division, qui ouvrit le score par Ulivieri. Onze minutes plus tard (27e), Marco Tardelli égalisa. On devait en rester là. Sans Causio, suspendu pour trois matchs, les Turinois ne parvinrent pas à battre une seconde fois l'excellent gardien Galli, transfuge de l'Atalanta Bergame.

On notera encore que la Fiorentina a enregistré son premier succès de la saison face à la «lanterne rouge» Pescara, grâce à des buts de Pagliari (35e) et de Bruno (45e). Première victoire également pour les Sardes de Cagliari, aux dépens des Calabrais de Catanzaro, sur un but de Selvaggi. Classement (toutes les équipes ont joué cinq matchs):

- 1. Internazionale, 9 points; 2. Torino 7; 3. AC Milan 7; 4. Juventus 6; 5. Perugia 6; 6. Cagliari 6; 7. Napoli 5; 8. Lazio 5; 9. Fiorentina 5; 10. Bologna 4; 11. Ascoli 4; 12. Udinese 4; 13. Avellino 4; 14. AS Roma 4; 15. Catanzaro 3; 16. Pescara 1.

Rugby

MONTHHEY - LA CHAUX-DE-FONDS 4-9

Après leur défaite contre Yverdon le week-end dernier, les «Rugbymen» chaux-de-fonniers prirent une belle revanche en battant Monthey 9 à 4. Après un départ difficile et très dur pour l'équipe chaux-de-fonnrière, celle-ci a su garder un bon moral et grâce à un bon physique a pu prendre la partie en main. Une équipe prometteuse! (C. A.)

Les gains du Sport-Toto

2 gagnants à 13 pts, Fr. 48.226,60
39 gagnants à 12 pts, Fr. 1.125,45
516 gagnants à 11 pts, Fr. 85,05
4228 gagnants à 10 pts, Fr. 10,40

TOTO X

8 gagnants à 5 Nos
+ le No compl., Fr. 865,35
61 gagnants à 5 Nos, Fr. 397,20
2.570 gagnants à 4 Nos, Fr. 9,40
27.243 gagnants à 3 Nos, Fr. 1,50
6 Nos n'ont pas été réussis. Le jackpot totalise 41.535 fr. 90.

LOTIERIE A NUMÉROS

1 gagnant à 6 Nos, Fr. 935.931,75
119 gagnants à 5 Nos, Fr. 4.510,25
5.761 gagnants à 4 Nos, Fr. 93,15
98.544 gagnants à 3 Nos, Fr. 4.—
5 Nos et le No complémentaire n'ont pas été réussis.

Advertisement for 'petite pause pause Ovo' featuring a woman's face and text describing a 9-hour workday with a 9-minute break. Includes the WANDER logo and 'petite pause pause Ovo' text.

Quatrième ligue jurassienne

Diessbach a - Safnern 4-1; Macolin-Longeau b 3-2; Orpond - Evillard 2-7; Reuchenette b - Radelfingen 1-4; Etoile - Hermrigen 1-2; Gruntern b - Aarberg 1-2; Anet a - Tœuffelen a 0-3; Poste Bienne - Muntschemier a 3-0; Wileroltigen - Port 3-5; Gruntern a - Nidau a 1-4; Anet b - Longeau c 2-6; Lyss b - Aegerten a 0-3; Muntschemier b - Tœuffelen b 5-1; Orvin - Dotzigen b 7-0; USBB - Ceneri 0-1; Court - Villeret b 4-2; Corgémont - Sonceboz 1-4; Tramelan - La Heutte b 10-0; Les Breuleux - Montfaucon a 1-2; Villeret b - Les Genevez 0-0; Moutier - Le Noirmont 0-5; Beltrahon - Perrefitte 2-3; Courchapoix - Rebeuvelier 4-3; Montsevelier - Corban 1-3; Courroux b - Delémont c 2-3; Delémont a - Mervelier 4-0; Pleigne - Delémont d 1-3; Vicques b - Courroux a 0-2; Courfaivre b - St-Ursanne b 5-2; Develier a - Movelier 4-0; Bassecourt - Courfaivre a 2-1; Montfaucon b - Bourrignon b 2-4; Courrendlin - Glovelier 4-3; Chevenez a - Damvant 8-1; Alle b - Courtedoux 1-5; Courtemaiche - Lugnez b 3-0; Fahy - Vendlincourt a 0-1; Cornol - Boncourt 1-1; Fontenais - Bonfol 2-0; Cœuve - Alle a 3-2; Vendlincourt b - Chevenez b 6-3.

JUNIORS INTERS A 2: Berne - NE Xamax II 1-2; Biberist - Bumpilz 78 1-3; Berthoud - Worb 4-1; Balsthal - Bienne II 1-4; Langenthal - Delémont 2-1; Soleure - Guin 1-3; Subingen - Moutier 0-2.

JUNIORS A: Aarberg - Boujean 34 3-1; Aurore - Madretsch 2-1; Buren - Reconvilier 2-3; Mâche - Gruntern 6-0; Bumpilz 78 - Azzurri 1-4; Lyss - Orpond 2-1; Tramelan - Munchenbuchsee 1-5; Radelfingen - Bévillard 2-1; Porrentruy - Les Breuleux 6-0; Cour-

temaiche - Saignelégier 4-2; Courtedoux - Delémont 3-5.

JUNIORS B: Aarberg - Boujean 34 1-1; Bienne - Azzurri 8-0; Mâche - Port 2-2; Nidau - Madretsch 2-1; Bumpilz 78 a - Reuchenette 6-1; Corgémont - Anet 7-5; Diessbach - Sparta a 2-3; Etoile - Courtelary 0-1; Tœuffelen - Aegerten 2-2; Moutier - Le Noirmont 7-0; Mervelier - Courroux 5-1; Tavannes - Courrendlin 0-0; Tramelan - Saignelégier 0-5; Glovelier - Boncourt 1-5; Porrentruy - Boécourt 1-0; Chevenez - Bassecourt 3-5; Delémont - Alle 8-0.

JUNIORS C: Aegerten - Boujean 34 3-3; Etoile - Lyss 5-0; Mâche - Orpond 13-0; Nidau - Dotzigen 1-7; Aurore - Perles 0-5; Corgémont - Azzurri 1-4; Lamboing - La Neuveville 0-6; Tramelan - Tavannes 5-2; USBB - Reconvilier 2-4; Moutier - Delémont a 0-0; Courfaivre - Vicques 3-2; Montsevelier - Les Genevez 2-1; Chevenez - Delémont b 3-3 Saint-Ursanne - Courgenay 4-3.

JUNIORS D: Gruntern - Aegerten 0-8; Anet - Bienne a 0-1; Mâche b - Aarberg 2-8; Aurore - Boujean 34 0-4; Mâche a - Bienne b 7-0; Perles-Dotzigen 2-1; Bévillard - Tramelan 2-2; Tavannes - Le Noirmont 6-1; Corgémont - Court 1-7; Moutier a - Reconvilier 0-6; Delémont - Vicques 6-0; Bassecourt - Glovelier 6-0; Moutier b - Courroux 2-3; Courrendlin - Boécourt 0-3; Alle - Damvant 11-0; Boncourt - Porrentruy 2-3.

JUNIORS E: Anet - Aegerten b 3-2; Lamboing - Bienne a 2-2; Court-Saignelégier b 12-0; Reconvilier - Bévillard 0-5; Courroux - Delémont a 2-2; Courrendlin - Delémont b 4-0; Moutier b - Courfaivre 1-8; Courtéteille - Courchapoix 2-9; Boncourt - Porrentruy 2-5.

France: Monaco et Saint-Etienne se partagent la première place

A l'issue de la 12e journée, voilà donc le Championnat de France reparti sur de nouvelles bases, avec l'attelage stephano-monégasque, qui se partage la première place, un peloton compact où se côtoient de grands noms dans une tranquille position d'attente (Nantes) ou dans la quiétude (Strasbourg), des outsiders plus ambitieux que jamais (Nîmes, Lille, Sochaux) et même un «intrus» en la personne de Valenciennes qui ne songeait certainement pas à partager l'enjeu (2-?) avec Nancy, score déjà scellé à l'issue de la première mi-temps.

Devant 15.000 spectateurs, Umpierrez marqua le premier but à la 21e minute sur un renvoi du gardien stéphanois Curkovic. Mais les spectateurs pouvaient alors assister à un exploit de Rep. En effet, le Hollandais égalisait à la 25e minute à la suite d'une action personnelle de grande classe. Ballon au pied, Rep se lançait sur le côté gauche par un sprint d'une dizaine de mètres, crochetait Neubert vers l'intérieur et laissait croire à la plupart qu'il allait servir un équipier dans l'axe central, mais il finissait son numéro d'artiste par un tir en biais d'une violence inouïe, sur lequel Bernhardt ne put évidemment rien du tout. Quelques minutes plus tard, Rubio transformait une superbe reprise de volée qui envoya le ballon au fond des filets de Curkovic (33e). Zimako réussissait à revenir à la marque en marquant le but de la partie à la 43e minute. La seconde mi-temps changeait plus rien en dépit des tirs très dangereux de Larios (68e) et de Rep (72e).

En présence de 12.000 spectateurs, Monaco a infligé une sévère défaite à Angers (4-1). La victoire monégasque s'est dessinée au cours de la seconde période de jeu, alors qu'à l'issue de la première mi-temps, les deux formations partageaient encore l'enjeu 1 à 1

avec des buts de Felix à la 13e minute et d'Onis à la 44e.

Dès la reprise et alors que Etori venait d'arrêter un tir de Lecornu, la belle mécanique monégasque se remit en marche et sur une ouverture de Dalger et une courte passe de Nogues, Onnis marqua son deuxième but. Quelques minutes plus tard sur une ouverture de Petit pour Dalger, celui-ci prenait appui sur Nogues qui lui remettait instantanément le ballon et Dalger inscrivait un magnifique but. Enfin l'excellent Nogues, déjà dans le coup de deux buts, devait à son tour marquer à la 60e minute. Classement:

- 1. Monaco 19; 2. St-Etienne 19; 3. Nantes 16; 4. Nîmes 16; 5. Lille 15; 6. Sochaux 15; 7. Strasbourg 14; 8. Valenciennes 14; 9. Metz 13; 10. Angers 13; 11. Nancy 12; 12. Lens 11; 13. Laval 10; 14. Bordeaux 9; 15. Paris SG 9; 16. Bastia 9; 17. Nice 8; 18. Marseille 7; 19. Lyon 7; 20. Brest 2.

Repos en Allemagne

Il n'y avait pas de journée de championnat en Bundesliga allemande et ce pour permettre aux internationaux germaniques de préparer le match de Championnat d'Europe contre le Pays de Galles (mercredi).

Recours du VfB Stuttgart

Le VfB Stuttgart a fait recours contre la décision du Comité de contrôle et de discipline de l'UEFA, qui avait infligé une amende de 35.000 francs au club allemand, lors de son assemblée de samedi dernier à Zurich.

Cette sanction émanait du comportement antipartitif des joueurs de la Bundesliga lors du match de coupe UEFA Torino - VfB Stuttgart du 3 octobre. Pour une raison identique, le club italien avait même été frappé d'une amende de 60.000 francs.

Muratti 2000. Une bonne recette.

Prendre un mélange de tabacs de goût léger. Prélever les substances aromatiques essentielles contenues dans la fumée d'un tabac riche en goût. Réunir le tout grâce au procédé Aroma Plus. Le résultat: Muratti 2000. Des tabacs de goût léger et la satisfaction de fumer.

Bien entendu, la Muratti 2000 est pourvue d'un système de filtration hautement efficace à plusieurs composants: le Polyfiltre aux granules absorbants de charbon actif d'origine naturelle et de Polygel.

Muratti 2000 ... avec du goût.

Aroma Plus
Condensat 7 mg, Nicotine 0,6 mg

Marché Chaussures



LA CHAUX-DE-FONDS
BALANCE 12

Parquets

PONÇAGE - IMPRÉGNATION
RÉPARATION - QUALITÉ
GARANTIE

J.-F. MEYLAN

A.-M.-Piaget 69
Téléphone (039) 22 34 57
heures repas



Chassez le gaspil- Roulez VW ou Audi!

Rendez-vous, dès aujourd'hui,
chez votre agent VW/Audi pour un

test économie gratuit

de votre VW ou Audi

Ce test économie vous donne le sentiment réconfortant de ne pas consommer plus d'essence qu'il n'est nécessaire.

Ce test comprend les 13 contrôles suivants:

- le libre roulement des roues
- la pression des pneus
- les bougies
- la compression
- l'angle de came et le point d'allumage
- le ralenti
- le taux CO des gaz d'échappement
- le starter automatique
- la pompe d'accélération
- le préchauffage de l'air aspiré
- les conduites d'essence
- les tuyaux de dépression
- le filtre à air.



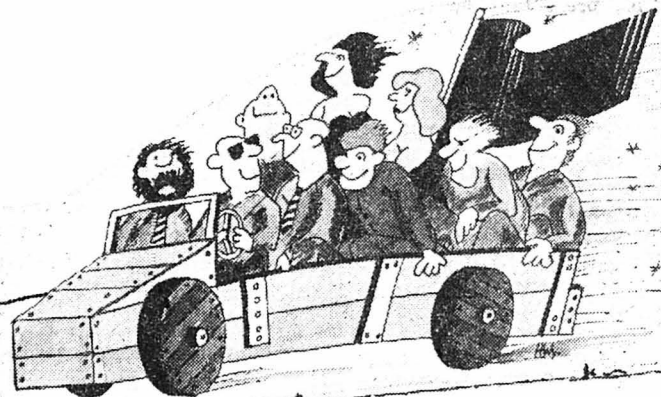
Bon pour le test économie gratuit

Sur présentation de ce bon, nous effectuons le test économie gratuit de votre voiture (VW ou Audi). Il vous suffit de le compléter de vos nom et adresse. Il est recommandé de s'annoncer préalablement par téléphone pour éviter de devoir attendre.

Prénom: _____
 Nom: _____
 Rue et no: _____
 NP/Localité: _____ privé: _____
 Téléphone profes.: _____

LA CHAUX-DE-FONDS: Sporting Garage-Carosserie, J.-F. Stich, Crêtets 90, tél. 039/23 18 23 — LE LOCLE: Garage Inglin, succ. A. Pandolfo, tél. 039/31 40 30 — LA FERRIÈRE: Garage du Jura, W. Geiser, tél. 039/61 12 14 — LE BÉMONT: Garage du Bémont, P. Kröll, tél. 039/51 17 15 — SAINT-IMIER: Garage Touring, Carrosserie, L. Fiorucci, tél. 039/41 41 71.

Le parti socialiste roule vers le gouffre de la collectivisation!



Il suffit d'examiner les revendications de la gauche pour comprendre que son programme impose à la Suisse, à chaque nouvelle étape, une charge fiscale plus lourde et une plus grande emprise de l'Etat. Des pays scandinaves aux républiques socialistes («populaires et démocratiques»), la preuve est pourtant faite que tous leurs habitants rêvent de vivre en Suisse, à part quelques rares privilégiés... et encore!

Et quand le président du parti socialiste suisse affirme en s'adressant aux organisations d'extrême-gauche: «Notre ennemi, ce n'est pas vous, ce sont les radicaux!», nous prenons cette déclaration pour un compliment.

Il est grand temps que l'électeur prenne conscience du fait que les promesses démesurées entraînent toujours des conséquences financières et des restric-

tions de la liberté. Ainsi, la porte s'ouvre à la collectivisation.

Ça vous tente?

On accuse les radicaux de manquer de sens social. Ils étaient la majorité au gouvernement quand l'AVS a été réalisée. Ils savent mesurer les dépenses que nécessite une décision.

C'est mieux pour tout le monde.

Si vous pensez que le moment est venu de stopper une socialisation excessive,

votez radical

Resp. R. Vernaz, case postale 477, 1000 Lausanne 17

Les radicaux: du cran et du cœur



A LOUER

trois studios

dont deux meublés, libres tout de suite (quartier Confédération).

S'adresser à l'Etude André Hänni, avocat, 2300 La Chaux-de-Fonds.

CLINIQUE LA LIGNIÈRE - 1196 GLAND (VD)

cherche pour tout de suite ou date à convenir

AIDE-INFIRMIÈRE

sans qualification spéciale.

Téléphoner à la direction, au (022) 64 10 61, int. 525.

Adhérez au



Case postale 138, Hôtel-de-Ville
2300 La Chaux-de-Fonds 2
CCP 23 - 5086

En faisant l'acquisition de votre carte de membre pour la saison 1979-1980, au prix de Fr. 10.—, vous bénéficierez d'un rabais de 10 % auprès de:

- B & B STORE, prêt-à-porter, Léopold-Robert 38
- AU BRITCHON, Restaurant, Serre 68 (à partir de Fr. 30.—)
- GRANDS MAGASINS COOP CITY, Serre 37-43 sur les articles de hockey

ainsi que des rabais importants lors des déplacements.

LE COMITÉ

agrandissements

PHOTO COULEUR

ça, c'est Migros!

à partir de négatifs
couleur ou diapositifs

à
moitié
prix

lors de votre prochaine
commande, vous ne
payerez que la moitié
(l'autre, nous vous l'offrons)

Format	la pièce, à partir de négatif couleur	la pièce, à partir de diapositif
13 × 13 cm	1.- (au lieu de 2.—)	1⁵⁰ (au lieu de 3.—)
20 × 20 cm ou 20 × 25 cm	2²⁵ (au lieu de 4.50)	4.- (au lieu de 8.—)
35 × 50 cm	6²⁵ (au lieu de 12.50)	8⁷⁵ (au lieu de 17.50)
50 × 70 cm	12⁵⁰ (au lieu de 25.—)	17⁵⁰ (au lieu de 35.—)

SERVICE TRAVAUX PHOTO
dans nos rayons photo ou par correspondance

MIGROS



L'HÔPITAL CANTONAL UNIVERSITAIRE DE GENÈVE
cherche

plusieurs secrétaires et sténodactylographes

Nous demandons:

- diplôme CFC ou titre équivalent
- très bonne maîtrise du français écrit
- connaissance de la terminologie médicale souhaitée (mais pas indispensable)
- aptitude à travailler avec un dictaphone
- esprit de collaboration
- connaissances linguistiques souhaitées.

Nous offrons:

- les avantages d'un établissement de l'Etat
- la possibilité de prendre les repas aux restaurants du personnel.

Prière d'adresser offres au service du personnel, tél. (022) 22 60 36, pour obtenir la formule d'inscription.

Attention! Occasion!

Nous renouvelons derechef les machines d'exposition de nos magasins, présentant en partie de légères égratignures:

Machines à laver **Lave-vaisselle**
Congélateurs-armoires **Congélateurs-bahuts**
Réfrigérateurs **Aspirateurs à poussière**
Sèche-linge **Machines à repasser**
Cuisinières **Fours à micro-ondes**

Petits appareils (trancheuses universelles, sèche-cheveux, fers à repasser à vapeur, machines à café, etc.)

Vous trouverez chez nous les meilleures marques, telles que:

MIELE, AEG, NOVAMATIC, ELECTROLUX, BONO, BOSCH, SIEMENS, BAUKNECHT, VOLTA, HOOVER, PROMETHEUS, ADORA, SCHULTHESS, JURA, TURMIX, THERMA, KOENIG, INDESIT, PHILCO, SIBIR, ROTEL, NILFISK, etc.

aux prix **FUST** réputés les plus bas!

Et malgré tout...

Garantie pour appareils neufs — Conseils neutres **SERVICE APRÈS-VENTE FUST**, c'est-à-dire à des prix très raisonnables, ou service après-vente en abonnement: très bons spécialistes, liaison RADIO sur toutes les voitures!

Location - Vente - Crédit ou net à 10 jours.
aux conditions avantageuses **FUST!**

Ing. dipl. EPF FUST

La Chaux-de-Fonds: Jumbo, tél. (039) 26 68 65
Bienne: 36, rue Centrale, tél. (032) 22 85 25
et 36 succursales

Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit. Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans caution. **Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

Banque Procrédit

2301 La Chaux-de-Fonds,
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

Je désire Fr.
Nom Prénom
Rue No.
NP Lieu

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 31

Michel Davet

MA NUIT DE NOCES

Roman

Copyright by Presses de La Cité, Paris
et Cosmopress, Genève

lumière dans la solitude où je m'enfonçais. Bien qu'Alexis, ce petit soleil, m'eût bien peu réchauffée, je comptais sur lui; sa gentillesse et sa fantaisie m'avaient rassurée et, pour tout avouer éblouie.

En bas, naturellement, c'était la curiosité, l'agitation discrète. Le préposé aux clés était très abattu.

«Elle» est partie de grand matin. «Elle», qui bavardait des heures avec moi lorsqu'elle me tendait sa clé, est passée raide sans nous reconnaître...L'en-nui, c'est que M. le duc me doit dix mille anciens francs français. Je payais ses taxis car il n'avait jamais d'argent de poche...

Voilà qu'il faisait ce jour-là, très froid. Le vent qui avait balayé les neiges du Schwandfelpitz s'engouffrait dans les rues et dans les jardins de la station. Emmittouillée dans une longue écharpe, je sortis. Comme je regardais de la rue le miroitement des pis-

cines, en contrebas, une voix de femme m'appela: celle de Dorothy Reuter. L'Américaine s'élança à ma rencontre, saisit vivement ma main, contempla mon diamant, le compara au sien avec un hochement de tête.

— Il valait bien la peine que l'on s'obstine, n'est-ce pas?

Ce merveilleux petit soleil nous a donné bien des soucis; il a fait la lumière sur des secrets qu'on croyait à l'abri, le mien en premier.

Elle se pencha sur son caniche, le détacha, revint à moi.

— Vous avez un merveilleux mari, dit-elle. Une parfaite distinction. Nous sommes devenus très amis.

— Heureuse pour vous deux, dis-je sans entrain.

— J'espère que nous nous reverrons à Paris ou chez nous, à Zurich.

— Je l'espère aussi.

Elle se rapprocha de moi et chuchota:

— Entre nous, ce garçon était-il ou n'était-il pas votre amant? J'enfourai votre secret avec le mien mais j'aimerais savoir.

Un car bondé de touristes nous sépara. Dorothy dut courir après son chien puis un moment après revint vers moi.

— Qu'il l'ait été ou non, je crains que ce soupçon ne s'efface pas si vite dans l'esprit de votre mari. D'après le récit que m'a fait Roméo, le chantage en public a été odieux et votre mari écoeuré.

— Mais enfin, de quoi s'agit-il? dis-je, éberluée. Bertrand ne m'a rien raconté.

— Je le crois dégoûté de ses semaines de vacances à Adelboden. S'il est du genre de mon Thomas, je vous plains! Ce sont des natures compliquées dont les réactions affectives sont imprévisibles.

— De quel chantage s'agit-il? J'ai l'impression...

— Soyez câline, câline, faites-vous pardonner, conseilla Dorothy sans m'avoir entendue.

Le vent nous roula dans nos mini-robies, emporta nos écharpes et Dorothy se rapprocha de moi haletante, pour me crier:

— Mais entre vous, je comprends un peu: qui pouvait résister à cet oeil mauve, cette gentillesse totalement dépourvue de cœur, mais fascinante.

Elle enroula à son poignet la laisse de son chien et se laissa follement entraîner en me criant un, au revoir, accompagné d'une question que je ne compris pas:

— Fera-t-il à Berne ou à Paris son temps de détention? L'énorme scandale!

Tout à coup, je crus comprendre; je fus sur le chemin de la révélation extraordinaire. Effarée, je repris ma promenade et je vins échouer, très haut, au-dessus des toits roux, jusqu'à la gracieuse et solitaire chapelle catholique sur son plateau. Je m'assis sur la marche et je restai là dans un petit soleil, une totale solitude, rêvant tristement. Que faire pour ressaisir Bertrand sans rien lui donner de moi-même? Mon égoïsme, mon illogisme ne trouvaient décidément pas de solution.

En traversant le parc de l'hôtel, j'aperçus un groupe de jeunes gens brandissant les sempiternelles

raquettes de tennis, et parmi eux, un peu à l'écart, Bertrand assis sur une murette en face d'une jeune femme rousse qui tenait entre ses dents une moitié de pomme. Bertrand avança son visage et mordit la pomme offerte. Puis la lèvres après la pomme. Voilà ce qu'était devenu mon haut fonctionnaire gourmé!

Après ce spectacle, et tout ce qui avait précédé, je pouvais écrire ma lettre à Tante Marthe pour lui annoncer mon divorce et mon retour.

J'étais penchée sur cette pénible correspondance, une heure plus tard, lorsque mon mari fit son apparition. Un reste d'orgueil et de logique me retenant, je m'abstins de lui faire des remarques incisives sur la fille rousse à la pomme, d'ailleurs il y avait des questions plus urgentes.

— Bertrand, que se passe-t-il? Je ne vous vois plus.

— Le regretteriez-vous?

— Oui, bien sûr.

— Même la nuit dans votre immense lit solitaire?

— Moi, que voulez-vous, je m'endors comme un bébé dès que j'ai la tête sur l'oreiller.

— Monstrueuse, dit Bertrand d'une voix dégoûtée. Ceci dit, j'ai frappé deux fois à votre porte cet après-midi; vous n'y étiez pas.

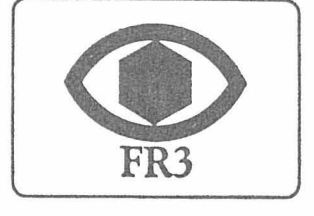
— La folie de la duchesse et le raccourci sibyllin d'un conte à dormir debout chuchoté par Dorothy Reuter me laissent stupéfait. Auriez-vous la bonté de me donner des éclaircissements?

— Je viens pour cela, dit Bertrand froidement.
(A suivre)

Mardi			
• IMPAR-TV • IMPAR-TV • IMPAR-TV •			
Tranches horaires	romande	TF1	
12-14h	LA PLUPART DES ÉMISSIONS SONT EN COULEURS	12.15 Réponse à tout: Jeu 12.33 Midi première: Avec Mireille Mathieu 13.00 Actualités 13.45 Le regard des femmes	12.00 Au jour le jour 12.10 Passez donc me voir: Philippe Bouvard 12.29 Série: Les amours de la Belle époque 12.45 Journal 13.35 Magazine régional 13.50 Face à vous
14-16h	14.20 Point de mire: Memento 14.30 Télévision éducative 15.00 TV-Contacts: Reprises	14.25 Variétés 14.30 Amicalement votre 15.20 Mardi guide	14.00 Aujourd'hui Madame: Vous ronflez? 15.05 Série: Bonanza 3. L'Onde amère 15.55 C'est nous: Berlin
16-18h	17.30 Téléjournal 17.35 La Récré du mardi: Enfants	16.47 Chant et contre-chant 17.10 Livres service 17.35 Variétés 17.40 Cuisine	17.20 Fenêtre sur... 17.50 Récré A2
18-20h	18.10 Courrier romand 18.35 Les Quatre: Pour les petits 18.40 Système D: Le jeu des incollables 19.00 Un jour, une heure: Actualités 19.30 Téléjournal 19.45 Un jour, une heure: Actualités	18.00 TF quatre 18.29 1, Rue Sésame 18.57 C'est arrivé un jour: Récit 19.12 Une minute pour les femmes 19.20 Actualités régionales 19.44 Les inconnus de 19 h. 45: Jeu	18.30 C'est la vie 18.50 Des chiffres et des lettres: Jeu 19.15 Quotidiennement votre 19.20 Actualités régionales 19.45 Top club
20-22h	20.00 Le menteur: Le jeu des incollables 20.25 Elections fédérales: Débat final 21.55 Hockey sur glace Retransmission partielle et différée d'un match de Ligue nationale	20.00 Actualités 20.35 Téléfilm: Lady Blue 22.05 Le sens de l'Histoire: Il y a de quoi avoir peur	20.00 Journal 20.40 Les dossiers de l'écran: L'usine Quesnay Débat: Les patrons d'hier et d'aujourd'hui
22-24h	22.55 Téléjournal	23.00 Actualités	23.30 Journal

TV: A CHOIX
JEUX ET SPORTS
 TV romande: 18.40 Système D - 20.00 Le menteur - 21.55 Hockey sur glace. — TF1: 12.15 Réponse à tout - 19.40 Les inconnus. — Antenne 2: 18.50 Des chiffres et des lettres. — FR3: 20.00 Les jeux de 20 h.

ENFANTS ET ADOLESCENTS
 TV romande: 14.30 Télévision éducative - 17.35 Récré - 18.35 Les quatre. — TF1: 18.25 Rue Sésame. — Antenne 2: 17.50 Récré - 19.45 Top Club. — FR3: 18.30 Jeunesse - 19.55 Tintin.



Jusque dans le courant de l'après-midi, retransmission de TF1 en couleurs.

18.30 FR3 Jeunesse
 18.55 Tribune libre: Forum
 19.10 Soir 3: Informations
 19.20 Actualités régionales
 19.40 Télévision régionale
 19.55 Les aventures de Tintin: Dessin animé

20.00 Les jeux de 20 heures
 20.30 Film: Comanche Station
 21.40 Soir 3: Informations

Comanche Station: Un film de Budd Boetticher avec Randolph Scott, Nancy Gates, Claude Akins, Skip.

• IMPAR-TV •

SUISSE ALÉMANIQUE	22.30 Le fait du jour 23.00 Emil auf der Post 23.45 Téléjournal
15.00 Da capo 17.00 Pour les enfants 18.00 Petit guide des antiquités 18.15 Système international de normalisation 18.45 Fin de journée 18.50 Téléjournal 19.05 Au royaume des animaux sauvages 19.35 Point de vue 20.00 Téléjournal 20.25 Campagne pour les élections fédérales 1979 21.55 Téléjournal 22.05 Harry O 23.00 Hockey sur glace	ALLEMAGNE 2 16.30 Mosaïque 17.00 Téléjournal 17.10 Magazine des métiers 17.40 Plaque tournante 18.20 Lemi Gulliver 18.45 Oskar la Supersouris 19.00 Téléjournal 19.30 Donner in der Sonne 21.00 Téléjournal 21.20 «Die Wegwerfkinder» 22.00 Apropos Film 22.45 «Oh, wie so trügerisch...» 23.35 Téléjournal
SUISSE ITALIENNE	
18.00 Pour les petits 18.05 La Taupette et le Bulldozer 18.10 La Pierre blanche (1) 18.50 Téléjournal 19.05 Comiques d'autres temps: Songs alive 19.35 Archéologie des terres bibliques 20.05 Magazine régional 20.30 Téléjournal 20.45 Elections fédérales 22.45 Téléjournal 22.55 Mardi-sports	
ALLEMAGNE 1	
16.15 La détresse du Vietnam et du Cambodge 17.00 Pour les enfants 17.50 Téléjournal 18.00 Programmes régionaux 20.00 Téléjournal 20.15 Nonstop Nonsense 21.00 Report 21.45 Kaz & Co.	

TV: A CHOIX
FILMS ET SÉRIES
 TV romande: 15.00 Contacts, reprises - 18.10 Courrier romand - 20.25 Elections fédérales. — TF1: 12.30 Midi première - 13.45 Le regard des femmes - 18.55 C'est arrivé un jour - 20.35 Lady Blue - 22.05 Le sens de l'histoire. — Antenne 2: 12.00 Philippe Bouvard - 12.25 Les amours de la Belle époque - 14.00 Aujourd'hui Madame - 15.05 Bonanza - 15.55 C'est nous: Berlin - 17.20 Fenêtre sur... - 20.30 Dossiers de l'écran: L'Usine Quesnay. — FR3: 19.40 Les gens du théâtre - 20.30 Comanche Station.

• IMPAR-RADIO • IMPAR-RADIO

SUISSE ROMANDE 1 (MF)	Hot line. Rock line. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. Informations en romanche. 19.30 Journal à une voix. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 Les pompiers de Fischbach. 22.00 Festival de métamusique Berlin 1978. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.
SUISSE ALÉMANIQUE	Informations-flash à 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00 — 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Preciosa, ouv: Weber; 3 airs pour soprano, Cilea; Arabesques sur des thèmes de « An der schönen blauen Donau » de J. Strauss, Schulz-Evler; 2 pièces pour orch. Delius. 15.00 Tubes hier, succès aujourd'hui. 16.05 En personne. 17.00
SUISSE ROMANDE 2 (MF)	12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 Vient de paraître. 14.00 Réalités. 15.00 Suisse-musique. 17.00
	Tandem. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Théâtre. 20.20 Musique populaire. 21.30 Vitrine 79. 22.00 Musique légère. 22.30 Championnat de hockey sur glace. 23.05 Jazz-bavardage.
	SUISSE ITALIENNE Informations-flash à 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55 — 12.05 Revue de presse. 12.10 Elections fédérales 1979: Questions au PLR. 12.30 Actualités. 13.10 La ronde des chansons. 13.30 Chansons à mi-voix. 14.05 Radio 2-4. 16.05 Après-midi musical. 18.05 Cinéma et théâtre. 18.30 Chronique régionale. 19.00 Actualités. 20.00 Troisième page. 20.30 Disco-mix. 23.05 Nocturne musical.
	FRANCE MUSIQUE 14.00 Musique en plume. 18.02 Kiosque. 20.00 Avant-concert. 20.30 Festival du Marais. 22.30 Ouvert la nuit.
	FRANCE CULTURE 12.05 Agora. 12.45 Panorama. 13.30 libre parcours variétés. 14.00 Un livre, des voix. 14.42 Les après-midi de France-Culture. 17.32 Festival d'Avignon. 18.30 A chacun sa Chine. 19.25 Salle d'attente. 19.30 Sciences. 20.00 Dialogues. 21.15 Musiques de notre temps. 22.30 Nuits magnétiques.

A VOIR

La récré du mardi: Charlemagne et Roland

TV romande à 17 h. 35

Fils de Pépin le Bref, Charlemagne devint roi des Francs en l'an 768. Il encouragea les lettres et les arts et fonda des écoles. Il entreprit diverses campagnes qui le firent également roi des Lombards. Lors d'une expédition en Espagne contre les Sarrazins, le comte Roland se fait coincer dans un défilé avec l'arrière-garde de l'armée et choisit de mourir plutôt que de faire courir des risques à son roi en l'appelant à son secours.

En l'an 800, Charlemagne est couronné empereur par le pape Léon III. Il organise son royaume, le divise en comtés dirigés par des comtes et installe une administration efficace. Il meurt en 814.

Lady Blue

TF1 à 20 h. 35

Jenny Grey, habite dans une ferme avec son père. Un petit poulain est né chez les Bartlett, des voisins, mais elle n'a pas la permission d'aller le voir; or, Jenny n'a qu'une passion dans la vie: l'équitation; elle voudrait même en faire son métier. Son père ne l'entend pas ainsi car sa femme est morte dans un accident de cheval; il espère que Jenny va changer d'avis et l'envoie dans un pensionnat.

Une fois les examens terminés, Jenny refuse de rentrer à la ferme, toujours décidée à s'occuper de chevaux. Elle se fait engager comme lad dans une écurie de courses. Puis elle loue une chambre chez Mme Gianini où elle fait la connaissance d'un étudiant, Barry, lui-même passionné par le cheval.

Un jour, un propriétaire amène une magnifique pouliche à l'écurie. C'est « Lady Blue ». Capricieuse, têtue, personne n'a jamais pu la monter. Monsieur Mac Intyre, confie à Jenny la tâche difficile d'éduquer la jeune pouliche. Une réelle affection s'établit entre l'animal et la jeune fille. Petit à petit, Lady Blue accepte les contraintes du dressage; elle peut désormais courir.

La première course se déroule très mal; Jenny souffre de voir le jockey maltraiter la jument; elle en fait part à son patron, mais elle est renvoyée dès le lendemain matin.

Sans Jenny, le cheval n'obéit plus; Lady Blue refuse de rentrer dans les box de départ, si bien que les commissaires décident de l'interdire sur tous les champs de courses. Devenue inutile, elle sera vendue aux enchères. La mise à prix est de 500 dollars; Jenny avec l'aide de Barry, parvient à réunir la somme nécessaire. Malheureusement, deux hommes intéressés par Lady Blue, font monter les prix...

«C'est nous: Berlin»

Antenne 2 à 15 h. 55

Le Ku damm Berlinoise, c'est un peu l'équivalent des Champs-Élysées parisiens, une grande avenue à l'activité trépidante avec cinémas, restaurants, grands magasins, etc... où les Berlinoises aiment à flâner et déguster un chocolat au café Krangler. Au bout du Ku damm se dresse la Gedächtniskirche, l'église du souvenir, comme un témoin pétrifié des terribles destructions de la dernière guerre.

C'est de ce lieu que plusieurs per-

sonnalités comme le Maire régnant de Berlin, Monsieur Stobbe, ou encore R.W. Fassbinder, ainsi que de nombreux chanteurs comme Frederik Mey et quelques groupes de pop music, parleront de la vie dans cette ville.

L'Oreille fine

Radio Suisse romande 1 à 9 h. 40 env.

Indice de demain mercredi: 26 mars 1976.



TV romande à 20.25: Dernier débat, dirigé par Gaston Nicole, sur les élections fédérales.

MERCREDI

SUISSE ROMANDE 1 (MF)
 Informations toutes les heures de 6.00 à 23.00 et à 12.30 et 23.55 — 6.00 Top-matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Top-régions. 6.50 Top-sports. 6.58 Minute œcuménique. 7.32 Billet d'actualité. 8.05 Revue de la presse romande. 8.25 Memento des spectacles et des concerts. 8.30 Sur demande. 9.30 Sautemouton. 9.40 L'oreille fine. 10.10 La musardise. 11.30 Ne tiquez pas! 12.00 Informations.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)
 7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 Suisse-musique. 9.00 Le temps d'apprendre Cours d'espagnol. 9.20 Idées en cours. 9.30 Journal à une voix. 9.35 Portes ouvertes à la jeunesse. 10.30 Radio éducative. 10.58 Minute œcuménique. 11.00 Perspectives musicales. 12.00 Stéréobalade.

SUISSE ALÉMANIQUE
 Informations-flash à 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00 — 6.05 Bonjour. 8.00 Notabene. 10.00 Agenda. 11.55 Pour les consommateurs.

SUISSE ITALIENNE
 Informations-flash à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00 — 6.00 Musique et informations. 9.00 Radio-matin. 11.50 Les programmes du jour.

FRANCE MUSIQUE
 7.00 Quotidien musique. 9.02 Le matin des musiciens. 12.00 Musique de table.

FRANCE CULTURE
 7.02 Matinales. 8.00 Les chemins de la connaissance. 8.50 Echec au hasard. 9.07 Les matinées de France-Culture. 10.45 Le livre, ouverture sur la vie. 11.02 Festival d'Avignon.



ELECTIONS FÉDÉRALES des 20/21 OCTOBRE 1979

SONT ÉLECTEURS OU ÉLECTRICES

- Pour l'élection des 5 députés AU CONSEIL NATIONAL:**
Tous les Suisses et toutes les Suissesses âgés de 20 ans révolus.
- Pour l'élection des deux députés au CONSEIL DES ÉTATS :**
 - Tous les Neuchâtelois et toutes les Neuchâteloises âgés de 18 ans révolus.
 - Tous les Suisses et toutes les Suissesses du même âge, nés dans le canton ou domiciliés depuis plus de 3 mois dans le canton.

LOCAUX DE VOTE

CENTRE : Halle aux Enchères Rue Jaquet-Droz 23
FORGES : Collège des Forges Avenue des Forges 16
CHARRIÈRE : Collège de la Charrière Rue de la Charrière 36

HEURES DE SCRUTIN

Samedi 20 octobre 1979 de 9 h. à 18 h.
Dimanche 21 octobre 1979 de 9 h. à 13 h.

VOTE PAR CORRESPONDANCE

Les électeurs et les électrices absents de la localité et qui désirent voter par correspondance, doivent en faire la demande par écrit au bureau de la police des habitants avec indication des motifs. La demande devra porter l'adresse exacte de l'électeur, de son lieu de séjour, de son domicile, ses nom, prénoms et année de naissance.

Le vote par correspondance ne peut être exercé que par un électeur domicilié et se trouvant en Suisse.

VOTE ANTICIPÉ

Les électeurs et électrices peuvent voter par anticipation aux lieux ci-après :

A la police des habitants, rue de la Serre 23:
Du mercredi 17 octobre au vendredi 19 octobre 1979, de 7 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

Au poste de police, place de l'Hôtel-de-Ville :
Du mercredi 17 octobre au vendredi 19 octobre 1979 entre les heures de bureau indiquées ci-dessus
Le samedi matin 20 octobre 1979 jusqu'à 6 heures
Se présenter avec la carte civique.

VOTE DES MALADES

Les malades et les infirmes qui désirent que leur vote soit recueilli à domicile, doivent en faire la demande au bureau électoral de leur circonscription. Halle aux Enchères, tél. (039) 22 41 25. Collège des Forges, tél. (039) 26 77 57, Collège de la Charrière, tél. (039) 23 22 83.

PLACES DE STATIONNEMENT

Pour les citoyens qui vont voter en automobile, des places de stationnement leur sont réservées devant le bureau de vote du Centre et dans la cour du Collège des Forges.

La durée de parcage est limitée au temps nécessaire pour exercer le droit de vote.

La Chaux-de-Fonds, le 2 octobre 1979.

POLICE DES HABITANTS

DATSUN



Fr. 9990.-

Le nouvel hatchback Datsun Cherry GL. Pour tous ceux qui aiment économiser sans renoncer à rien.

A l'arrière, une profusion d'espace (5 places) parce que les organes techniques se trouvent à l'extrême avant: le groupe propulseur transversal pèse de tout son poids entre les roues motrices. Lorsqu'il y a de la neige, elles entraînent les deux autres. Au freinage, vous vous arrêtez pile. 1171 cm³, 52 CV DIN (38 kW), suspension indépendante, freins assistés (disques à l'avant), carrosserie de sécurité, grand hayon, coffre de dimensions variables.

DATSUN

La Chaux-de-Fonds : Garage-Carosserie de l'Est Visinand & Asticher
Tél. (039) 23 51 88

La Chaux-de-Fonds : Garage du Puits Frédéric Winkelmann
Tél. (039) 22 17 81

Nous cherchons, pour une joaillerie de réputation internationale, récemment installée à Genève,

joailliers- sertisseurs

qualifiés, pour travaux très soignés.

Excellentes conditions pour personnes compétentes.

Entrée immédiate ou à convenir.

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec la direction de
THALMANN-CONSULTA SERVICES S. A.
3, place Isaac-Mercier
1211 GENEVE 1
Tél. (022) 32 45 88, interne 21.

QUID 1980

est vendu cette année

AU PRIX VEDETTE DE FR. 39.-

chez votre libraire spécialisé

Reymond

2300
La Chaux-de-Fonds
Léopold-Robert 33
Tél. (039) 23 82 82

2400 Le Locle
D.-JeanRichard 13
Tél. (039) 31 33 22

A LOUER

appartement

de 2 pièces, avec confort, pour le 1er décembre 1979.

Impasse des Hironnelles.

Tél. (039) 23 83 74 le soir.

X Fr. / JOUR

Si vous possédez voiture, téléphonez pour rendez-vous au (037) 52 16 32 de 9 h. à 12 h.
Etrangers permis C.

Demands d'emplois

DAME

cherche travail.
Tél. (039) 23 08 28.

Au Conseil national

Secrétaire du Groupe radical des Chambres fédérales durant près de quatre ans, Claude Frey a bénéficié d'une formation politique privilégiée. Proche collaborateur des Conseillers fédéraux et des parlementaires radicaux, il a été au cœur de la politique suisse. Comme conseiller communal à Neuchâtel et comme député, il sait faire preuve de clairvoyance et d'un courage certain. C'est pourquoi le parti radical le présente comme candidat au Conseil national.

CLAUDE FREY

Originaire de La Chaux-de-Fonds où il est né le 16 juillet 1943, Claude Frey est marié et habite Neuchâtel.

Après l'Ecole supérieure de commerce, il obtient une licence ès sciences économiques à l'Université de Neuchâtel. Professeur durant cinq ans, il devient en 1972 secrétaire du Groupe radical des Chambres fédérales et secrétaire du Parti radical pour la Suisse romande et le Tessin.

Député dès 1973, Claude Frey est élu conseiller communal à Neuchâtel en 1975; il a la responsabilité de l'urbanisme et de la police. Président du Parti radical neuchâtelois depuis 1977, il est membre suppléant de la Commission nationale des programmes TV et membre de la Commission de coordination pour la présence de la Suisse à l'Etranger.



Les radicaux: du cran et du cœur



Parti radical neuchâtelois

OREADE - GIRARDIN ET CIE

Fabrique de boîtes or, métal et acier

cherche

acheveurs qualifiés

Entrée tout de suite ou à convenir.

Se présenter Parc 25.

innovation armourins printemps

cherchent des

CADRES d'un niveau SUPÉRIEUR

pour assumer, après formation, des fonctions de gérants de leurs succursales ou de chefs de groupe.

Nous attendons des intéressés une très bonne formation commerciale, une expérience ou un intérêt développé de la vente au détail, du dynamisme et du talent pour diriger du personnel.

Nous offrons des avantages sociaux d'avant-garde ainsi que la possibilité d'accéder à des positions intéressantes.

Les candidats sont priés d'adresser leurs offres manuscrites détaillées (curriculum vitae, copies de certificats, photographie, salaire actuel) à la

Direction du personnel des
Grands Magasins INNOVATION S. A.
case postale, 1002 Lausanne.

Les nouvelles chaussures de ski
Raichle
une classe à part!
Demandez maintenant le prospectus au magasin spécialisé

MACHINES À COUDRE

neuves de démonstration, cédées avec très grosse réduction. - Garantie 10 ans. - Sur demande, par téléphone, envoi 15 jours à l'essai. Occasions: 1 an de garantie. Elna Fr. 200.-, Singer Fr. 280.-, Bernina Fr. 390.-, Regina Fr. 430.-, Elna Fr. 600.-. Réparations toutes marques. Facilités, location.
Agence VIGORELLI, av. de Beaulieu 35, Lausanne, tél. (021) 37 70 46.

DEMANDES D'EMPLOIS

MONTEUR-ÉLECTRICIEN

possédant CFC cherche place tout de suite à La Chaux-de-Fonds.

Ecrire sous chiffre LS 22967 au bureau de L'Impartial.

Secrétaire bilingue

français-anglais

connaissances autres langues, cherche place à temps partiel, selon entente.
Entrée à convenir.

Faire offres sous chiffre P 28-460270, à Publicitas, 51, Av. Léopold-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds.



038-246141

Service personnalisé. Avantageux tarif (tout compris). Service rapide, sans complications. Protection assurée en cas de maladie, accident, invalidité ou décès. Discretion à travers le secret bancaire. Téléphonez-nous.

banque aufina

Institut affilié à l'Union de Banques Suisses

2001 Neuchâtel, 9, place Pury

Bon voyage au pays des rêves.



28.-

25.-

Pyjama dames, tricot, 50% coton/polyester, interlock. Rouge, marine, brun. Tailles 36-46 **25.-**

Pyjama messieurs, tricot, pur coton, interlock. Marine, curry, brun. Tailles S, M, L **28.-**

La Chaux-de-Fonds: POD 2000, av. Léopold-Robert

151-A-7910

Halle des Fêtes - Tramelan

14° EX-TRA

19, 20, 21 et 22 octobre 1979

A LOUER pour le 31 octobre 1979 ou pour date à convenir, rue du Locle 21:

grand studio

WC-bain, tout confort. Loyer mensuel Fr. 325.- toutes charges comprises.

S'adresser à GERANCIA S.A., Léopold-Robert 102, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 54 34.

A LOUER pour le 1er janvier 1980, dans quartier tranquille et verdoyant, rue Stavy-Mollondin 19:

APPARTEMENT DE 2½ PIÈCES

tout confort, WC-bain, coin à manger, cuisine, cave.

Loyer mensuel Fr. 364.-, toutes charges comprises ainsi que la taxe Coditel. S'adresser à GERANCIA S.A., Léopold-Robert 102, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 54 33.

Aux CFF je m'en tire bien comme apprenti d'exploitation

Si vous aimez le mouvement, le travail dans un petit groupe, voici les tâches qui vous seront confiées:

- Formation des trains de voyageurs et de marchandises
- Acceptation et manutention des marchandises dans les halles
- Nettoyage des véhicules à voyageurs

Conditions d'admission
Avoir terminé la scolarité obligatoire. Avoir entre 15 et 20 ans dans l'année d'entrée. **Durée de l'apprentissage 1½ ans. Pour de plus amples renseignements** Téléphonez-nous ou bien retournez le coupon ci-dessous à notre adresse.

Nom _____
Prénom _____
Rue _____ Date de naissance _____
No postal/localité _____ Téléphone _____
Formation scolaire _____

ae 191.79,

Direction d'arrondissement CFF
Centre d'information professionnelle
Case postale, 1001 Lausanne
Tél. 021 42 20 00



CFF c'est plus sûr

JURA BERNOIS • JURA BERNOIS

Après le blocage d'un aiguillage à Douanne

Le sabotage a été inutile

Après un voyage qui aura duré trois nuits, le transformateur de 160 tonnes destiné à la centrale nucléaire de Leibstadt (AG) est arrivé hier en début de matinée à la gare de Schwaderloch (AG), sa destination. Si le voyage proprement dit s'est déroulé sans incident, il n'a pas moins échauffé les esprits de certains antinucléaires qui ont manifesté, à Genève tout d'abord, au départ du convoi, puis à Bienne dimanche soir. Une trentaine d'opposants aux centrales atomiques s'étaient donnés rendez-vous à la gare de la métropole seelandaise, où ils ont déployé des banderoles. Il n'y a toutefois pas eu d'incidents entre manifestants et policiers qui surveillaient le convoi.

AIGUILLAGE BLOQUÉ A DOUANNE

La Direction générale des CFF a confirmé hier qu'un aiguillage avait été obstrué en gare de Douanne, entre

Neuchâtel et Bienne. Le convoi transportant le transformateur avait cependant déjà passé, précise-t-on auprès des CFF. Cet acte de malveillance a donc de toute évidence été commis après 3 h.20 du matin, heure de passage du train spécial. Il a été découvert lorsque le personnel d'exploitation a tenté en vain de faire fonctionner l'aiguillage.

Le train spécial est arrivé dimanche matin à 3 h.45 à Bienne, où il a passé toute la journée avant de partir, à 20 h.30, en direction de Soleure. Le chargement dépassant les gabarits, six agents techniques étaient à bord du train spécial pour assurer le bon déroulement du transport. A part le personnel directement chargé de cette mission hors du commun, seuls les corps de police des différents cantons traversés avaient été informés du transport de ce transformateur.

(ats)

DISTRICT DE COURTELARY

Echos du Conseil municipal de Courtelary

Sécurité routière. — Afin d'améliorer la visibilité au passage à niveau non gardé à proximité du terrain de football, le Conseil municipal avait demandé aux CFF de déplacer la cabine du câble de ligne. La réponse à cette requête a été négative. Toutefois, le terrain sis au nord des voies ferrées, côté Cortébert, sera nivelé de façon à obtenir une pente régulière depuis la banquette longeant la voie jusqu'à la limite de la parcelle appartenant aux CFF.

Hôpital du district. — Le Conseil a été informé des capitations communales pour 1980. Elles se monteront à 32 fr. 60 par habitant, ce qui représentera une charge de 46.100 fr. pour Courtelary.

Bureau de vote. — Le bureau de vote pour les élections du 21 octobre prochain a été constitué comme suit: président, M. Eugène Maurer; secrétaire, M. Paul-André Mathys; membres, Mmes Gilberte Nicolet et Elisabeth Monbaron, Mlle Marlyse Lauper, MM. Francis Challancin, René Maurer, Denis Petitjean, Gérard Droz, Paul Weber et

René Jutzi; suppléants, Mme Charlotte Tschanz, MM. Jean Muriset et Gilbert Widmer.

Heures d'ouverture du bureau de vote: vendredi, de 18 à 20 heures; samedi, de 19 à 21 heures et dimanche, de 10 à 12 heures.

10e cross du Club athlétique. — Le 10e cross du Club athlétique se déroulera le 27 octobre prochain. Le Conseil municipal a mis à disposition les locaux et installations habituels pour l'organisation de cette grande manifestation sportive.

Permis de bâtir. — Le Conseil a préavisé favorablement deux demandes de construction: celle de M. Willy Girardin pour l'aménagement d'une cheminée et celle de M. Robert Bourquin pour l'agrandissement de sa scierie, côté est, afin de pouvoir installer une nouvelle scie multiple.

Course du Conseil. — C'est dans la région de Davos que le Conseil a pris deux jours de détente et de bon temps. Après l'ascension (en téléphérique!) du Jakobshorn, la descente s'est effectuée à pied (pour certains). L'organisation et l'ambiance ont été à l'image du soleil radieux dont ont été gratifiées ces deux journées. (ot)

CANTON DE BERNE

Alimentation du Fonds viticole

Le Conseil exécutif du canton de Berne a fixé à 80 centimes par are de vigne la contribution que les propriétaires doivent verser pour l'année courante en vue d'alimenter le Fonds viticole.

115 requêtes en suspens!

Au cours de la session de septembre du Parlement cantonal bernois, 73 requêtes (motions, postulats, interpellations et demandes écrites) ont été présentées, dont six ont pu être liquidées, tandis que 67 restaient en suspens. Compte tenu des 48 requêtes qui n'avaient pu être liquidées au cours des sessions précédentes, ce sont maintenant 115 requêtes qui restent en suspens auprès du Grand Conseil. Des statistiques ont montré que 5 députés au Grand Conseil ont présenté entre cinq et sept requêtes en suspens: plus de la moitié des 115 requêtes sont dues à des parlementaires qui n'ont pas plus de deux à trois requêtes en route. On peut constater d'ailleurs qu'un grand nombre de députés s'efforce de faire un usage limité du droit de présenter des requêtes parlementaires.

BIENNE

Missione Cattolica Italiana

Le Gouvernement bernois a chargé la Direction de l'instruction publique de désigner une commission qui aura pour tâche de décider de l'acceptation d'enfants à l'école de la « Missione Cattolica » à Bienne. La commission, qui sera formée de neuf personnes, comprendra des représentants du Consulat d'Italie, de la « Missione Cattolica » et des parents. Le président sera désigné par la Direction de l'instruction publique.

Visiteurs de pays de l'Est chez Omega

La journée du 10 octobre a été marquée pour Omega à Bienne par deux importantes visites de délégations provenant des pays de l'Est. Une délégation économique yougoslave conduite par M. Drutter, vice-président de la Chambre de commerce de Croatie a été reçue par M. Robert Brandt, vice-président du conseil d'administration de la SSIH. Ce dernier a également accueilli M. Janus Wiczorek, chef de l'office du conseil des ministres de la République de Pologne, dans l'après-midi du 10 octobre. (comm)

memento

SAINT-IMIER

La Main-Tendue: téléphone 143.
Service du feu: tél. 118.
Services techniques: Electricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.
Police cantonale: tél. 41 25 66.
Police municipale: tél. 41 20 46.
Bureau rens. et centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30.
Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 40 29.
Hôpital: tél. 42 11 22.
Chambre commune: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30, Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.
Ambulance: tél. 42 11 22.
Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h., et 41 38 35 (urgence).
A.A. (alcool. anon.): 41 12 18.

COURTELARY

Service du feu: No 118.
Police cantonale: tél. 44 14 27.

Préfecture: tél. 41 11 04.
Sœur visitante: tél. 44 11 68.
Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgemont.

TRAMELAN

L'Impartial: Gde-Rue 147, tél. 97 58 58.
Services techniques et permanence eau-électricité: tél. 97 41 30.
Feu et police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.
Police municipale: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.
Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Rossel (032) 97 40 28. Dr Notter (032) 97 65 65.
Pharmacies: L. Boillat (032) 97 42 48; J. von der Weid, (032) 97 40 30.
Centre de puériculture: tél. 97 62 45.
Aide familiale: tél. 97 42 50.
Infirmière visitante: tél. 97 68 78.

DISTRICT DE COURTELARY

Carnet de deuil

CORGÉMONT. — On a appris le décès survenu dans sa 85e année, alors qu'il se trouvait en séjour auprès d'une de ses filles en Suisse orientale, de M. Werner Glauser.

Né à Corgémont le 26 décembre 1894, il a fréquenté les classes du village pour apprendre par la suite le métier d'horloger, profession qu'il exerça dans plusieurs entreprises avant de créer à son propre compte un atelier de terminages.

En politique, M. Werner Glauser a été durant de nombreuses années un militant actif du Parti socialiste. Ses concitoyens l'appellèrent à siéger au Conseil communal de 1929 à 1960. Il participa également à l'activité de nombreuses commissions.

Sur le plan sportif, il fut un excellent gymnaste de lutte et contribua dès les débuts à l'activité du Ski-Club dont il était le plus ancien membre d'honneur.

D'un caractère agréable et pacifique, il aimait à se retrouver avec des amis pour évoquer les souvenirs du passé et les anecdotes d'une vie bien remplie. (gl)

SAINT-IMIER. — Mercredi dernier, Mme Marie-Louise Frey est décédée des suites d'une pénible maladie. Née Marie-Louise Anselme, à l'Isle, le 10 mai 1918, la défunte avait épousé M. Walter Frey le 11 novembre 1939, à St-Imier. Le couple eut la joie d'avoir des enfants. Voici trois ans, Mme Frey eut la douleur de perdre son mari. Courageusement elle surmonta cette épreuve. Mais les premiers symptômes d'une pénible maladie ne devaient pas tarder. Malgré toute sa volonté, elle ne put résister au mal qui devait finalement l'emporter. La défunte a été conduite samedi à sa dernière demeure. (lg)

Monsieur Robert Vuille ;
Monsieur Eric Vuille, à Zoug ;
Monsieur et Madame Aniello Carfora-Vuille et Michael, à Onex ;
Monsieur et Madame Emilien Richon et leur fils, au Bouveret ;
Monsieur et Madame Charles Chanton, et leurs enfants et petits-enfants, à Vevey ;
Monsieur et Madame André Pittet-Maendly, leurs enfants et petits-enfants, à Echallens et Lausanne ;
Madame Marguerite Vuille, au Locle ;
Madame Aimée Vuille, au Locle ;
Madame Jacqueline Vuille, à Bâle ;
Monsieur et Madame Philippe Vuille, leurs enfants et petits-enfants, au Locle et à Saint-Louis ;
Monsieur et Madame Eric Vuille, à Zurich ;
Monsieur et Madame René Tissot-Vuille et leurs filles, à Genève,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame

Robert VUILLE

née Noëlle RICHON

leur très chère épouse, maman, grand-maman, nièce, cousine, belle-fille, belle-sœur, tante et parente, enlevée trop tôt à leur affection, le 14 octobre 1979.

La cérémonie religieuse sera célébrée en la chapelle du crématoire de Saint-Georges où la défunte repose, le mercredi 17 octobre, à 10 heures.

Penser à la SPA, ccp. 12-983.
Domicile : 40, avenue du Gros-Chêne, 1213 Onex.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

IN MEMORIAM

Alice CATTIN

1975 - 16 octobre - 1979

Quatre ans déjà !

Ton doux souvenir est chaque jour parmi nous.

Tes enfants

Demeure tranquille te confiant en l'Eternel et attends-toi à Lui.

Psaume 37, v. 7.

Repose en paix chère épouse, maman et grand-maman.
Ton souvenir restera gravé dans nos cœurs.

Monsieur Edmond Murset :

Monsieur et Madame Denis Murset-Furer et leur fille Sandrine ;

Madame Aline Getz-Gasser :

Madame Nelly Baehler-Gasser et famille, à Roche,

Madame et Monsieur Robert Gerber-Gasser et famille, à Genève,

Madame et Monsieur André Heger-Gasser ;

Madame Juliette Bell-Murset et famille,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame

Andrée MURSET

née GASSER

leur chère et regrettée épouse, maman, belle-maman, grand-maman, fille, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, nièce, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, lundi, dans sa 59e année, après une pénible maladie, supportée avec courage.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 15 octobre 1979.

L'incinération aura lieu mercredi 17 octobre.

Culte au crématoire, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille : 23, rue Tête-de-Ran.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

SAINT-IMIER

L'Eternel est mon berger, je ne manquerai de rien.

Psaume 23, v. 1.

Madame Erna Stauffer ;

Madame et Monsieur Jean-Pierre Dubois-Stauffer et leurs enfants Alain et Martine, à Corgémont ;

Madame et Monsieur José Martins da Costa-Stauffer et leur fille Marie, à Bâle ;

Monsieur et Madame Claude Stauffer-Bouverat, à Castione (Tessin) ;

Les familles de feu Adolphe Stauffer-Saurer ;

Les familles de feu Fritz Niederhauser,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Charles STAUFFER

FACTEUR RETRAITÉ

leur cher époux, papa, grand-papa, beau-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 73e année.

SAINT-IMIER, le 15 octobre 1979.

L'incinération aura lieu mercredi 17 octobre, à 11 heures, au crématoire de La Chaux-de-Fonds.

Le corps repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

L'urne sera déposée devant le domicile : rue Paul-Charmillot 56.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

NEUCHÂTEL

Monsieur et Madame Marcel JeanRichard-Charlet et leurs filles Valérie et Isabelle, à Buchs (AG) ;

Monsieur et Madame Francis Christen et leurs enfants, à Zurich et Dübendorf ;

Monsieur et Madame Jean-Jacques Christen, leurs enfants et petits-enfants, à Orbe et Yverdon ;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Werner JeanRichard-Grossenbacher,

les familles Christen, Matthey-de-l'Etang, parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Bertrand JEANRICHARD

née Gisèle CHRISTEN

leur chère maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, accidentellement.

2000 NEUCHÂTEL, le 15 octobre 1979.

(Petit-Pontarlier 1).

L'incinération aura lieu jeudi 18 octobre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire :

Pavillon du cimetière de Beauregard.

Domicile de la famille : Monsieur Marcel JeanRichard, Sonnenweg 1, 5033 Buchs.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE CROZOT



Celui qui croit en Moi a la vie éternelle.

St-Jean.

Madame Bernard Billod-Moyse, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants :

Madame et Monsieur Claude Mercier-Billod, leurs enfants et petits-enfants, au Locle ;

Madame et Monsieur René Simon-Vermot-Billod et leurs enfants, à Cernier ;

Monsieur et Madame Claude Billod-Hulmann et leurs enfants, au Cerneux-Péquignot ;

Madame et Monsieur Artil Vermot-Billod et leurs enfants, au Cerneux-Péquignot ;

Monsieur et Madame Louis Billod-Vermot et leurs enfants, aux Brenets ;

Madame et Monsieur Georges Chapatte-Billod et leurs enfants, aux Brenets ;

Sœur Marie-Martine Billod, à La Chaux-de-Fonds ;

Monsieur et Madame Michel Billod-Rast et leurs enfants, au Locle ;

Madame et Monsieur William Froidevaux-Billod et leurs enfants, aux Brenets ;

Les descendants de feu Jules Billod-Balanche ;

Les descendants de feu Virgile Moyse-Huguenotte,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Bernard BILLOD

leur très cher et bien-aimé époux, papa, beau-père, grand-papa, arrière-grand-papa, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami, enlevé à l'affection des siens, subitement, dans sa 81e année, muni des sacrements de l'Eglise.

LE CROZOT, le 15 octobre 1979.

R. I. P.

L'inhumation aura lieu mercredi 17 octobre, à 15 h. 15 au cimetière du Locle.

Une messe sera célébrée à 14 heures, en l'Eglise paroissiale du Locle.

Domicile mortuaire :

LE CROZOT 19, 2413 LE PRÉVOUX.

Veuillez penser au Foyer d'enfants Jeanne-Antide, ccp. 23-4011.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Madame Gabrielle Geiser-Mahon :

Madame Dominique Geiser ;
Mademoiselle Véronique Geiser ;

Madame et Monsieur Jimmy Liengme-Geiser, leurs enfants Steve et Sandy ;

Les descendants de feu Léopold Geiser-Guenin ;

Les descendants de feu Edmond Mahon-Turberg,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

René GEISER

leur cher époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur affection, samedi, dans sa 65e année, après une longue maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 13 octobre 1979.

La cérémonie aura lieu dans l'intimité de la famille, mardi 16 octobre, à 9 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille : 16, rue des Postiers.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LA NEUCHÂTELOISE - ASSURANCES

a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Mademoiselle

Berthe ROULET

retraîtée depuis novembre 1956.

Nous garderons de la défunte un souvenir ému et reconnaissant.

LE LOCLE

MONSIEUR FERNAND HUGUENIN-JEANNERET
SES ENFANTS ET PETITS-ENFANTS,

profondément touchés par les marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées lors de leur grand deuil, remercient sincèrement toutes les personnes, par leur présence, leurs dons, leurs envois de fleurs, leurs messages de condoléances et les prient de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance.

Très touchée par l'hommage rendu à sa chère disparue, la famille de

Madame Hélène RUFF

exprime sa profonde reconnaissance à toutes les personnes qui ont pris part à son deuil, par leur présence, leurs messages, leurs dons ou leurs envois de fleurs, lui apportant le réconfort de leur amitié et de leur sympathie.

Au Salvador

Soulèvement

Des soldats rebelles se sont emparés hier de quatre casernes au Salvador dans ce qui semble être une tentative pour renverser le régime de droite du général Humberto Romero, a annoncé un porte-parole des rebelles.

Le porte-parole s'est refusé à dire de quelle obédience politique sont les rebelles mais a simplement déclaré qu'ils veulent « que des changements aient lieu dans la structure des forces armées ». Il a ajouté qu'un communiqué serait prochainement publié. (ap)

En Turquie

M. ECEVIT démissionne

► Suite de la 1re page

Le premier ministre turc, M. Ecevit, a annoncé hier soir qu'il démissionnait à la suite de la défaite subie par son parti aux élections partielles de dimanche.

Le premier ministre a précisé qu'il remettrait officiellement la démission de son cabinet ce matin au président Fahri Koruturk.

La décision de M. Ecevit, qui était au pouvoir depuis 21 mois, a été rendue publique à l'issue d'un Conseil de cabinet et de la réunion des instances du Parti républicain du peuple.

« Notre gouvernement a perdu la majorité au Parlement. Les résultats des élections tels qu'ils se reflètent au Parlement rendent nécessaire un changement de gouvernement », a déclaré M. Ecevit après la réunion de la direction de son parti.

M. Ecevit a ajouté que son parti fera « de son mieux » pour empêcher une crise ministérielle prolongée. (ap)

Dans la plus grande simplicité, mais avec tous les honneurs dus à un chef d'Etat

M. Hua Guofeng reçu par M. Giscard

► Suite de la 1re page

Le premier Chinois, en complet gris à col Mao, tête nue, avait auparavant passé en revue, aux côtés du président Giscard d'Estaing, les troupes qui rendaient les honneurs. Souriant et détendu, il a ensuite salué les membres du gouvernement français que lui présentait le chef de l'Etat, avant de lui présenter à son tour les personnalités chinoises qui, au nombre d'une quinzaine, composaient sa délégation.

C'est dans l'hélicoptère « Arc de Triomphe », battant pavillon des deux nations, que les deux hommes d'Etat ont gagné l'esplanade des Invalides d'où la voiture de la présidence dans laquelle ils avaient pris place, précédée par des cavaliers de la Garde républicaine, a gagné la résidence de Marigny où se trouvent les appartements qu'occupe le premier ministre chinois durant son séjour à Paris.

ENTRETIENS RESTREINTS

Un premier tête-à-tête a permis au président français et à M. Hua Guofeng d'organiser leur travail pour les rencontres ultérieures. Les entretiens de demain, indique-t-on à l'Elysée, ne seront pas en fait des tête-à-tête comme prévus, mais des entretiens restreints auxquels assisteront également du côté français M. Raymond Barre et M. Jean François-Poncet, et du côté chinois le vice-premier ministre et le ministre des Affaires étrangères.

M. Hua Guofeng a consacré l'après-midi au repos et à son travail personnel et, dans la soirée, il a assisté à un dîner offert en son honneur à l'Elysée par le président de la République.

DISCOURS PRÉSIDENTIEL

Dans l'allocution qu'il a prononcée au cours de ce dîner, le président

Giscard d'Estaing a déclaré, en particulier: « Notre ambition est de favoriser l'avènement d'un monde libéré de l'esprit de bloc et d'affrontement, un monde dans lequel aucune nation ne pourrait être soumise à une domination étrangère, un monde où les énergies seraient mobilisées au seul bénéfice du développement économique et social. »

Parmi les inquiétudes que le monde ressent aujourd'hui, le chef de l'Etat a mentionné celle qu'entretient l'accumulation des armements: « La volonté de se défendre n'est pas la volonté d'agression », a-t-il toutefois précisé. « Au contraire, parce qu'elles se sont dotées de forces à la mesure d'une grande nation, la France et la Chine peuvent s'attacher à combattre tout ce qu'a de menaçant la course actuelle aux armements. Sur ce problème capital, elles se prononcent en termes proches pour un désarmement progressif et équilibré qui parte des réalités actuelles des arsenaux et tienne compte des spécificités régionales. »

Le chef de l'Etat a également tenu à réaffirmer l'intérêt que la France porte à la détente en Europe: « Il ne s'agit pas d'une politique résignée ou béate. Elle appelle, au contraire, à l'effort pour préserver l'acquis et entretenir l'élan, et pour en étendre les effets à tous les aspects des relations entre Etats et à toutes les parties du monde... ».

Il a indiqué par ailleurs que la Chine deviendra le 1er janvier prochain « l'un des bénéficiaires du système européen des préférences généralisées ».

RÉPONSE CHINOISE

Dans sa réponse, le premier chinois a dénoncé les « moyens d'agression et d'expansion perfides » qui sont aujourd'hui utilisés dans un monde de plus en plus troublé et agité, « afin de semer la zizanie, de s'ingérer dans les affaires intérieures d'autrui, de fomenter des coups d'Etat et même de pratiquer par agents interposés l'agression armée et l'occupation militaire ».

Cette allusion claire à l'Union soviétique, à Cuba et au Vietnam, bien que ces noms n'aient jamais été prononcés, a été évidemment perçue par les 200 invités de l'Elysée.

L'homme d'Etat chinois a encore déclaré à propos de l'Europe qu'un Etat de confrontation militaire grave demeure et il a insisté sur la nécessité de « regarder la réalité en face, de se tenir vigilant et de prendre des mesures efficaces ». Se prononçant pour une Europe unie et forte, le premier chinois a exprimé le souhait « que la France joue un rôle croissant dans les affaires internationales et que les pays ouest-européens remportent sans cesse de nouveaux succès dans la voie de l'union pour leur puissance ». (ap)

Trois chercheurs du CERN décrochent la timbale

► Suite de la 1re page

Depuis plus d'un siècle, et surtout au cours des dernières décennies, les physiciens tentent d'aller jusqu'au bout de la matière. Quelle est la brique ultime, quelle est la structure définitive dans le monde de l'infiniment petit ?

Le mérite des trois lauréats est d'avoir apporté de nouveaux éléments dans cette véritable « jungle » des 300 particules et plus découvertes à ce jour et des forces qui les lient entre elles.

Les trois lauréats du Prix Nobel travaillent au CERN (Centre européen de recherche nucléaire à Genève), autour du grand accélérateur, et ils utilisent la chambre à bulles « Gargamelle », de fabrication française. Ils ont combiné dans une nouvelle théorie l'interaction faible et l'interaction électromagnétique. L'un des éléments les plus importants de cette théorie fut la prédiction du courant neutre faible qui permet d'expliquer les interactions entre particules neutres.

CHIMIE: UN SUCCÈS GERMANO-AMÉRICAIN

Le Prix Nobel 1979 de chimie a couronné, quant à lui, des recherches dans le domaine de la synthèse organique.

Le prix, doté cette année de 800 mille couronnes (320.000 fr. s.) a été attribué conjointement à l'Américain Herbert C. Brown, de l'Université Purdue, West Lafayette, Indiana (USA), et au chercheur ouest-allemand Georg Wittig, professeur de chimie organique à l'Université de Heidelberg.

Le professeur Brown a été récompensé pour ses travaux sur le bore, corps simple métalloïde utilisé dans l'industrie nucléaire. Le Dr Wittig pour ses travaux sur les composants du phosphore, les deux corps étant d'importants réactifs dans la synthèse organique.

Les travaux du professeur Brown ont abouti aux « organo-boranes », les réactifs les plus utiles jamais créés en chimie organique. Le professeur ouest-allemand a inventé, quant à lui, la « réaction Wittig », nouvelle méthode pour combiner le carbone au phosphore qui offre de multiples possibilités nouvelles pour synthétiser biologiquement les substances actives. (ats)

Prévisions météorologiques

La nébulosité sera changeante, quelques faibles pluies se produiront dans l'ouest. Elles seront suivies d'éclaircies.

CINQ SIÈGES NEUCHÂTELOIS AU NATIONAL: Grrrrrr...!

► Suite de la 1re page

Les sortants, Mme Deneys, M. Felber et... eh! oui, M. Moser, se représentent. Derrière eux, 21 autres candidates et candidats se pressent au portillon avec plus ou moins d'empressement.

Il y a les impatients et les résignés, il y a ceux qui sont en liste avec l'espoir d'une élection, il y a ceux qui ont accepté de faire de la figuration pour leur parti afin de consolider les suffrages. Pas plus d'illusions que d'espoir chez eux.

Vingt-quatre noms au total, sur sept listes pour cinq sièges. A vues humaines, l'élection va se jouer entre libéraux, radicaux et socialistes. Toutefois, en grapillant plus ou moins de ci de là, les candidats des quatre autres listes peuvent exercer une influence non négligeable dans la marge hésitante des listes de base. Les emprunts de voix chez les socialistes pèseront plus lourd qu'ailleurs.

Survolons les forces en présence. Alternative démocratique, une pas-sade écologiste, ne compte qu'un nom, L. Duvanel, c'est une fantaisie politique comme en voit naître et disparaître à chaque élection depuis une dizaine d'années.

La LMR vieillit sagement et ne se renouvelle pas, les candidats de service sont toujours Mlle S. Loup et M. H. Vuillomenet. Ils glaneront un peu dans la moisson socialo-communiste.

L'Alliance des indépendants, avec le budget musclé que lui offre la grande épicerie nationale, logne un peu partout à la recherche d'une assise électorale.

Le pop présente Mme L. L'Eplatenier, M. F. Blaser et M. J.-P. Dubois dont ce sera le chant du cygne, le pop devra se résigner un jour prochain à risquer des forces jeunes, quitte à perdre encore un peu de terrain, plutôt que de faire illusion avec d'anciennes gloires.

Le pop a l'habileté de ne présenter que trois noms afin de laisser de la place sur sa liste aux autres formations de gauche, il pourra ainsi jauger ce qui lui reste de pouvoir d'attraction à la suite de son apparentement avec les socialistes.

Le parti socialiste a mitonné une liste équilibrée, plutôt rassurante pour son électorat qui ne goûte qu'à moitié le rapprochement timoré avec les communistes. Mme H. Deneys et M. R. Felber, qui occupaient deux sièges à Berne, peuvent légitimement compter sur une réélection. L'éternel jeune premier Felber est devenu un vieux routier de la politique fédérale, populaire et efficace. L'opportunité de sa réélection

n'est pas discutée, on le sait utile au canton.

Mme Deneys a succédé au National à M. Schlaeppi. Les femmes lui apporteront leur appui de femmes ainsi que les hommes qui, dans le secret de l'isolement ne trahiront pas le discours qu'ils tiennent en public sur la promotion politique de la femme.

MM. F. et C. Borel tiennent la chandelle sur la liste socialiste. M. F. Borel séduit les théoriciens du Bas. M. C. Borel ne séduit que lui-même. Dernier de liste, M. J.-P. Plancherel, seul ouvrier sur cette liste de fonctionnaires, sert un peu d'alibi. Il est solide dans ses convictions et offre une alternative intéressante aux socialistes, leur permettant d'affirmer une manière de retour aux sources de la représentation ouvrière!

Et voici les candidats du centre et de la droite que l'on peut amalgamer dans un centre-droit affirmé, car les radicaux portent plutôt à droite durant cette saison politique.

Des radicaux d'abord car là, il y a un problème avec un candidat géranium, géranium parce que décoratif: M. R. Moser qui vient de passer quatre années dans un fauteuil au Conseil national enveloppé dans un flou artistique très réussi. Le canton peine, souffre, grince aux entournures économiques. Quel est le bilan de l'activité parlementaire de M. Moser? Ne lui posons pas cette douloureuse question pour en réserver une autre au parti radical: les sièges neuchâtelais au National sont-ils si peu importants que l'on peut se permettre d'en gaspiller un?

Bien évidemment, cette approche est rude, trop dure pour M. Moser qui est un bon gestionnaire communal, honnête homme s'il en est, mais à Berne, par les temps qui courent, être présent et assurer la garniture d'un grand parti ne suffit plus quand on est Neuchâtelais. Il faut, en plus d'une présence assidue, être très actif.

M. Moser qui est toujours partout et nulle part possède une botte électorale secrète: la Société suisse des employés de commerce qui lui est aveuglément dévouée et dont le paquet de suffrages se mobilise sans condition sur son nom, ce qui est toujours autant de pris pour les radicaux.

Mais cette fois-ci, au sein du parti radical, la grogne est profonde, car les radicaux veulent absolument envoyer à Berne un homme au profil tranchant, leur président cantonal: M. C. Frey.

A Berne, M. Frey est aussi à l'aise que nombre d'anciens députés pour avoir exercé l'importante fonction de

secrétaire du groupe radical des Chambres fédérales, une référence de poids. Un poids suffisant contre un candidat sortant comme M. Moser? Les radicaux s'interrogent, car il n'y aura peut-être plus deux sièges pour eux au National: les libéraux débarquent en force.

Ce ne sera pas forcément un mal pour le parti radical que de se faire un peu étriller, il en a besoin pour opérer une mue interne, un regroupement de ses forces afin de sortir de l'ornière dans laquelle sa tranquille assurance l'enlise.

Des libéraux enfin. Chez eux, la relève politique se présente plus large que la relève industrielle et économique. Les libéraux ont une belle brochette de jeunes à mettre sur le grill politique. Pour le National, ils travaillent au bulldozer, cette année avec deux candidats solides: MM. F. Jeanneret, conseiller d'Etat, et J. Cavadini, conseiller communal. Mais ne faut-il pas dire Cavadini - Jeanneret, puisque le premier est prévu pour succéder au second au Conseil d'Etat en 1981. M. Jeanneret s'en va, Cavadini arrive et les libéraux entendent donner du poids à leur futur chef de file.

Sur cette liste M. F. Wyss a accepté de rendre un dernier service à son parti avant de se retirer et d'y faire de la figuration. On y trouve également le jeune P. Hirschy dont on pourrait reparler quand son beau-père, M. Jacques Béguin, se cherchera un successeur au Département de l'agriculture. Sur cette liste libérale, un candidat ppn pour consolider le rapprochement de la droite des Montagnes avec les libéraux et la fusion prochaine de ces deux partis.

Ici l'enjeu à terme, ce sont les élections communales de 1980 où les libéraux rendront à M. J.-Cl. Jaggi les voix qu'il leur aura drainées pour les «nationales».

Le dernier carré ppn totalise 12.000 suffrages potentiels. Mais ce dernier carré acceptera-t-il l'étreinte étouffante des libéraux?

De La Brévine au Locle, des Ponts aux Brenets, on est viscéralement ppn et on ne se prête pas aux combinaisons des états-majors des partis. Le dernier carré ne se rend pas. Est-ce à dire qu'il ne votera plus durant quelque temps?

En conclusion: Felber, Cavadini, Jeanneret, Frey et Deneys, c'est la cuvée neuchâtelaise 1979 pour le Conseil national, avec, en réserve Jaggi et Moser.

Aux urnes, citoyennes et citoyens.

Gil BAILLOD

UN EVÉNEMENT PAR JOUR

Il faudrait un câble!

Le dernier week-end a fait six nouveaux morts en Turquie à la suite d'attentats. Ce n'est malheureusement qu'un nouveau fait divers tristement devenu banal dans ce pays où les actions terroristes ont fait 2000 victimes en deux ans.

En fait, ce qui a retenu l'attention des observateurs, c'est que ces derniers attentats se sont déroulés dans le contexte d'un scrutin particulièrement important pour le pays. Il ne s'agissait pourtant que de repousser cinq sièges seulement parmi les 450 que compte l'Assemblée nationale. Mais il s'avérait que ces 5 sièges avaient une importance considérable pour le gouvernement en place de M. Bulent Ecevit, premier ministre et leader du Parti républicain du peuple. Or, cette fois-ci M. Ecevit a perdu le duel qui l'opposait à son éternel rival, M. Suleyman Demirel, chef du principal parti d'opposition, le Parti de la justice. Ce dernier, en emportant la totalité de l'enjeu, a savoir les cinq sièges à repousser, a placé le gouvernement en minorité au Parlement, de deux sièges seulement il est vrai, mais cela a suffi à provoquer la démission de l'équipe au pouvoir.

On ne sait pas encore ce que va provoquer cette lourde défaite du centre-gauche. De toute manière, le résultat du scrutin de dimanche est intéressant avant tout parce qu'il révèle que l'électorat turc est en train de prendre un virage à droite.

Quand on connaît la position stratégique qu'occupe la Turquie et le contexte politique qui l'entoure, on ne peut s'empêcher de penser qu'un changement, si minime soit-il, peut prendre aussitôt des dimensions insoupçonnées. Pour les nationalistes kurdes, par exemple, il n'est pas tout-à-fait égal que la Turquie ait un gouvernement de droite ou de centre-gauche.

Un changement de régime intéressera aussi certainement les Américains et par là les troupes de l'OTAN dont la Turquie fait partie. La position géographique du pays, aux portes de l'Iran et de l'URSS, est indéniablement hautement stratégique. Or, on sait que les Américains, depuis le renversement du régime du chah, souhaitent plus que jamais intensifier leur présence militaire en Turquie. M. Ecevit leur avait fait quelques difficultés à ce propos. Peut-être M. Demirel sera-t-il plus conciliant?

Quant à la situation à l'intérieur du pays, les électeurs turcs souhaitent vraisemblablement des autorités plus répressives, décidées à mettre un frein à l'activité accrue des terroristes. Et, effectivement, le Parti de la justice, s'il veut mériter son appellation se devra de réagir énergiquement. Mais avec quelques petites voix de majorité au Parlement, on voit mal comment il pourrait réussir là où ses prédécesseurs ont échoué. Le fil auquel tient la puissance du gouvernement que va former M. Demirel est mince. Or c'est à un câble de fort diamètre auquel devraient pouvoir s'accrocher les hommes, appelés à diriger un pays dont on se demande parfois s'il n'est pas tout simplement ingouvernable.

Claude-André JOLY

Entre Valaisans et Strasbourgeois

BAGARRE

Une « virée » à Strasbourg de six jeunes Suisses âgés de 24 ans et originaires de Salvan s'est mal terminée dans la nuit de samedi à dimanche. Plus ou moins pris de boisson dans un bar du centre-ville, ils ont commencé à faire du chahut et à tenir des propos qui ont été jugés désagréables sur la France, les Français et leur président.

Les consommateurs français, dont un sous-officier, ont répliqué et la discussion orageuse s'est poursuivie jusqu'à ce que l'un des Suisses s'effondre, blessé d'un coup de couteau à l'abdomen. La victime a accusé le patron du bar, qui a été présenté hier au Parquet. (ap)

Aujourd'hui...

Vous lirez en pages :

- 2 David Dunant, un pacifiste résolu.
- 3 La voiture d'une idole à La Chaux-de-Fonds.
- 5 Derniers regards sur SACOL 79.
- 19 Plus de 4000 médecins aux JO de Moscou.
- 21 Le football à l'étranger.
- 24 Programmes radio, TV.

Niveau du lac de Neuchâtel

Hier, à 6 h. 30 : 429,10.